



Société anonyme au capital de 10.277.537 euros  
Siège social : 89-91 Boulevard National - 92250 La Garenne Colombes  
329.764.625 R.C.S Nanterre

## DOCUMENT DE REFERENCE 2006



Le présent document de référence a été déposé le 12 mars 2008 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, conformément à l'article 212-13 du règlement général de l'AMF. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF.

Des exemplaires du présent Document de Référence sont disponibles au siège social d'Avanquest Software 91 boulevard National – 92257 La Garenne-Colombes Cedex ainsi que sur le site Internet de l'Autorité des Marchés Financiers <http://www.amf-france.org> et sur le site Internet d'Avanquest Software <http://www.avanquest.com>.

# INDEX

<b>1. PERSONNES RESPONSABLES .....</b>	<b>5</b>
1.1. RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE .....	5
1.2. ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE .....	5
1.3. INFORMATIONS INCLUSES PAR REFERENCE .....	5
1.4. RESPONSABLES DE L'INFORMATION FINANCIERE .....	5
1.4.1. Monsieur Bruno Vanryb, Président Directeur Général .....	5
1.4.2. Monsieur Thierry Bonnefoi, Directeur Financier Groupe .....	5
<b>2. CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES .....</b>	<b>6</b>
2.1. COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES .....	6
2.1.1. APLITEC.....	6
2.1.2. Ernst & Young Audit, .....	6
2.2. COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLEANTS .....	6
2.2.1. Monsieur Jean-Pierre Larroze .....	6
2.2.2. Auditex.....	6
2.2.3. Tableau relatif à la publicité des honoraires des commissaires aux comptes.....	6
<b>3. INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES .....</b>	<b>7</b>
<b>4. FACTEURS DE RISQUES.....</b>	<b>8</b>
4.1. RISQUE CLIENTS .....	8
4.2. RISQUE FOURNISSEURS .....	8
4.3. RISQUE DE MARCHÉ .....	8
4.3.1. Risque de Change.....	8
4.3.2. Risque de Taux d'Intérêt .....	8
4.3.3. Risque sur les Actions.....	9
4.4. RISQUE DE LIQUIDITE .....	9
4.5. RISQUES TECHNOLOGIQUES .....	10
4.6. RISQUES JURIDIQUES, RISQUES LIES A LA PROPRIETE INTELLECTUELLE ET INDUSTRIELLE .....	10
4.7. RISQUES LIES AUX RESSOURCES HUMAINES .....	10
4.8. RISQUES INDUSTRIELS ET RISQUES LIES A L'ENVIRONNEMENT .....	10
4.9. ASSURANCES – COUVERTURE DES RISQUES .....	10
<b>5. INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR .....</b>	<b>11</b>
5.1. HISTOIRE ET EVOLUTION DE LA SOCIETE .....	11
5.1.1. Raison sociale et nom commercial, siège social.....	11
5.1.2. Forme juridique.....	11
5.1.3. Registre du commerce et des sociétés – Code d'activité.....	11
5.1.4. Date de constitution, durée de vie.....	11
5.1.5. Exercice social.....	11
5.1.6. Objet social (article 2 des statuts) .....	11
5.1.7. Evénements importants dans le développement de l'activité et la stratégie de la société.....	11
5.2. INVESTISSEMENTS .....	12
5.2.1. Principaux investissements réalisés.....	12
5.2.2. Principaux investissements en cours .....	12
5.2.3. Principaux investissements planifiés.....	12
<b>6. APERÇU DES ACTIVITES .....</b>	<b>13</b>
6.1. PRINCIPALES ACTIVITES.....	13
6.1.1. Développement des logiciels – Avanquest Software Technology.....	13
6.1.2. Edition de logiciels – Avanquest Publishing.....	13
6.1.3. Divisions globales.....	13
6.2. PRINCIPAUX MARCHES.....	15
6.2.1. Marché des logiciels de communication et mobilité .....	15
6.2.2. Marché des logiciels de productivité .....	16
6.2.3. Marché des logiciels utilitaires.....	16
<b>7. ORGANIGRAMME.....</b>	<b>17</b>
7.1. ORGANIGRAMME JURIDIQUE AU 31/12/2007 .....	17
7.2. ORGANIGRAMME FONCTIONNEL.....	17
7.3. RELATIONS MERE-FILIALES .....	18
<b>8. PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS.....</b>	<b>20</b>
8.1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	20
8.2. QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES.....	20
<b>9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT .....</b>	<b>21</b>
9.1. SITUATION FINANCIERE AU 31 DECEMBRE 2006.....	21
9.2. RESULTAT OPERATIONNEL DE L'EXERCICE 2006 .....	21

9.3.	SITUATION FINANCIERE 1 <sup>ER</sup> SEMESTRE 2007 .....	21
9.4.	RESULTAT OPERATIONNEL DU 1 <sup>ER</sup> SEMESTRE 2007 .....	22
<b>10.</b>	<b>TRESORERIE ET CAPITAUX.....</b>	<b>23</b>
10.1.	CAPITAUX PROPRES.....	23
10.2.	FLUX DE TRESORERIE .....	23
10.3.	INFORMATIONS SUR LES CONDITIONS D'EMPRUNT ET LA STRUCTURE DE FINANCEMENT .....	23
10.4.	INFORMATIONS CONCERNANT TOUTE RESTRICTION A L'UTILISATION DES CAPITAUX AYANT INFLUE SENSIBLEMENT OU POUVANT INFLUER SENSIBLEMENT, DE MANIERE DIRECTE OU INDIRECTE SUR LES OPERATIONS DU GROUPE .....	23
10.5.	INFORMATIONS RELATIVES AUX SOURCES DE FINANCEMENTS POUR HONORER LES ENGAGEMENTS VISES AUX POINTS 5.2.3 ET 8.1.....	23
<b>11.</b>	<b>RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES.....</b>	<b>24</b>
<b>12.</b>	<b>INFORMATIONS SUR LES TENDANCES .....</b>	<b>26</b>
12.1.	PRINCIPALES TENDANCES AYANT AFFECTE L'ACTIVITE DU GROUPE DEPUIS LA FIN DU DERNIER EXERCICE.....	26
12.2.	TENDANCES, INCERTITUDES OU DEMANDES OU ENGAGEMENT OU EVENEMENTS RAISONNABLEMENT SUSCEPTIBLES D'INFLUER SUR LES PERSPECTIVES DU GROUPE .....	26
<b>13.</b>	<b>PREVISIONS OU ESTIMATION DU BENEFICE .....</b>	<b>27</b>
13.1.	PREVISIONS 2007/2008.....	27
13.2.	ENONCE DES PRINCIPALES HYPOTHESES RETENUES DANS LA DETERMINATION DES OBJECTIFS .....	27
13.3.	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES PREVISIONS DE RESULTAT 2007/08.....	27
<b>14.</b>	<b>ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION, DE SURVEILLANCE ET DE DIRECTION GENERALE.....</b>	<b>29</b>
14.1.	CONSEIL D'ADMINISTRATION – DIRECTION GENERALE .....	29
14.1.1.	<i>Conseil d'administration</i> .....	29
14.1.2.	<i>Direction Générale - Comités de direction</i> .....	31
14.1.3.	<i>Pacte d'actionnaires</i> .....	32
14.2.	CONFLITS D'INTERETS.....	32
14.3.	RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	32
<b>15.</b>	<b>REMUNERATIONS ET AVANTAGES .....</b>	<b>38</b>
<b>16.</b>	<b>FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION .....</b>	<b>39</b>
16.1.	ECHANCES DES MANDATS DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION .....	39
16.2.	RAPPORT DU PRESIDENT SUR LES CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AINSI QUE SUR LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE MISES EN PLACE PAR LA SOCIETE .....	39
16.3.	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIETE AVANQUEST SOFTWARE, POUR CE QUI CONCERNE LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE RELATIVES A L'ELABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIERE .....	44
<b>17.</b>	<b>SALARIES.....</b>	<b>45</b>
17.1.	EFFECTIFS – GESTION DES RESSOURCES HUMAINES.....	45
17.2.	PARTICIPATION ET STOCK OPTIONS.....	46
17.3.	DESCRIPTION DES ACCORDS DE PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL DE LA SOCIETE .....	47
<b>18.</b>	<b>PRINCIPAUX ACTIONNAIRES .....</b>	<b>48</b>
18.1.	REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE .....	48
18.2.	EVOLUTION DE LA REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE AU COURS DES TROIS DERNIERES ANNEES .....	49
18.3.	FRANCHISSEMENTS DE SEUILS .....	49
<b>19.</b>	<b>OPERATIONS AVEC DES APPARENTES .....</b>	<b>50</b>
<b>20.</b>	<b>INFORMATIONS FINANCIERES.....</b>	<b>51</b>
20.1.	COMPTES CONSOLIDES AU 31/12/2006 D'AVANQUEST SOFTWARE .....	51
20.1.1.	<i>Compte de résultats consolidé</i> .....	51
20.1.2.	<i>Bilan consolidé actif</i> .....	52
20.1.3.	<i>Bilan consolidé passif</i> .....	52
20.1.4.	<i>Tableau des flux de trésorerie consolidé</i> .....	53
20.1.5.	<i>Tableau de variations des capitaux propres</i> .....	54
20.1.6.	<i>Annexe aux comptes consolidés</i> .....	55
20.1.7.	<i>Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés</i> .....	78
<b>FAIT A PARIS ET PARIS-LA DEFENSE, LE 15 MAI 2007 .....</b>	<b>79</b>	
20.2.	EXTRAITS DES COMPTES SOCIAUX D'AVANQUEST SOFTWARE S.A. AU 31/12/2006.....	80
20.2.1.	<i>Compte de résultat au 31/12/2006 – 1<sup>ère</sup> partie</i> .....	80
20.2.2.	<i>Compte de résultat au 31/12/2006 – 2<sup>ème</sup> partie</i> .....	81
20.2.3.	<i>Bilan actif au 31/12/2006</i> .....	82
20.2.4.	<i>Bilan Passif au 31/12/2006</i> .....	83
20.2.5.	<i>Annexe aux comptes sociaux</i> .....	84
20.2.6.	<i>Rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels au 31/12/2006</i> .....	86
<b>FAIT A PARIS, LE 15 MAI 2007 .....</b>	<b>87</b>	

<b>LES COMMISSAIRES AUX COMPTES</b> .....	<b>87</b>
20.3. COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES CONDENSES AU 30 JUIN 2007 .....	88
20.3.1. <i>Compte de résultats consolidé</i> .....	88
20.3.2. <i>Bilan consolidé actif</i> .....	89
20.3.3. <i>Bilan consolidé passif</i> .....	89
20.3.4. <i>Tableau des flux de trésorerie consolidé</i> .....	90
20.3.5. <i>Tableau de variations des capitaux propres consolidés</i> .....	91
20.3.6. <i>Annexe aux comptes consolidés</i> .....	92
20.3.7. <i>Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information semestrielle 2007</i> .....	116
20.3.8. <i>Précisions sur l'information sectorielle du 1<sup>er</sup> niveau</i> .....	117
20.4. POLITIQUE DE DISTRIBUTION DES DIVIDENDES .....	117
20.5. PROCEDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE.....	117
20.6. CHANGEMENT SIGNIFICATIF DE LA SITUATION FINANCIERE OU COMMERCIALE .....	117
<b>21. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</b> .....	<b>118</b>
21.1. CAPITAL SOCIAL .....	118
21.1.1. <i>Evolution du capital</i> .....	118
21.1.2. <i>Tableau d'évolution du capital</i> .....	118
21.1.3. <i>Capital autorisé non émis</i> .....	119
21.1.4. <i>Capital potentiel</i> .....	122
21.1.5. <i>Nantissement du capital</i> .....	123
21.1.6. <i>Titres non représentatifs de capital</i> .....	123
21.1.7. <i>Dividendes</i> .....	123
21.1.8. <i>Marché du titre</i> .....	123
21.1.9. <i>Programme de rachat de titres</i> .....	124
21.2. ACTE CONSTITUTIF ET STATUTS .....	124
21.2.1. <i>Objet social</i> .....	124
21.2.2. <i>Organes d'administration, de direction et de surveillance</i> .....	125
21.2.3. <i>Droits, privilèges et restrictions attachés à chaque catégorie d'actions existantes (article 22)</i> .....	125
21.2.4. <i>Modification des droits des actionnaires</i> .....	126
21.2.5. <i>Assemblées Générales (article 19)</i> .....	126
21.2.6. <i>Clauses susceptibles d'avoir une incidence sur le contrôle de la société</i> .....	126
21.2.7. <i>Dispositions relatives aux franchissements de seuils</i> .....	126
<b>22. CONTRATS IMPORTANTS</b> .....	<b>127</b>
<b>23. INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DECLARATIONS D'EXPERTS ET DECLARATIONS D'INTERETS</b> .....	<b>128</b>
<b>24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC</b> .....	<b>129</b>
24.1. MISE A DISPOSITION DU DOCUMENT DE REFERENCE .....	129
24.2. AGENDA FINANCIER 2007/08.....	129
24.3. RECAPITULATIF AGENDA FINANCIER 2006 .....	129
24.4. DOCUMENT ANNUEL ETABLI EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 221-1-1 DU REGLEMENT GENERAL DE L'AUTORITE DES MARCHES FINANCIERS.....	129
<b>25. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS</b> .....	<b>132</b>

## 1. PERSONNES RESPONSABLES

### 1.1. Responsable du document de référence

Bruno Vanryb, Président Directeur Général d'Avanquest Software.

### 1.2. Attestation du Responsable du document de référence

« J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans le présent document de référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document de référence. »

La Garenne-Colombes, le 10 mars 2008

Bruno Vanryb

Président Directeur Général

### 1.3. Informations incluses par référence

En application des dispositions de l'article 28 du Règlement CE n°809/2004, les informations ci-après sont incluses par référence dans le présent document de référence :

- Les comptes consolidés d'Avanquest Software (anciennement BVRP Software) pour 2004 établis en application des normes comptables françaises ainsi que le rapport des commissaires aux comptes y afférant figurent dans le document de référence 2004 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 1<sup>er</sup> avril 2005 sous le numéro D.05-0327;
- Les comptes consolidés d'Avanquest Software (anciennement BVRP Software) pour 2005 établis en application des normes comptables françaises ainsi que le rapport des commissaires aux comptes y afférant figurent dans le document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 25 avril 2006 sous le numéro D.06-0321 complété de son rectificatif déposé le 5 janvier 2007 sous le numéro D.06-0321-R01.

Ces deux documents de référence sont disponibles sur le site Internet de la société <http://www.avanquest.com> et de l'Autorité des Marchés Financiers <http://www.amf-france.org>

### 1.4. Responsables de l'information financière

#### 1.4.1. Monsieur Bruno Vanryb, Président Directeur Général

Avanquest Software SA., Immeuble Vision Défense, 89/91 boulevard National

92257 – La Garenne-Colombes cedex

Tél. : 01 41 27 19 70 - Fax : 01 41 27 37 60

#### 1.4.2. Monsieur Thierry Bonnefoi, Directeur Financier Groupe

Avanquest Software SA. Immeuble Vision Défense, 89/91 boulevard National

92257 – La Garenne-Colombes cedex

Tél. : 01 41 27 19 70 - Fax : 01 41 27 37 60

## 2. CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES

### 2.1. Commissaires aux comptes titulaires

#### 2.1.1. APLITEC

44 Quai de Jemmapes, 75010 Paris. Nommée le 12 février 1998 pour une durée de six exercices. Le mandat de la société Aplitec a été renouvelé pour une durée de six exercices supplémentaires par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelles du 27 mai 2004 soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2010.

#### 2.1.2. Ernst & Young Audit,

Tour Ernst & Young, 11 allée de l'Arche, 92037 Paris-la Défense cedex. Nommée le 30 mai 2006 pour une durée de six exercices soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2012.

### 2.2. Commissaires aux comptes suppléants

#### 2.2.1. Monsieur Jean-Pierre Larroze

44 Quai de Jemmapes, 75010 PARIS. Nommé le 27 mai 2004 pour une durée de six exercices. Le mandat de Monsieur Larroze arrivera à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2010.

#### 2.2.2. Auditex

Tour Ernst & Young, 11 allée de l'Arche, 92037 Paris-la Défense cedex. Nommée le 30 mai 2006 pour une durée de six exercices soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2012.

#### 2.2.3. Tableau relatif à la publicité des honoraires des commissaires aux comptes

			Aplitec				Ernst & Young			Crifa		
	Montant en €	Montant en €	%	%	Montant en €	Montant en €	%	%	Montant en €	Montant en €	%	%
	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005
Audit												
• Commissariat aux comptes, Certification, examen des comptes individuels et consolidés	108 811	100 850	69%	94%	131 149	41 260	94%	100%	-	31 489	-	100%
• Missions accessoires	49 500	6 750	31%	6%	7 500	-	6%		-	-	-	
• Sous-total	158 311	107 600	100%	100%	138 649	41 260	100%	100%	-	31 489	-	100%
Autres prestations	-	-							-	-	-	
Sous-total	-	-			-	-			-	-	-	
TOTAL	158 311	107 600	100%	100%	138 649	41 260	100%	100%	-	31 489	-	100%

Le mandat du cabinet Crifa s'est terminé à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2005. Le cabinet Ernst & Young Audit qui assurait déjà l'audit des filiales américaines et allemandes pour les comptes clos au 31 décembre 2005, a été nommé pour l'audit des comptes sociaux et consolidés d'Avanquest SA au 31 décembre 2006.

### 3. INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES

Données consolidées en IFRS (M€)	Exercice 2006	Exercice 2005	Exercice 2004	Variation 2006 vs 2005	Variation 2006 vs 2004
Chiffre d'affaires	74,4	70,6	57,0	+5,3%	+30,5%
Résultat opérationnel	3,9	9,0	6,7	-56,7%	-41,8%
Résultat courant	3,7	8,7	6,4	-57,5%	-42,2%
Résultat net (part du groupe)	2,8	6,9	5,3	-59,4%	-47,2%
Résultat par action (en €)	0,41	1,11	1,01	-63,0%	-59,4%
Résultat par action après dilution potentielle (en €)	0,37	1,01	0,93	-63,4%	-60,2%
Capitaux propres part du groupe	58,0	54,6	38,4	+6,2%	+51,0%
Dettes financières	2,0	9,1	7,4	-78,0%	-73,0%
Trésorerie disponible	12,6	22,8	19,7	-44,7%	-36,0%
Ratio dettes financières nettes / fonds propres	-0,18	-0,25	-0,32		

En milliers d'€uros	Janvier-Mars 2007	Avril-Juin 2007	1er semestre 2007	1er semestre 2006 (1)
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>23.973</b>	<b>27.379</b>	<b>51.352</b>	<b>35.332</b>
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>-678</b>	<b>-1.222</b>	<b>-1.900</b>	<b>1.828</b>
Eléments non récurrents	-278	-1.497	-1.775	-
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>-913</b>	<b>-3.073</b>	<b>-3.986</b>	<b>1.683</b>
<b>Résultat net</b>	<b>-1.043</b>	<b>-2.203</b>	<b>-3.246</b>	<b>1.136</b>

(1) Données non directement comparables pour cause de changement de périmètre : les chiffres de janvier à juin 2007 incluent 5 mois d'activité de Nova Development et 3 mois pour le Groupe Emme.

## 4. FACTEURS DE RISQUES

### 4.1. Risque Clients

Le chiffre d'affaires des dix premiers clients est de 28M€ soit 41,5% du chiffre d'affaires total (contre 44% l'exercice précédent).

Durant l'exercice 2006, le premier client du Groupe a représenté 10,1% du chiffre d'affaires consolidé, le deuxième client du Groupe représente 5,0% des ventes consolidées, le troisième client 4,3% et le quatrième 4,2%. Les suivants représentent chacun moins de 4% des ventes.

Compte tenu de la qualité des entreprises clientes d'Avanquest Software et de l'historique des relations, il existe peu de risque client appréciable. Toute interruption de contrat avec un client significatif donnerait lieu à la mise en place d'une période de transition permettant à la société de réorienter ses axes de vente.

- La relative concentration du poste client s'explique par la stratégie de ventes du Groupe auprès de grands comptes :
- en OEM par le référencement de ses produits auprès des premiers fabricants mondiaux de micro-ordinateurs, de modems et de téléphones mobiles notamment ;
- en distribution par un système de vente indirecte auprès des grossistes, de la grande distribution, d'enseignes de multi-spécialistes notamment.

La stratégie du Groupe qui vise à développer différents pôles d'activités en étendant chaque année le nombre de clients sur chaque pôle et en diversifiant les zones géographiques, permet à Avanquest Software d'accentuer la diversification de sa clientèle.

Tous les risques d'impayés sont systématiquement provisionnés en fonction des informations disponibles au moment de la clôture des comptes, dans le cadre d'une approche prudente.

### 4.2. Risque Fournisseurs

Il n'existe pas de risque lié aux fournisseurs qui aurait une incidence sur la réalisation technique ou financière des activités de la société Avanquest Software. Avanquest Software et ses filiales utilisent principalement les services ou les produits de plus de 300 fournisseurs dont les principaux sont des imprimeurs pour la réalisation des manuels et le conditionnement des produits, et des fournisseurs de cédérom pour l'approvisionnement et la duplication en sous-traitance de ces supports.

Avanquest Software ne subit aucune dépendance vis-à-vis de ses principaux fournisseurs, puisqu'elle réalise ses achats dans des secteurs extrêmement concurrentiels avec des fournitures à faible valeur ajoutée qui peuvent être remplacées sans difficulté. En outre, l'augmentation de la capacité d'achat d'Avanquest Software, liée à sa croissance, lui donne accès à de nouvelles sources d'approvisionnement.

La plupart des sociétés du Groupe commercialisant des logiciels développés par des éditeurs partenaires est liée par des accords de longue durée avec leurs fournisseurs. Toute interruption de contrat avec un fournisseur significatif donne lieu à la mise en place d'une période de transition permettant à la société de développer d'autres sources de revenus.

### 4.3. Risque de marché

#### 4.3.1. Risque de Change

L'exposition de la Société au risque de change porte principalement sur les ventes négociées avec les clients en dollars des Etats-Unis diminuées des dépenses et d'éventuels investissements ou remboursement d'emprunts dans cette monnaie, soit un montant net budgété d'environ 10 M\$ en 2007.

La société bénéficie de lignes de couverture du risque de change. Chaque année lors de l'établissement du budget, la société a recours à des instruments de couverture, constitués principalement de ventes à terme destinées à couvrir au minimum le cours budget.

Au 31 décembre 2006, plusieurs couvertures sous forme de ventes à terme et d'options ont été mises en place pour un montant total de 5,3 M\$ afin de couvrir partiellement le budget 2007. Au 30 juin 2007, le montant total des couvertures était de 3,4 M\$.

L'évolution des monnaies étrangères contre l'euro a un impact de conversion sur les comptes de résultats des sociétés dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro. Une évolution défavorable de l'euro de 1% aurait un impact d'environ 0,7M€ sur le chiffre d'affaires et d'environ 0,1M€ sur le résultat opérationnel.

#### 4.3.2. Risque de Taux d'Intérêt

Les emprunts contractés par la Société (1,8 M€ au 31 décembre 2006 et 16M€ au 30 juin 2007) ont des taux d'intérêt basés sur l'Euribor 3 mois ou 6 mois ou le Libor 6 mois pour la partie tirée en devise.



Afin de protéger les résultats du groupe contre les variations de taux à la hausse, des couvertures ont été mises en place pour des montants au 30 juin 2007 de 6 M\$, pour la partie de la ligne tirée en dollars et 4 M€ pour la partie tirée en euros.

Une augmentation des taux d'intérêts variables de 1% aurait un impact négatif sur les charges financières annuelles de l'ordre de 0,2M€.

#### 4.3.3. Risque sur les Actions

La trésorerie de la Société est investie essentiellement en placements monétaires sans risque ou monétaires dynamiques dont la valeur de réalisation est quasiment identique à la valeur dans les livres. De même, le portefeuille d'actions propres de la Société (3.000 actions au 31 décembre 2006) est réduit. En conséquence, la Société n'est exposée à aucun risque significatif sur actions.

#### 4.4. Risque de Liquidité

En 2006, Avanquest a remboursé la totalité des emprunts contractés depuis 2002 et mis en place une ligne de crédit confirmée sur 7 ans d'un montant total de 26M€. Cette ligne a été mise en place sous forme de lignes bilatérales avec 5 banques. Chaque ligne de crédit comporte des clauses prévoyant la possibilité d'un remboursement anticipé en cas de non respect de certains ratios financiers (« covenants ») à savoir à la date de clôture un ratio dettes financières nettes/fonds propres (calculé sur le bilan consolidé) qui ne doit pas dépasser 0,8 et un ratio Dette Financière Nette Consolidée / Capacité d'Autofinancement Consolidée qui ne doit pas dépasser 3.

Au 31 décembre 2006, l'utilisation de la ligne de crédit est de 1,8M€ et la Société respectait tous les « covenants ».

Les dettes financières dont l'échéance est à plus d'un an s'élèvent à 1.857 K€. Les autres dettes à plus d'un an s'élèvent à 1.400 K€ et sont relatives aux compléments de prix potentiels sur les acquisitions de Magnaways, IMR et FastTrak. L'échéance des autres dettes est à moins d'un an.

Au cours de l'exercice les dettes ont évolué comme suit :

En €000	31/12/05	Augmentations	Remboursements	Variation périmètre / Variation change	31/12/06
Emprunts auprès d'établ. de crédit	8 800	1 857	8 671	-127	1 859
Autres dettes financières	260		66	-27	167
Concours bancaires courants	0				0
Intérêts courus non échus	60		58		2
<b>Total</b>	<b>9 120</b>	<b>1 857</b>	<b>8 795</b>	<b>-154</b>	<b>2 028</b>

La part à moins d'un an des dettes financières s'élève à 80 K€. La part à plus d'un an et à moins de cinq ans des dettes financières s'élève à 1.948 K€. Aucune dette n'a une échéance à plus de cinq ans.

Durant le premier semestre 2007, les dettes ont évolué comme suit :

En €000	31/12/06	Augmentations	Remboursements	Variations périmètre/ change	30/06/07
Emprunts auprès d'établ. de crédit	1 859	14 467	648	885	16 563
Autres dettes financières	167		37	-16	114
Concours bancaires courants	0	10		1	11
Intérêts courus non échus	2	320		1	323
<b>Total</b>	<b>2 028</b>	<b>14 797</b>	<b>685</b>	<b>871</b>	<b>17 011</b>

L'augmentation au cours du semestre provient essentiellement de l'acquisition de la société Nova Development financée en partie en numéraire en utilisant les lignes de crédit disponibles.

#### **4.5. Risques Technologiques**

Avanquest possède en propre la technologie et le savoir-faire de ses produits et services et ne dépend donc pas de source externe. Avanquest considère que l'évolution des technologies est correctement appréhendée dans le secteur du logiciel, tout au moins pour les trois prochaines années.

Les risques techniques liés aux logiciels sont peu importants. En effet, les logiciels vendus en OEM ou développés spécifiquement sont validés et approuvés par le client avant la mise sur le marché. Par ailleurs pour les produits complexes destinés aux entreprises, une période de test par le client potentiel est prévue avant finalisation de la vente.

Avanquest a la capacité de procéder en temps voulu au lancement de nouveaux produits répondant à l'évolution des technologies et des besoins de la clientèle.

#### **4.6. Risques juridiques, Risques Liés à la Propriété Intellectuelle et Industrielle**

En matière de propriété intellectuelle sur ses logiciels et notamment sur les créations de ses salariés, Avanquest bénéficie des dispositions de l'article L.113-9 du code de la propriété intellectuelle et de la section 201 du Code des Etats-Unis. En application de celles-ci, l'ensemble des droits patrimoniaux de propriété intellectuelle afférents aux créations effectuées dans l'exercice de leurs fonctions par les salariés de la société est dévolu à l'employeur. Lors de la négociation et la rédaction de ses contrats clients, Avanquest attache également un soin particulier dans la préservation de ses droits en ne procédant notamment qu'à des concessions limitées de droits de propriété intellectuelle.

Les logiciels d'Avanquest Software sont déposés auprès de l'Agence de Protection des Programmes (APP) dans un souci de préservation de ses droits et de lutte contre le piratage informatique.

En matière de propriété industrielle, Avanquest dispose de plus de 70 marques enregistrées et d'un nombre au moins équivalent de noms de domaine. Les marques considérées comme les plus importantes sont déposées sur l'ensemble du territoire européen, aux Etats-Unis et en Asie. Compte tenu du fort développement à l'international, Avanquest procède régulièrement à l'extension du dépôt de ses marques les plus importantes dans les principaux pays où sont commercialisés ses produits.

Avanquest n'est pas exposé à des risques juridiques spécifiques en dehors de ceux afférents à la propriété intellectuelle et à sa responsabilité civile de manière générale.

Les informations relatives aux litiges significatifs auxquelles la société est exposée sont détaillées à la [section 20.5](#) du présent document de référence.

#### **4.7. Risques liés aux Ressources Humaines**

Avanquest Software, comme ses concurrents, est dépendante de ses équipes de professionnels. Les embaucher et les garder peut se révéler difficile dans un contexte concurrentiel. Pourtant Avanquest a un turn-over assez faible et n'a pas de difficulté majeure pour attirer de nouveaux talents. La direction du Groupe associe la majorité de ses cadres et employés aux résultats de l'entreprise par la mise en place d'un régime d'options de souscription d'actions. Ces schémas d'intéressement ont pour but d'encourager, mais aussi de retenir et motiver, les dirigeants, cadres et employés des sociétés du Groupe.

Chaque année, des augmentations individuelles sont accordées, liées à l'évolution des fonctions, à la réalisation d'objectifs ou pour récompenser des performances.

Les intéressements et la participation sont dégagés en fonction de la performance de chacune des sociétés du Groupe.

#### **4.8. Risques Industriels et Risques Liés à l'Environnement**

Du fait de la nature de son activité, la société n'est pas ou peu exposée à ce type de risques.

#### **4.9. Assurances – Couverture des Risques**

La société dispose de polices d'assurance, que la direction du Groupe considère adéquates. Ces polices, et leur adéquation sont revues régulièrement et au minimum une fois par an. Avanquest Software SA a souscrit des polices assurant la couverture des pertes d'exploitation, les dommages aux biens et de la responsabilité civile (de la société et des mandataires sociaux). Ces polices sont validées par le comité de direction.

Le montant de la couverture perte d'exploitation s'élève à 3,5 M€ (avec une franchise de 3 jours de perte d'exploitation). Le montant des couvertures de dommages aux biens est plafonné à 2,5 M€ (avec une franchise de 2 K€). Les risques de responsabilité civile de la société sont couverts à hauteur de 7,5 M€ (avec une franchise de 25 K€).

La prime globale pour ces polices est d'environ 52K€. est ce toujours vrai avec Emme et Nova?

Par ailleurs chacune des filiales du groupe souscrit localement à des polices d'assurance adaptées à ses besoins et conformes aux obligations légales locales.

## 5. INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR

### 5.1. Histoire et évolution de la société

#### 5.1.1. Raison sociale et nom commercial, siège social

La dénomination de la société est Avanquest Software, ses noms commerciaux sont : Avanquest, Blue Squad et BVRP Software. Le siège social d'Avanquest Software est sis :

Immeuble Vision Défense 89/91 boulevard National – 92257 La Garenne-Colombes Cedex France

Téléphone : +33 (0)1 41 27 19 70

#### 5.1.2. Forme juridique

Société Anonyme au capital de 10.277.537 euros, régie notamment par les dispositions des livres II des parties législative et réglementaire du code de commerce relatives aux sociétés commerciales et aux groupements d'intérêts économiques.

#### 5.1.3. Registre du commerce et des sociétés – Code d'activité

La société est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le n° B 329 764 625. Le code d'activité de la société est 722A.

#### 5.1.4. Date de constitution, durée de vie

La société a été constituée le 28 mai 1984 pour une durée de 60 ans, soit jusqu'au 28 mai 2044.

#### 5.1.5. Exercice social

L'Assemblée Générale Mixte du 30/05/07 a approuvé le changement de date de clôture de l'exercice social. Chaque exercice social a une durée d'une année, commençant le 1<sup>er</sup> avril et finissant le 31 mars. L'exercice 2007/2008 aura une durée exceptionnelle de 15 mois du 1<sup>er</sup> janvier 2007 au 31 mars 2008.

#### 5.1.6. Objet social (article 2 des statuts)

L'article 2 des statuts définit l'objet de la société comme suit :

- la création et la commercialisation de logiciels informatiques ;
- la fabrication et le commerce de tout matériel à vocation électronique et informatique ;
- la prestation de tous services se rapportant aux activités ci-dessus ;
- la participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ;
- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement

#### 5.1.7. Evènements importants dans le développement de l'activité et la stratégie de la société

Créée en 1984 sous le nom de BVRP Software, Avanquest Software a pour vocation l'édition de logiciels professionnels grand public pour micro-ordinateurs de type PC et compatible.

Dès 1987, Avanquest Software oriente son activité vers le développement de logiciels de communication, un secteur dont les grands éditeurs sont absents. Avanquest Software est l'une des premières sociétés au monde à mettre sur le marché un logiciel de télécopie pour micro-ordinateurs.

Avanquest Software s'impose alors comme le leader français du logiciel de communication. Confrontée en 1990, comme l'ensemble des entreprises du secteur, à une forte pression sur les prix, et forte de la renommée de ses produits et de son avance technologique, Avanquest Software décide alors de réorienter sa stratégie afin d'ouvrir le marché le plus vaste possible pour ses logiciels :

- en créant une gamme de produits très performante et complète destinée au grand public, diffusée à un prix attractif par la vente en distribution,
- en créant une gamme de produits simplifiée, traduite en de nombreuses langues et destinée à la vente en OEM à l'international.

Cette stratégie s'applique aujourd'hui aux nouvelles gammes de produits axées sur les technologies de la téléphonie mobile, les logiciels de productivité et les logiciels utilitaires.

Au cours des années 2001 et 2002, Avanquest s'est recentrée sur son cœur de métier, le logiciel, en cédant les activités du pôle multimédia (« web agency ») puis les services d'assistance technique (« hot line ») tout en élargissant sa gamme de produits et en mettant en place un réseau de commercialisation mondial.

L'objectif affiché est de devenir un leader mondial de l'édition de logiciels en ayant une répartition équilibrée entre les logiciels conçus en interne et les logiciels développés par des partenaires externes.

Cette stratégie a conduit le groupe à procéder régulièrement à des acquisitions afin d'accélérer sa croissance et de compléter ses gammes produits et sa couverture géographique.

Les principales opérations de croissance externe et de création de filiales ont été :

- En 1996, création de BVRP USA Software Inc.
- En décembre 1998, acquisition de la société Kommunicate au Royaume-Uni
- En avril 2000, acquisition de la société Seattle Lab aux Etats-Unis
- En juillet 2000, acquisition de la société Vicomsoft au Royaume-Uni et aux Etats-Unis
- En mai 2001, acquisition de la société AB Soft en France
- En septembre 2001, acquisition de la société Guildsoft au Royaume-Uni
- En décembre 2002, acquisition de 51% du capital de la société Elibrium LLC aux Etats-Unis
- En octobre 2003, acquisition de la société MediaGold en Allemagne et au Royaume-Uni
- En avril 2004, acquisition des 49% restants du capital d'Elibrium LLC
- En juin 2004, acquisition d'Outsource en Espagne
- Création début 2005 d'Avanquest Korea en Corée du Sud et d'Avanquest China en Chine
- En février 2005, acquisition de la société V-Communications aux Etats-Unis
- En février 2005, acquisition de la société Netcomm Ltd, au Royaume-Uni
- En juillet 2005 acquisition de la société Dr Pott Wirtschaftsberatung GmbH (nom commercial Magnaways) en Allemagne
- Création en Italie en septembre 2005 d'Avanquest Italia S.r.l.
- Création en 2005, en partenariat avec le groupe Softbank BB, d'une joint-venture au Japon baptisée Avanquest BB, détenue à 51% par Avanquest Software et 49% par Softbank BB
- En mai 2006, acquisition des sociétés IMR UK Ltd et Fasttrak Software Publishing Ltd au Royaume-Uni
- En janvier 2007, acquisition de la société Nova Development Corp. aux Etats-Unis
- En avril 2007, au terme d'une offre publique alternative sur Eurolist Paris, acquisition de 97,44% du capital et des droits de vote de la société Emme (Edition MultiMedia Electronique)

Le fort développement d'Avanquest Software s'accompagne d'une nouvelle organisation destinée à favoriser l'intégration des sociétés récemment acquises et la conquête de nouvelles parts de marchés.

## **5.2. Investissements**

### **5.2.1. Principaux investissements réalisés**

Outre les acquisitions et créations de filiales dont la liste est indiquée ci-dessus au paragraphe 5.1.7 les principaux investissements réalisés au cours des trois derniers exercices portent sur la recherche et développement. Le groupe Avanquest a renforcé significativement ses efforts en matière de développement au cours des dernières années. En 2005, les dépenses de R&D ont représenté 8,5M€ contre 5,8M€ en 2004. En 2006, les dépenses de R&D ont été stables, représentant 8,4M€.

Les frais de développement immobilisés en 2006 se sont élevés à 2,1M€ contre 2,2M€ en 2005 et 1,4M€ en 2004.

### **5.2.2. Principaux investissements en cours**

Les principaux investissements en-cours portent à nouveau sur le renforcement des capacités de recherche développement du groupe. Les dépenses de R&D devraient dépasser les 10 M€ en 2007 réparties entre la France (50%), les Etats-Unis (40%) et la Chine (10%).

### **5.2.3. Principaux investissements planifiés**

Il n'existe pas au jour du présent document, d'investissement planifié pour lequel les organes de direction du Groupe ont déjà pris des engagements fermes.

## **6. APERÇU DES ACTIVITES**

### **6.1. Principales activités**

Le Groupe Avanquest Software est à la fois un développeur et un éditeur de logiciels. Le patrimoine intellectuel du groupe, sous la bannière d'Avanquest Software Technology, couvre 3 gammes : la mobilité, les utilitaires et les outils de productivité.

#### **6.1.1. Développement des logiciels – Avanquest Software Technology**

##### **6.1.1.1. Mobilité**

Dans le domaine particulièrement innovant de la Mobilité, sur un marché en très forte expansion, les faits marquants sont la montée en puissance de Connection Manager avec le lancement de la version « Entreprise », la création de la gamme « Téléphonie Mobile » (Sonneries & Logos Mobile 2, Vidéo Mobile, Radio Mobile, Coffre-fort Mobile, DVD to Mobile), et celui de la gamme compatible « Ipod iPod® » avec DVD2Pod, WebPodStudio ou Pod Media Creator Mes Films et DVD (TransferMy DVD), Montage Photo et Vidéo (TransferMy Media). Par ailleurs, Mobile PhoneTools continue de caracoler en tête de sa catégorie des suites de communication pour téléphones portables, avec plus de 70 millions d'exemplaires commercialisés depuis sa sortie.

##### **6.1.1.2. Utilitaires**

L'ensemble de la gamme Utilitaires a été renouvelé en 2006, avec la sortie de Fix-It 7 (Réparez votre PC) et System Suite 7, ainsi que de WebEasy 6, le n°1 des logiciels de création de sites web aux Etats-Unis. D'autres logiciels particulièrement innovants, actuellement en chantier, seront commercialisés en 2007 : SendPhotos, une application client-serveur d'avant-garde permettant de disposer de ses photos partout et sur n'importe quel support, ou SystemCare, une suite de sécurité et de surveillance de la santé générale du PC.

##### **6.1.1.3. Productivité**

La gamme Productivité est celle qui a été rénovée le plus en profondeur avec les développements induits par Vista, ce qui n'a pas empêché l'achèvement et le lancement de la ligne Small Business Pro (Gestion d'Entreprise en France), une suite de gestion-comptabilité très innovante pour les PME-PMI.

#### **6.1.2. Edition de logiciels – Avanquest Publishing**

Avanquest Publishing, réseau formé par l'ensemble des filiales de commercialisation du groupe, a pour vocation de promouvoir et commercialiser les logiciels d'éditeurs ou développeurs tiers dans tous les territoires où le groupe est présent, au travers de tous les canaux de distribution et segments de marché que ce soit la vente de boîtes dans les réseaux de distribution classiques (grossistes, multi-spécialistes, VPC, grande distribution...), la vente de licences auprès des entreprises ou la vente en téléchargement sur Internet.

A cet effet, Avanquest met à la disposition de ses partenaires éditeurs ou développeurs son expertise en matière de traduction, localisation de logiciel, son expertise marketing dans le cadre de la mise en place de l'ensemble des outils liés à la commercialisation des produits (de la réalisation des boîtes au positionnement du produit).

Présent en Amérique du Nord, en Europe et en Asie, Avanquest Software s'adresse au grand public via les canaux Retail, « Online », « Direct to Consumer », aux entreprises par la voie du canal Corporate, et aux grands acteurs de la téléphonie mobile et de l'informatique par le biais de licences OEM.

Avec des équipes expérimentées, déployées mondialement et travaillant en 26 langues, Avanquest Publishing est en mesure de pénétrer rapidement les nouveaux marchés, pour le compte des divisions logicielles du Groupe ou d'éditeurs partenaires tiers.

Avanquest Publishing offre à ses partenaires éditeurs une organisation efficace et fiable pour la distribution de leurs logiciels. En fonction des besoins de chaque partenaire, il peut prendre en charge tout ou partie d'un lancement produit : vente, marketing, conditionnement, production, assemblage, stockage et transport, services d'assistance technique.

La capacité d'Avanquest Publishing à créer des programmes personnalisés permet à la fois de diminuer les risques des partenaires développeurs, et de réduire les temps d'évaluation des acheteurs. Les relations entre les développeurs et les partenaires des réseaux de distribution locaux sont ainsi meilleures, ce qui se traduit directement par un accroissement des ventes sur tous les canaux.

#### **6.1.3. Divisions globales**

La stratégie du Groupe Avanquest Software est d'adresser sur chaque territoire l'ensemble des canaux de distribution que sont l'OEM, le Retail, les ventes de licences aux entreprises et le commerce électronique.

##### **6.1.3.1. Les ventes OEM**

Les ventes de logiciels que réalise le Groupe par ce canal proviennent d'accords OEM (Original Equipment Manufacturer) conclus avec les grands opérateurs de téléphonie mobile, des fabricants de micro-ordinateurs, d'assistants personnels, de téléphonie mobile ou de périphériques et accessoires mobiles. Les logiciels sont ici

intégrés aux matériels des constructeurs pour les rendre plus conviviaux ou leur apporter de nouvelles fonctionnalités.

Les activités OEM d'Avanquest Software ont représenté environ 21% de son chiffre d'affaires Logiciels en 2006.

Outre la signature en Europe d'un nouvel accord avec l'un des premiers constructeurs mondiaux de téléphones portables, la croissance de notre activité OEM a été portée par les progrès de la filiale récemment créée en Asie. Notre implantation locale a permis à Avanquest Software de jouer un rôle déterminant sur le marché chinois en forte expansion des équipements et technologies cellulaires. En 2006, deux acteurs majeurs en Asie (T&A Mobile Phones et Datang Mobile) ont décidé d'incorporer le logiciel Mobile PhoneTools d'Avanquest à leurs téléphones portables et cartes PC. Les nouveaux partenariats ne se sont pas limités à la Chine. Des succès ont été remportés sur tous les continents : un accord d'envergure mondiale a été signé avec Sony Ericsson qui intégrera Mobile PhoneTools à la totalité de sa gamme de téléphones. Notre partenariat historique avec HP a été étendu à l'intégration de solutions de téléphonie et de télécopie à toute une gamme d'imprimantes disponibles sur les principaux marchés européens. Enfin, de nouveaux contrats ont été signés avec les opérateurs de téléphonie et fournisseurs d'accès réseaux Internet en Europe (Optimus) et aux États-Unis (Rogers).

La division OEM d'Avanquest Software présente une gamme étendue de solutions logicielles à la pointe des avancées technologiques, telles que SendPhotos Mobile. Cette offre novatrice est conçue pour accroître les possibilités de l'utilisateur lors de la prise, la gestion et le partage de photos haute résolution. SendPhotos Mobile marque ainsi notre entrée sur le marché en pleine expansion des services mobiles à forte valeur ajoutée avec une solution complète clé en main pour les réseaux 3G, visant à augmenter les revenus moyens par abonné et développer les ventes de téléphones portables équipés d'appareil photo haute résolution. Le logiciel phare d'Avanquest Software, commercialisé à plus de 70 millions d'exemplaires à travers le monde depuis son lancement en 2002, ne cesse d'évoluer et progresser : Mobile PhoneTools 4 est doté d'une nouvelle interface utilisateur toujours plus efficace et intuitive. Trois nouvelles versions spécialisées de cette suite logicielle de communication ont également été développées. Chacune est conçue pour permettre aux fabricants de téléphones ou de cartes PC, ainsi qu'aux opérateurs, de proposer à leurs utilisateurs un outil performant, capable d'optimiser l'ensemble des fonctionnalités de leurs appareils mobiles.

Enrichie de nouveaux logiciels tels que Mobile Media Manager et Bluetooth Manager, la division OEM d'Avanquest Software n'a de cesse de proposer à ses partenaires des solutions technologiquement avancées afin d'adresser de nouveaux marchés. Pour l'opérateur ou le constructeur, ces solutions innovantes, développées exclusivement pour leur technologie et services spécifiques, sont autant d'avantages compétitifs qui augmentent la valeur de l'offre proposée à leurs clients, les utilisateurs finaux.

#### **6.1.3.2. La vente aux réseaux de distribution (Retail) et aux entreprises**

Avanquest Software est très présent en distribution sur tous les marchés principaux avec notamment des positions très fortes aux Etats-Unis, au Royaume Uni, en Allemagne et en France. Les ventes sont réalisées directement auprès de la grande distribution (Wal Mart, Auchan...), des multi spécialistes (FNAC, PC World, Office Depot, Staples...) ou des distributeurs spécialisés (Ingram, Tech Data, Koch...).

Avanquest a poursuivi activement cette année le développement de ses réseaux de ventes avec un renforcement de son catalogue produits grâce à la signature de nombreux accords d'édition.

L'activité « retail » est la seule connaissant une saisonnalité marquée, le dernier trimestre représentant traditionnellement entre 28 et 32% des ventes annuelles. Elle a représenté environ 34% des ventes en 2006, tandis que la vente de licences aux entreprises a représenté 32% des ventes.

#### **6.1.3.3. Le commerce électronique (E-commerce)**

La dématérialisation du catalogue sur Internet offre de multiples avantages :

- *Pour Avanquest : l'accès à une clientèle complémentaire et diversifiée*

Internet permet aux clients d'acheter les logiciels d'Avanquest Software, dans les régions les moins bien desservies, là où le réseau de revendeurs est le moins dense. Par le biais d'Internet, les internautes ont accès à l'ensemble du catalogue d'Avanquest, ainsi qu'aux logiciels de nos partenaires. Ce canal permet à Avanquest d'élargir sa base de clients avec un rapport coût/efficacité optimal et procure davantage de visibilité à la marque Avanquest. En 2006, de nouvelles boutiques en ligne ont été ouvertes en Espagne, en Italie et au Japon. L'objectif sera de poursuivre cette stratégie de croissance sur le plan géographique en continuant à cibler les marchés les plus porteurs.

- *Pour l'internaute : l'accès à une offre élargie*

Comme pour l'édition musicale, l'espace limité des linéaires en magasins ne permet pas toujours aux utilisateurs de se procurer certains titres spécifiques. Au total, ces clients potentiels représentent une demande significative à laquelle seul Internet permet de répondre. Il s'agit d'un phénomène bien connu des spécialistes du commerce électronique sous le nom de «long tail» (appelé parfois «longue traîne» en français) pour exploiter au mieux l'ensemble des titres présents dans les fonds de catalogue. Cette stratégie, particulièrement adaptée au vaste catalogue de Emme, assurera à Avanquest un fort relais de croissance en 2007. Pour répondre aux inquiétudes de certains clients encore réfractaires à l'achat en

ligne en raison des risques liés à la sécurité des paiements, Avanquest a décidé en 2006 d'élargir le paiement par carte bancaire au paiement par PayPal, virement bancaire ou chèque. Cette initiative a permis d'augmenter significativement les ventes et d'accroître la satisfaction des clients. En 2007, d'autres actions de ce type seront développées pour favoriser l'achat en ligne et faire d'Avanquest Software la boutique en ligne de référence en matière d'achat de logiciels sur le Web.

- *Un relais de croissance rentable*

Les résultats obtenus en 2006 traduisent une croissance exponentielle complétant harmonieusement le succès d'Avanquest sur les canaux traditionnels. Les ventes en ligne ont augmenté trois fois plus vite que celles des autres circuits de commercialisation.

Alors que chaque jour s'élargit davantage la communauté des internautes qui sont fidèles à Avanquest et qui achètent dans les boutiques en ligne du Groupe, l'objectif est d'être un fort vecteur de croissance rentable pour le groupe, en contribuant à créer de la valeur pour les actionnaires.

Basé sur une puissante plate-forme d'e-commerce propriétaire, Avanquest Online offre l'accès à l'ensemble de son catalogue de logiciels édités dans le monde entier, et permet à ses clients de profiter d'une offre à la fois exhaustive et adaptée aux besoins particuliers de chaque pays dans leur langue nationale.

- *Une stratégie à la fois globale et locale :*

le marketing «online» de l'ensemble des logiciels du Groupe est géré de façon centralisée pour des raisons d'efficacité opérationnelle, mais s'enrichit constamment des meilleures pratiques locales pour faire bénéficier les Clients de l'offre logicielle la plus complète et diversifiée, tout en assurant un service de grande qualité, partout dans le monde.

Les ventes en e-commerce ont représenté 13% des ventes de logiciels du groupe en 2006, en progression de 35% par rapport à 2005.

## **6.2. Principaux marchés**

### **6.2.1. Marché des logiciels de communication et mobilité**

Les logiciels de communication et de mobilité sont destinés à optimiser la communication, que ce soit pour envoyer un fax depuis un ordinateur portable, ou établir une connexion sans fil entre un ordinateur portable et un téléphone sans effort. Les logiciels de synchronisation, de sauvegarde, de multimédia ou de connexion sont destinés à être utilisés avec des PC et des téléphones mobiles et sont vendus au travers des canaux de vente principaux : le web, le retail, les réseaux de revendeurs et les accords OEM.

Le marché de la mobilité, auquel s'adressent les logiciels de communication d'Avanquest Software, est en constante croissance depuis plusieurs années grâce à une réduction des coûts d'équipement et à une évolution technologique toujours plus rapide ainsi qu'à une baisse du prix de composants informatiques. Gartner estime que 812 millions de terminaux mobiles ont été vendus en 2005, grâce à une forte croissance sur tous les territoires. Ils estiment que les ventes dépasseront le milliard d'unités en 2008.

De plus en plus de personnes utilisant des terminaux mobiles, aussi bien à des fins professionnelles que personnelles, les développeurs de logiciels doivent proposer des solutions intégrées qui permettent aux utilisateurs de connecter leurs terminaux ensemble et d'améliorer les capacités de leur matériel.

Les applications telles que Mobile PhoneTools répondent aux besoins de ce nombre croissant d'utilisateurs, leur permettant ainsi de communiquer efficacement, où qu'ils soient, au travers de leurs outils de communication préférés (email, SMS, etc.) ainsi que de synchroniser leurs contacts entre leur téléphone mobile et leur ordinateur portable. Les outils offerts par les opérateurs téléphoniques avec leurs terminaux étant de plus en plus répandus, Avanquest répond aux besoins des utilisateurs en créant de nouveaux outils simplifiant la sauvegarde de données, non seulement en connexion locale mais également en OTA (Over-the-Air).

En 2005, en réponse à la portabilité croissante du matériel numérique, et plus particulièrement à l'explosion des sonneries pour téléphones portables, Avanquest a lancé son logiciel innovant Ringtone Media Studio, destiné aux utilisateurs de sonneries de tous âges. Prévoyant la croissance importante des ventes de téléphones-appareils photos, (selon Gartner Dataquest, les téléphones-appareils photos ont représenté 20% des ventes de combinés en Amérique du Nord en 2004 et ce chiffre devrait atteindre 70% en 2008.), en plus du module sonneries, Avanquest a ajouté à son logiciel la possibilité pour les utilisateurs de créer leur propre fond d'écran et leurs vidéos en utilisant leurs images et leurs sons personnels.

Avec la multiplication des connexions réseaux (WiFi, cellulaire, 3G, etc.) Avanquest se positionne naturellement comme un acteur majeur et adresse ce marché en lançant Connection Manager, un logiciel qui permet aux utilisateurs et aux entreprises où qu'ils soient et via tous types de réseau.

Les principaux concurrents d'Avanquest Software sur le marché des logiciels de synchronisation PC pour téléphones mobile sont Smith Micro, FutureDial, Susteen et Mobile Action ainsi que certains fabricants de téléphones mobiles qui développent eux-mêmes leurs applications pour les associer à leurs produits. On peut noter également la présence d'éditeurs européens de petite taille, comme par exemple RTE en France.

Les concurrents d'Avanquest Software sur le marché des outils de connexion réseau sont : PCTel, Diginext, BirdStep ou encore Funk Software et MeetingHouse sociétés spécialisées dans la sécurité.

### **6.2.2. Marché des logiciels de productivité**

Pour certaines petites entreprises, les logiciels qu'elles utilisent pour démarrer, rester organisées et croître sont aussi importants que le service ou le produit qu'elles vendent. Avec plus de 40 millions de petites entreprises au niveau mondial, leurs besoins en matière de technologie varient énormément selon leur activité, leur taille, leur budget et leur localisation, mais elles ont le même besoin d'utiliser efficacement leur temps et leur argent.

Les produits de la marque MySoftware consistent en des outils faciles d'utilisation et répondant à des besoins spécifiques, permettant d'aider ces entreprises à communiquer avec leurs clients, de gérer leurs finances et de maintenir une base de données à jour.

D'abord vendus aux Etats-Unis au travers des plus grands réseaux de distribution et sur le web, les produits MySoftware sont commercialisés depuis 2006 au Royaume-Uni et en France, et bientôt en Italie, en Allemagne et en Espagne. Les différences régionales en termes de réglementations financières, de monnaies, de comportement d'achat et de culture, font que les marchés des PME de chaque région du monde doivent être adressés différemment. La force d'Avanquest réside dans le fait que chacune de ses filiales aux Etats-Unis, au Royaume-Uni, en France, en Allemagne, en Italie, en Chine et au Japon apporte son expérience locale pour adresser les tendances et les demandes spécifiques du marché.

L'utilisation d'applications financières permet d'obtenir, de la façon la plus précise possible, une situation financière de la société alors que la moitié des sociétés de moins de 100 salariés utilisent encore des tableurs et un papier et un crayon pour établir leurs résultats financiers. La force des produits MySoftware est de constituer une première étape pour les sociétés passant d'un système manuel à une solution plus adaptée pour des tâches telles que la facturation, l'écriture et la comptabilité. En complément des produits *My Invoices & Estimates Deluxe*, *Checksoft* et *Bookkeeper*, le logiciel *Small Business Pro* inclut des modules permettant de gérer la comptabilité, l'inventaire, les bases clients, les transactions des points de ventes, la synchronisation des relevés bancaires, le business planning & les prévisions et la facturation. Avec le logiciel *Small Business Pro*, Avanquest pénètre le marché de la comptabilité qui représente aujourd'hui 400 millions de dollars et qui devrait atteindre 500 millions de dollars d'ici 2008 (source Gartner).

Avec le lancement de ces produits aux Etats-Unis et en Europe en 2006, Avanquest entend fournir la seule ligne de produits qui offre à la fois les outils adressant les tâches spécifiques aux PME et en même temps un système de gestion d'entreprise complet qui accompagnera la croissance des PME.

### **6.2.3. Marché des logiciels utilitaires**

Le marché des utilitaires, adressé par le Groupe Avanquest Software sous la marque VCOM, se divise en quatre familles de produits : les logiciels de sécurité, de maintenance système, de sauvegarde de données et de design web.

La gamme sécurité VCOM se compose principalement des deux logiciels SystemSuite™ Professional et Fix-It Utilities™ Professional. SystemSuite™ comprend un anti-virus, un anti-spyware, un anti-spam et un firewall ainsi que des outils de diagnostic. Fix-It Utilities™, qui offre des outils de protection et de diagnostic, représente plus de 60% du marché de maintenance système américain, en croissance de 10% par rapport à 2004 en terme de revenus et de plus de 5% en volume (source NPD), pour un marché représentant plus de 4,6M\$ et plus de 52,9M\$ pour les suites de maintenance système.

Le segment des logiciels permettant la sauvegarde, le transfert de données et la partition est un marché récent important, adressé par la gamme VCOM au travers de ses produits Partition Commander®, Copy Commander™, System Commander® et SecurErase™. Le marché des logiciels de partitionnement représentait sur le territoire américain en 2005 plus de 3,2M\$ (source NPD), les logiciels VCOM représentant près de 20% de ce marché.

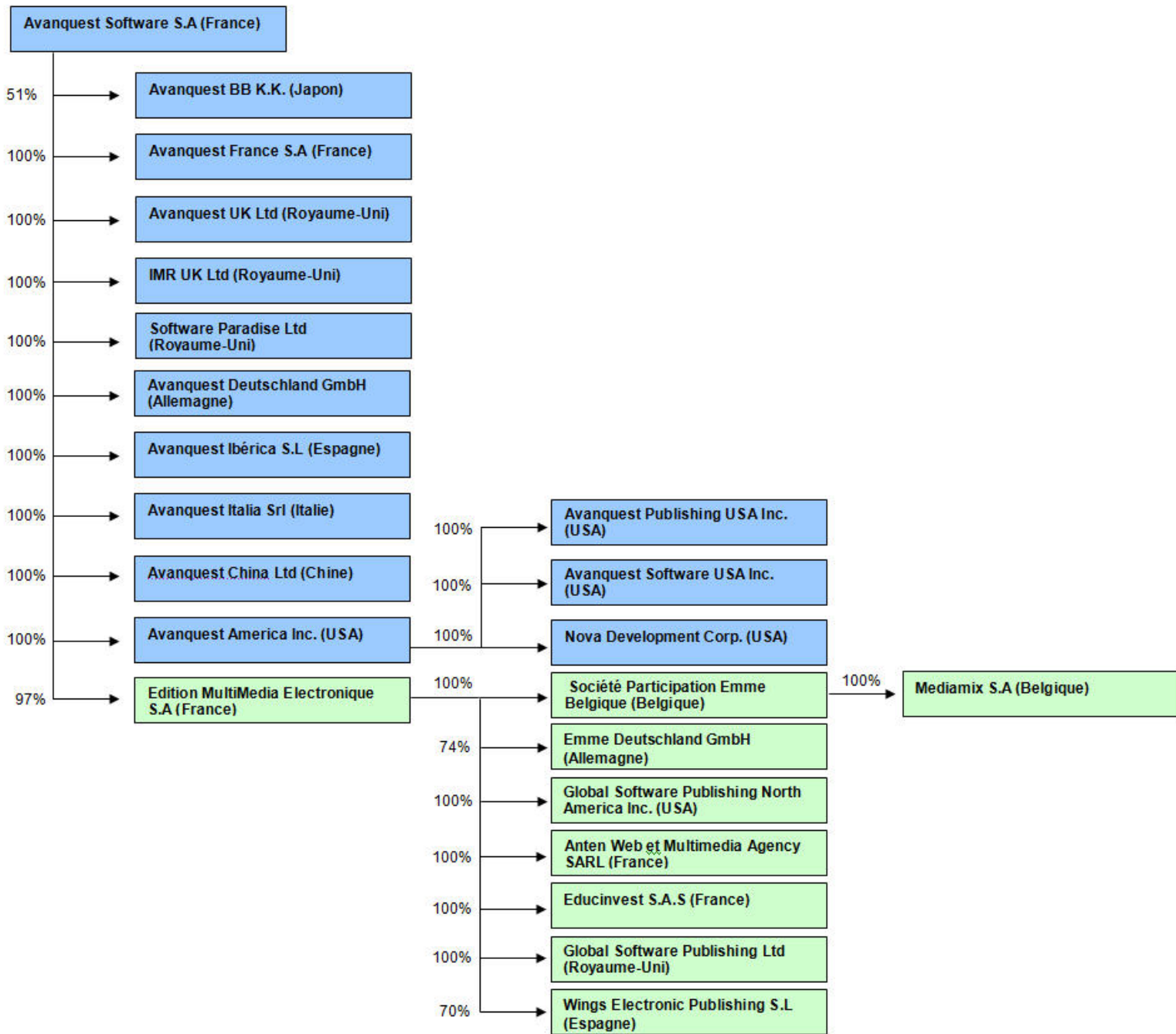
Les principaux concurrents d'Avanquest sur le marché des utilitaires sont DreamCatcher Interactive, Iolo Technologies, Macromedia, Namo Interactive ou encore Symantec, aucun d'eux néanmoins n'opérant sur l'ensemble des segments où se positionne Avanquest.



## 7. ORGANIGRAMME

### 7.1. Organigramme juridique au 31/12/2007

Les pourcentages indiqués ci-dessous sont relatifs à la quote-part de détention en capital et en droits de vote.



### 7.2. Organigramme fonctionnel

#### Direction Générale du Groupe

**Bruno Vanryb** : Président Directeur Général

**Roger Politis** : Directeur Général Délégué, CTO

**Thierry Bonnefoi** : Directeur Financier

**Olivier Wright** : Directeur Europe

#### Activités Américaines

Roger Bloxberg : CEO USA

Todd Helfstein : President USA

### **Activités Européennes**

Olivier Wright : Directeur Europe

Andy Goldstein : Vice Président Europe

### **Division e-commerce**

Bob McNinch

### **Division Technology et Division OEM**

David Wright

### **Division Corporate Solutions**

Chris Thompson

## **7.3. Relations mère-filiales**

Les activités de recherche et développement sont assurées par différentes entités du groupe. Dans le cas des produits de communication et mobilité elles sont assurées pour l'essentiel par les équipes d'Avanquest Software SA, la maison mère. Les filiales vendant les produits développés par Avanquest Software reversent donc des royalties proportionnelles au montant des ventes.

Par ailleurs Avanquest Software a mis en place des conventions de trésorerie avec chacune des filiales afin de financer, si nécessaire, leurs besoins en fonds de roulement et leurs investissements. Enfin, suite au regroupement sur le même site de toutes les activités françaises, Avanquest Software assure pour le compte d'Avanquest France diverses prestations administratives telles que la tenue de la comptabilité, la paye ou le secrétariat juridique. Ces prestations sont faites à des conditions normales de marché et font l'objet soit d'une facturation mensuelle forfaitaire révisable, soit d'une refacturation à hauteur des coûts supportés par Avanquest Software et imputables à Avanquest France. De même, Avanquest Software a conclu des conventions de prestation de services avec ses filiales coréenne et chinoise au titre desquelles ces dernières refacturent à Avanquest Software tout ou partie de leurs frais de fonctionnement.

### **Présentation des principales filiales**

**France** : Les activités françaises sont réalisées au travers de quatre sociétés basées à La Garenne Colombes :

**Avanquest Software SA** assure principalement les ventes en OEM pour le territoire européen ainsi que les ventes par le biais du commerce électronique pour la France et les pays où le groupe ne dispose pas de filiales.

**Avanquest France SA** (anciennement AB Soft), société acquise en mai 2001, localise et commercialise une large gamme de logiciels à travers un vaste réseau de distribution : multi-spécialistes, VPCistes, revendeurs, grossistes ou chaînes. Outre les produits d'Avanquest Software, Avanquest France édite également en France ACDS<sup>TM</sup>, le visualisateur d'images, la gamme d'utilitaires VCom, PC cillin de Trend Micro ou Monarch, l'outil d'extraction de données.

**Emme SA**, société acquise en avril 2007, Emme est spécialisée dans l'édition et la production d'œuvres multimédia, de cédéroms ludoéducatifs et interactifs et de logiciels grand public. Emme est un des leaders en France sur ce secteur. Emme commercialise ses produits au travers un vaste réseau de distribution et se positionne également parmi les leaders du marché « retail » en France.

**Educinvest SAS** (filiale de Emme), Educinvest est spécialisée dans la vente de logiciels et produits multimédias à destination du marché de l'éducation.

**Royaume-Uni** :

**Avanquest UK Ltd** a été constituée en 2004 en fusionnant les quatre sociétés anglaises acquises depuis 1998. La société couvre l'ensemble des canaux de commercialisation, s'adressant à la fois aux grands comptes, aux PME et aux particuliers. Les aspects techniques de la plateforme de commerce électronique sont également gérés par les équipes anglaises. Avanquest UK emploie 75 personnes. Avanquest UK intègre également les équipes de Fasttrak Software Publishing Ltd, société acquise en mai 2006 et spécialisée dans la vente de logiciels grand public sur le marché « retail ».

**IMR UK Ltd** a été acquise en mai 2006. IMR est spécialisée dans la fourniture de solution de gestion électronique de documents à destination des entreprises. L'activité d'IMR complète parfaitement l'offre « entreprises » d'Avanquest UK.

**GSP Ltd** (filiale de Emme), leader au Royaume-Uni sur le marché « retail » est spécialisée dans l'édition et la distribution de logiciels et produits multimédia interactifs grand public.

#### Etats-Unis :

**Avanquest Publishing USA Inc.** (regroupant les activités des sociétés Elibrium LLC et VCommunications Inc.), filiale d'Avanquest depuis 2002 (Elibrium) et 2005 (VCommunications), basée à Pleasanton en Californie représente Avanquest aux Etats-Unis pour le marché Retail et web auprès de plus de 10 000 magasins informatiques dont Wal-Mart, Staples, Office Depot... Les équipes de R&D des gammes Utilitaires et Productivité sont également basées à Pleasanton.

**Nova Development Corp.**, société acquise en janvier 2007, Nova est basée en Californie à Calabasas et est un des tout premiers éditeurs américains dans le domaine des logiciels de productivité. Nova est également le n°1 des logiciels de gestion des images et du graphisme (source NPD Techworld Reports, 2006).

**Avanquest Software USA Inc.**, basée à Denver, Colorado et fondée en 1996 se charge principalement de la mise sur le marché américain des logiciels du groupe via des accords OEM. Elle emploie également une partie des équipes de R&D de la division mobilité.

#### Allemagne :

**Avanquest Deutschland GmbH** regroupe les activités des sociétés MediaGold (acquise en 2003) et Magnaways (acquise en 2005). La société commercialise en Allemagne l'ensemble de l'offre produits du groupe sur les canaux retail, commerce électronique et ventes aux entreprises.

**Emme Deutschland GmbH**, (filiale de Emme), anciennement Modern Games GmbH, la société commercialise en Allemagne le portefeuille « allemand » du Groupe Emme essentiellement sur le canal retail. Les équipes de Emme Deutschland et d'Avanquest Deutschland ont fusionné opérationnellement sous la direction unique de l'actuelle direction d'Avanquest Deutschland.

#### Espagne :

**Avanquest Ibérica S.L** a été créée au mois de juin 2004 et a racheté le fonds de commerce de la société Outsource S.L. Avanquest Ibérica commercialise sur les territoires espagnol et portugais l'ensemble de l'offre du groupe sur les canaux retail, commerce électronique et ventes aux entreprises.

**Wings Electronic Publishing S.L.**, (filiale de Emme), l'activité de cette société était peu significative et intégrée à Avanquest Ibérica en août 2007.

#### Belgique :

**SPEB S.A** (filiale de Emme) cette société est une holding qui a été constituée lors du rachat de Mediamix. Elle n'exerce aucune activité commerciale.

**Mediamix S.A**, (filiale de Emme), cette société gère l'activité du groupe Emme en Belgique. Emme ayant décidé de vendre de manière indirecte ses produits sur le territoire belge, Mediamix a essentiellement une activité de suivi du distributeur des produits Emme en Belgique.

**Italie : Avanquest Italia Srl**, créée en septembre 2005, est dotée d'une équipe de 4 collaborateurs bénéficiant d'une grande expérience dans l'édition de logiciels en Italie. Avanquest Italia, dispose d'un réseau de partenaires établi durant ces dernières années, ainsi que d'un catalogue de produits déclinés dans les trois principales catégories logiciels du Groupe : Mobilité, Utilitaires et Productivité.

**Chine : Avanquest China** est implanté à Shanghai et emploie 60 collaborateurs. Avanquest China est composée d'un centre de R&D et d'une équipe commerciale. Avanquest China se situe à proximité des marchés-phares de l'Asie.

**Japon : Avanquest BB**, créée en décembre 2005, sous forme d'une joint venture entre Avanquest Software (51% du capital) et Softbank BB (49%). Implantée à Tokyo, Avanquest BB a pour double vocation de mettre à disposition des utilisateurs japonais les logiciels les plus innovants du marché mondial, édités et développés par Avanquest et de proposer les logiciels japonais les plus novateurs, par le biais des filiales Avanquest basées aux Etats-Unis, en Europe et en Asie. En juillet 2007, Avanquest et Softbank ont décidé de modifier la nature de leur relation. Softbank BB a acquis la participation d'Avanquest dans Avanquest BB. Cette dernière demeure néanmoins le partenaire d'Avanquest au Japon notamment en qualité de distributeur des gammes BVRP et V Com.

## **8. PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS**

### **8.1. Immobilisations corporelles**

Les seules immobilisations corporelles du Groupe Avanquest Software sont relatives à des agencements, des installations et du matériel informatique.

La totalité des locaux des filiales est louée. Il n'existe pas de charges en dehors des loyers et des charges locatives.

### **8.2. Questions environnementales**

L'activité d'Avanquest Software n'est pas par nature soumise à des questions environnementales. Celles-ci ne peuvent donc pas influencer l'utilisation par la société de ses immobilisations corporelles qui sont en tout état de cause peu significatives et non exposées aux facteurs environnementaux.

## 9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT

### 9.1. Situation Financière au 31 décembre 2006

Le Groupe Avanquest Software enregistre pour l'ensemble de l'année un chiffre d'affaires de 74,3 M€ et un résultat opérationnel courant de 5,3 M€ (7,1%). Après prise en compte des éléments non récurrents, le résultat opérationnel s'établit à 3,9 M€ soit 5,3 % du chiffre d'affaires.

#### Compte de résultat synthétique (normes IFRS)

En milliers d'euros	Exercice 2006	Exercice 2005	Variation
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>74 335</b>	<b>70 593</b>	<b>+5,3 %</b>
Marge brute	48 503	47 256	
% du chiffre d'affaires	65,3%	66,9%	
<b>Résultat opérationnel courant</b> <sup>1</sup>	<b>5 250</b>	<b>9 082</b>	<b>-42,1 %</b>
% du chiffre d'affaires	7,1%	12,9%	
Eléments non récurrents	-1 331	-41	
Résultat opérationnel	3 919	9 041	-56,6 %
% du chiffre d'affaires	5,3%	12,8%	
Résultat financier	-210	-328	
Impôts	-804	-1826	
Résultat des sociétés en équivalence	-144	-	
<b>Résultat net</b>	<b>2 765</b>	<b>6 886</b>	<b>-59,9 %</b>
Résultat net par action (en €)	0,40	1,11	-64,3 %

1 Le résultat opérationnel courant correspond au résultat opérationnel avant éléments non récurrents (par exemple : charges de restructuration).

Le chiffre d'affaires consolidé affiche donc une croissance de 5,3 % en données brutes et une stabilité à périmètre et taux de change constants.

L'année 2006 aura eu un profil très contrasté avec un excellent premier trimestre (croissance de 20 % et un résultat opérationnel supérieur à 11 %) suivi d'un ralentissement de l'activité Retail ayant impacté les deuxième et troisième trimestres, puis un redémarrage à partir de septembre permettant à Avanquest de réaliser le meilleur trimestre de son histoire en terme de chiffre d'affaires, avec une rentabilité opérationnelle supérieure à 13 %, et ce malgré une évolution défavorable du dollar.

Axe stratégique de développement, et donc priorité en matière d'investissements, l'activité e-commerce a de son côté tenu toutes ses promesses avec une croissance de plus de 35 % sur l'exercice. Les ventes sur Internet représentent désormais 13 % des ventes de logiciels, contre 10 % en 2005.

### 9.2. Résultat opérationnel de l'exercice 2006

Impacté par la moindre croissance du chiffre d'affaires anticipée en début d'année, le résultat opérationnel hors éléments non récurrents atteint 5,3 M€, soit 7,1 % du chiffre d'affaires, et ce sans avoir eu besoin de remettre en cause la politique d'investissement, la direction du groupe ayant décidé de maintenir les dépenses nécessaires à la mise en place des relais de croissance pour le futur, à savoir poursuite des investissements en recherche-développement et dans le développement des réseaux commerciaux, notamment le commerce électronique (+ 28 %).

De nombreuses actions de réduction de coûts ont cependant été menées au cours du deuxième semestre afin de démarrer l'année 2007 avec une base de frais de structure réduite. Les frais de restructuration, éléments non récurrents atteignent 1,3 M€ et incluent les coûts liés au déménagement du siège social.

Malgré ces éléments, le résultat net reste largement positif à 2,8 M€ soit près de 4 % du chiffre d'affaires.

#### Une structure financière encore renforcée

A la fin de l'exercice 2006, le groupe dispose d'une trésorerie nette des dettes financières de 10,5 M€ et de capitaux propres de 58 M€. Cette excellente structure financière, encore renforcée par la mise en place de lignes de crédit confirmées d'une durée de 7 ans avec un pool de banques, ont permis ainsi de financer les acquisitions de Nova et Emme au cours du premier semestre 2007.

### 9.3. Situation Financière 1<sup>er</sup> semestre 2007

Le premier semestre de l'année 2007 a été consacré à l'intégration des acquisitions réalisées depuis le début de l'année : Nova Development aux Etats-Unis, le groupe Emme en Europe et Software Paradise au Royaume Uni.

Les synergies mises en place donnent déjà des résultats très significatifs qui démontrent la pertinence du nouveau modèle de développement d'Avanquest. Sur le semestre janvier-juin 2007, qui ne prend que

partiellement en compte l'activité des sociétés acquises (5 mois pour Nova Development, 3 mois pour le groupe Emme), et est donc moins représentatif de ce que le groupe Avanquest Software représente aujourd'hui, le chiffre d'affaires s'élève à 51.4M€ en hausse de 45 % par rapport au premier semestre 2006.

#### Compte de résultat synthétique (normes IFRS)

En milliers d'euros	Janvier-Mars 2007	Avril-Juin 2007	1er semestre 2007	1er semestre 2006 (1)
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>23.973</b>	<b>27.379</b>	<b>51.352</b>	<b>35.332</b>
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>-678</b>	<b>-1.222</b>	<b>-1.900</b>	<b>1.828</b>
Eléments non récurrents	-278	-1.497	-1.775	-
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>-913</b>	<b>-3.073</b>	<b>-3.986</b>	<b>1.683</b>
<b>Résultat net</b>	<b>-1.043</b>	<b>-2.203</b>	<b>-3.246</b>	<b>1.136</b>

(1) Données non directement comparables pour cause de changement de périmètre : le total de janvier à juin 2007 inclut 5 mois d'activité de Nova Development et 3 mois pour le Groupe Emme.

Profitant de son quasi doublement de taille attendu pour l'exercice 2007/08, et de sa nouvelle position parmi les leaders mondiaux de l'édition de logiciels grand public, le groupe Avanquest Software a redéfini son organisation avec l'objectif de concentrer ses efforts de développement sur l'innovation logicielle avec des investissements attendus en croissance de plus de 14 % sur l'exercice (après une croissance de 11 % en 2006). Ces investissements en R&D portent principalement sur les quatre familles de produits définies comme les plus porteuses de croissance à moyen terme, à savoir la mobilité, les utilitaires, le multimédia et les logiciels de productivité.

#### 9.4. Résultat opérationnel du 1<sup>er</sup> semestre 2007

Le résultat opérationnel définitif, avant éléments non récurrents, s'établit à -1,9 M€

## **10. TRESORERIE ET CAPITAUX**

### **10.1. Capitaux propres**

Veillez vous reporter au paragraphe 5.1 de l'annexe des comptes consolidés figurant à la section 20.1.6 du présent document.

### **10.2. Flux de trésorerie**

Veillez vous reporter au tableau de flux figurant à la section 20.1.4 du présent document ainsi qu'à l'annexe des comptes consolidés.

### **10.3. Informations sur les conditions d'emprunt et la structure de financement**

Veillez vous reporter au paragraphe 4.4 du présent document

### **10.4. Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte sur les opérations du Groupe**

Aucune restriction quant à l'utilisation des capitaux du Groupe Avanquest Software n'a influé sensiblement ou peut influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte sur les opérations du Groupe.

### **10.5. Informations relatives aux sources de financements pour honorer les engagements visés aux points 5.2.3 et 8.1**

Les engagements visés aux points 5.2.3 et 8.1 étant de faible montant, seront financés avec la trésorerie disponible de la société.

## 11. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES

L'année 2006 a été, une fois encore, riche en événements marquants pour la R&D d'Avanquest Software, l'arrivée imminente de Windows Vista, bien sûr (lancé en janvier 2007), mais aussi et surtout les acquisitions de Nova Development et de Emme, sociétés qui possèdent toutes deux une riche propriété intellectuelle ainsi que les équipes de développement correspondantes.

La R&D d'Avanquest Software a été placée devant un triple défi :

- Adaptation et évolution des gammes de logiciels existantes pour tirer le meilleur parti de Windows Vista. Cette action a été menée tout au long de l'année 2006 jusqu'à son terme en février 2007, avec **l'adaptation à Vista de la totalité de la gamme logicielle**. A titre d'exemple, la gamme « productivité » a été entièrement renouvelée avec l'adoption d'une toute nouvelle interface utilisateur basée sur les nouvelles normes Vista.
- Préparation, sur le plan de l'organisation, à **l'intégration des nouvelles équipes** R&D de Nova Development et de EMME, amenant chacune leurs technologies et structures propres. Les équipes de Recherche et Développement du groupe représentent près d'un tiers des effectifs et sont réparties équitablement entre Paris, le Colorado et la Silicon Valley aux Etats-Unis, ainsi qu'en Chine à Shanghai. Dès le début de 2007, les équipes de notre centre de développement de Shanghai étaient en mesure de concevoir les prochaines versions de certains logiciels de Nova Development.
- Un défi pour l'avenir enfin, avec l'intégration dans le **patrimoine intellectuel** d'Avanquest des nouvelles technologies, modules logiciels et applications amenés par les nouvelles sociétés, et aussi par l'incroyable richesse des **contenus** dont elles possèdent les droits. En effet, aussi bien Nova Development qu'Emme exploitent un certain nombre de licences connues de tous (Hallmark, Berlitz, Le Louvre, Universalis, Hachette), et gèrent les contenus correspondants au même titre que les leurs.

Dans l'ensemble, l'investissement dans la R&D s'est immédiatement traduit par de nombreuses sorties de logiciels, où les nouveautés et les versions mises à jour ont côtoyé des lancements de nouvelles gammes complètes :

- Dans le domaine particulièrement innovant de la **Mobilité**, sur un marché en très forte expansion, on a vu la montée en puissance de Connection Manager avec le lancement de la version « Entreprise », la création de la gamme « Téléphonie Mobile » (Sonneries & Logos Mobile 2, Vidéo Mobile, Radio Mobile, Coffre-fort Mobile, DVD to Mobile), et celui de la gamme « Ipod » avec DVD2Pod, WebPodStudio ou Pod Media Creator. Par ailleurs, Mobile Phonetools continue de caracoler en tête de sa catégorie des suites de communication pour téléphone portables, avec plus de 70 millions d'exemplaires commercialisés depuis sa sortie...
- L'ensemble de la gamme des **Utilitaires** a été renouvelé en 2006, avec la sortie de Fix-it 7 (Réparez votre PC) et System Suite 7, ainsi que de WebEasy 6, le N°1 des logiciels de création de sites web aux US. Citons également les logiciels particulièrement innovants commercialisés en 2007, dont SendPhotos, une application client-serveur d'avant-garde permettant de disposer de ses photos partout et sur n'importe quel support, ou SystemCare, une suite de sécurité et de surveillance de la santé générale du PC.
- La gamme **Productivité** est celle qui a été rénovée le plus en profondeur avec les développements induits par Vista, ce qui n'a pas empêché l'achèvement et le lancement de la ligne « Small Business Pro » (Gestion d'Entreprise en France), une suite de gestion/comptabilité très innovante pour les PME-PMI.

Le groupe Avanquest Software a enfin entrepris un allègement et une simplification de ses structures de management technique, en préparation à l'intégration des deux nouvelles entités.

Lors des deux années précédentes, les investissements ont porté sur le domaine des technologies sans-fil :

- Aboutissement de plusieurs projets importants dans les technologies de la téléphonie mobile, avec notamment les nouvelles versions de mobile PhoneTools®. Cet "Intégré de la Mobilité" regroupe l'essentiel du savoir-faire d'Avanquest dans les technologies sans fil, y compris les plus avancées comme la gestion des connexions GPRS et CDMA.
- La poursuite des développements d'Assistants et Outils de Diagnostic de plus en plus performants et sophistiqués, dont le champ d'action a été désormais étendu aux réseaux sans fil, notamment avec Lan Wizard®, un assistant-configurateur de réseaux WiFi commercialisé avec plusieurs partenaires fabricants de terminaux de connexion.
- La gestion automatique de l'accès aux réseaux pour ordinateurs portables, avec le lancement de Connection Manager®

Ces dernières années, Avanquest a fait plusieurs choix technologiques majeurs qui ont fortement engagé la société. L'évolution du marché telle que nous pouvons désormais l'observer, à savoir la démocratisation de plus



en plus rapide du "tout mobile", encouragée par la diffusion des réseaux sans fil ou la nécessité de disposer de moyens simples et performants, de synchronisation des données entre terminaux portables (téléphone ou PDA) et un PC, semble valider ces choix de manière incontestable.

## **12. INFORMATIONS SUR LES TENDANCES**

### **12.1. Principales tendances ayant affecté l'activité du Groupe depuis la fin du dernier exercice**

Depuis la fin de l'exercice 2006, les marchés retail américains, le commerce électronique et les ventes aux entreprises ont été bien orientés. En revanche les marchés retail européens n'ont pas bénéficié de l'effet du lancement de Vista et affichent des tendances en recul. De même, malgré un marché de la téléphonie mobile en croissance, certains des principaux clients du Groupe ont rencontré des difficultés commerciales qui affectent directement l'activité du Groupe.

Ces tendances sont déjà partiellement reflétées dans les comptes semestriels (cf.§20.3).

### **12.2. Tendances, incertitudes ou demandes ou engagement ou évènements raisonnablement susceptibles d'influer sur les perspectives du Groupe**

Les perspectives du groupe Avanquest pour l'exercice 2007/08, indiquées au chapitre 13, peuvent être impactées principalement par les perspectives de ventes des principaux clients OEM et par la reprise du marché retail en Europe.

### **13. PREVISIONS OU ESTIMATION DU BENEFICE**

#### **13.1. Prévisions 2007/2008**

Suite au rachat, lors du premier trimestre 2007, de la société américaine Nova Development puis du groupe Emme, Avanquest a présenté des perspectives pour la période de 12 mois allant du 1<sup>er</sup> avril 2007 au 31 mars 2008 (date de fin de l'exercice fiscal). Pour cette période, le groupe anticipe un chiffre d'affaires compris entre 130 et 135M€ et une rentabilité opérationnelle comprise entre 8 et 10%.

Lors du communiqué de presse du 16 janvier 2008, le groupe Avanquest a indiqué que les objectifs de l'année étaient révisés à la baisse en raison principalement de la contreperformance du premier client OEM du groupe et d'une activité retail en Europe largement impactée par la conjoncture économique défavorable. Le chiffre d'affaires est désormais estimé aux alentours de 120M€ pour un résultat opérationnel (avant éléments non récurrents) proche de l'équilibre.

#### **13.2. Enoncé des principales hypothèses retenues dans la détermination des objectifs**

Les principales hypothèses économiques retenues dans l'élaboration des objectifs sont un maintien d'une croissance économique dans les pays industrialisés similaire à celle enregistrée en 2006, une reprise du marché retail notamment grâce aux effets positifs attendus de la sortie du système d'exploitation Vista par Microsoft et un cours du dollar de 1,35\$ pour 1€.

Les objectifs ont été établis sur la base du nouveau périmètre du groupe, intégrant les acquisitions récentes et supposent la mise en place progressive des synergies identifiées liées au rapprochement des structures, des équipes et des catalogues produits du groupe Avanquest et des filiales de Emme et Nova Development. La révision de la prévision a été établie en tenant compte des chiffres réalisés à fin décembre 2007 et d'hypothèses révisées à la baisse pour les trois derniers mois de l'exercice, tenant compte des tendances observées au cours des mois précédents.

Les prévisions ci-dessus sont fondées sur des données, hypothèses et estimations considérées comme raisonnables par la direction du Groupe. Elles sont susceptibles d'évoluer ou d'être modifiées en raison des incertitudes liées notamment à l'environnement économique, financier, concurrentiel ou réglementaire. En outre la matérialisation de certains risques décrits dans la section 4 « facteurs de risques » du présent document pourrait avoir un impact sur les activités du Groupe et de sa capacité à réaliser ses objectifs

Les prévisions ont été établies en conformité avec les normes IFRS telles qu'elles ont été appliquées par le Groupe Avanquest au 31 décembre 2006 et au 30 juin 2007.

#### **13.3. Rapport des commissaires aux comptes sur les prévisions de résultat 2007/08**

Monsieur le Président Directeur Général,

En notre qualité de commissaires aux comptes et en application du règlement (CE) N° 809/2004, nous avons établi le présent rapport sur les prévisions de résultat de la société Avanquest Software incluses dans la partie 13. de son document de référence daté du 03 mars 2008.

Ces prévisions et les hypothèses significatives qui les sous-tendent ont été établies sous votre responsabilité, en application des dispositions du règlement (CE) N° 809/2004 et des recommandations CESR relatives aux prévisions.

Il nous appartient d'exprimer, dans les termes requis par l'annexe I, point 13.3 du règlement (CE) N° 809/2004, une conclusion sur le caractère adéquat de l'établissement de ces prévisions.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Ces travaux ont comporté une évaluation des procédures mises en place par la direction pour l'établissement des prévisions ainsi que la mise en œuvre de diligences permettant de s'assurer de la conformité des méthodes comptables utilisées avec celles suivies pour l'établissement des informations historiques de la société Avanquest Software SA. Ils ont également consisté à collecter les informations et les explications que nous avons estimées nécessaires permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les prévisions sont adéquatement établies sur la base des hypothèses qui sont énoncées.

Nous rappelons que, s'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations différeront parfois de manière significative des prévisions présentées et que nous n'exprimons aucune conclusion sur la possibilité de réalisation de ces prévisions.

A notre avis :

- les prévisions ont été adéquatement établies sur la base indiquée,
- la base comptable utilisée aux fins de cette prévision est conforme aux méthodes comptables appliquées par la société Avanquest Software SA

Ce rapport est émis à l'occasion de la publication du document de référence et ne peut être utilisé dans un autre contexte.

Paris et Paris-La Défense, le 3 mars 2008

Les Commissaires aux Comptes

APLITEC

ERNST & YOUNG Audit

Gérard Leplé

Pierre Laot

Any Antola

## **14. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION, DE SURVEILLANCE ET DE DIRECTION GENERALE**

### **14.1. Conseil d'administration – Direction Générale**

#### **14.1.1. Conseil d'administration**

##### **14.1.1.1. Présentation des membres**

Le conseil d'administration comprend actuellement 9 administrateurs auxquels s'ajoute un collège de censeurs composé de deux membres. Sa composition actuelle permet à Avanquest de bénéficier d'expertises différentes, liées à son activité avec Messieurs Helfstein et Bloxberg, Madame Seelye pour les marchés nord américains et asiatiques, avec Messieurs Guetta, Goldstein et Michels pour le marché européen ou au monde de la finance avec Turenne Capital Partenaires. Les informations relatives aux échéances des mandats des administrateurs sont présentées à la section 16.1 du présent document.

Il est précisé qu'il n'existe aucun lien familial entre les membres du conseil d'administration.

L'assemblée générale des actionnaires d'Avanquest du 30 mai 2007 a procédé à la nomination de Monsieur Jean Guetta, Président du conseil d'administration d'Emme, en qualité d'administrateur de la société.

Les membres du conseil d'administration et de la direction générale n'ont fait l'objet d'aucune condamnation pour fraude prononcée au cours des cinq dernières années ni l'objet d'incrimination et/ou sanction publique officielle prononcée par des autorités statutaires ou réglementaires (y compris des organismes professionnels désignés) et n'ont jamais été empêchés par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années.

Messieurs Vanryb et Politis étaient tous deux administrateurs de la start-up Internet Librairie Online S.A, qui a cessé son activité et fait l'objet d'une liquidation judiciaire en 2002. Monsieur Quéro était administrateur de la société Vibes S.A, start-up dans le domaine des jeux vidéo en ligne et qui a cessé son activité et fait l'objet d'une liquidation judiciaire en 2002. Aucun des autres membres du conseil d'administration ou de la direction générale n'a été associé à des faillites, mises sous séquestre ou liquidations en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance à tout moment des cinq dernières années.

#### **- Monsieur Bruno Vanryb : Président du conseil d'administration – Directeur Général**

Adresse professionnelle : Avanquest Software S.A, Immeuble Vision Défense, 89/91 Boulevard National, 92257 La Garenne Colombes Cedex.

Bruno Vanryb, cofondateur d'Avanquest avec Roger Politis, est l'âme entrepreneuriale d'Avanquest. L'expertise de Monsieur Vanryb n'est plus à confirmer. Dans la même période, le groupe Avanquest a évolué et muté en fonction des conditions de marché et des changements technologiques sous l'impulsion de ses fondateurs. La parfaite complémentarité de Bruno Vanryb avec Roger Politis a permis à Avanquest de devenir à la fois l'un des principaux acteurs mondiaux de l'édition de logiciels et l'une des valeurs boursières moyennes les plus appréciées de la communauté financière française. Monsieur Vanryb a été récemment nommé au conseil d'Euronext Paris.

#### **- Monsieur Roger Politis : administrateur – Directeur Général Délégué**

Adresse professionnelle : Avanquest Software S.A, Immeuble Vision Défense, 89/91 Boulevard National, 92257 La Garenne Colombes Cedex.

Roger Politis, cofondateur d'Avanquest avec Bruno Vanryb, est le moteur de l'innovation technologique de la société dont les produits se classent parmi les plus innovants sur les marchés depuis plus de vingt ans. Avanquest a été l'un des pionniers des logiciels de base de données pour particuliers, de logiciel de télécopie sur micro-ordinateur et est aujourd'hui l'un des pionniers et leader dans le domaine des solutions de mobilité pour utilisateurs nomades avec notamment mobile PhoneTools.

#### **- Madame Christina Seelye : administrateur**

Adresse professionnelle : Avanquest Publishing USA Inc., 7031 Koll Center Parkway – Suite 150, Pleasanton, CA 94566 – USA.

Christina Seelye dispose d'une double expertise : en matière de gestion d'entreprise et en matière d'édition et de distribution de logiciels en Amérique du Nord. Christina Seelye a dirigé la division logiciels du groupe américain Click Action, société cotée au NASDAQ. Cette division, qui est devenue autonome à la suite d'un LMBO, a donné naissance à la société Elibrium Inc. Elibrium a été rachetée par Avanquest en 2002. Depuis ses équipes et celles de V Communications Inc., société acquise en 2005, ont été regroupées pour donner naissance à l'une des plus importantes filiales du groupe Avanquest : Avanquest Publishing USA Inc.

#### **- Monsieur Andrew Goldstein : administrateur – Directeur Exécutif Avanquest Publishing Europe**

Adresse professionnelle : Avanquest Deutschland GmbH, Schellstrasse 6, 81667 Munich, Allemagne.

Andrew Goldstein est un entrepreneur accompli, il a fondé en 1999 le groupe MediaGold présent en Allemagne et en Grande Bretagne et acquis en 2003 par Avanquest. Andrew Goldstein dispose d'une expertise de plus de 20 ans dans le secteur du logiciel. Il fait partager à la société sa connaissance dans le domaine de l'édition de logiciels en Europe et dirige à ce titre le pôle d'édition européen d'Avanquest : Avanquest Publishing Europe. Andy Goldstein enseigne le management d'entreprise à l'université Ludwig Maximilian de Munich.

- **Monsieur Roger Bloxberg : administrateur – CEO USA d'Avanquest (Nova Development Corp, Avanquest Publishing USA, Inc).**

Adresse professionnelle : Nova Development Corporation, 23801 Calabasas Road, CA 91302 Calabasas, USA.

Monsieur Bloxber est le cofondateur de Nova Development Corp avec Monsieur Helfstein, société qu'ils ont fondée il y a plus de 20 ans. Il fait partager à la société sa connaissance dans le domaine de l'édition de logiciels aux USA et codirige à ce titre avec Monsieur Helfstein le pôle d'édition américain d'Avanquest.

- **Monsieur Jean Guetta : administrateur – Président du conseil d'administration de Emme**

Adresse professionnelle : Avanquest Software S.A, Immeuble Vision Défense, 89/91 Boulevard National, 92257 La Garenne Colombes Cedex.

Monsieur Guetta a dirigé le groupe SAARI avant de céder celui-ci et de reprendre Emme qu'il a développé et dirigé en qualité de Président Directeur Général. Monsieur Guetta dispose donc d'une très grande expérience tant dans le secteur du logiciel et du multimédia en Europe que dans le management de groupes.

- **Monsieur Bertrand Michels : administrateur**

Adresse professionnelle : Avanquest Software S.A, Immeuble Vision Défense, 89/91 Boulevard National, 92257 La Garenne Colombes Cedex.

Monsieur Michels fondateur d'AB Soft (désormais Avanquest France), société qui a rejoint le groupe Avanquest en 2001, dispose d'une expertise particulière en matière d'édition de logiciels sur les marchés francophones. Monsieur Michels a été également, jusqu'au rachat d'AB Soft par Avanquest, président directeur général d'un groupe coté au Nouveau Marché d'Euronext.

- **Monsieur Jean-Claude Vrignaud : administrateur indépendant – membre du comité des rémunérations**

Adresse professionnelle : Acoma Consulting Inc., 611 Veterans Building #212, Redwood City, CA 94063, USA.

Monsieur Vrignaud dispose d'une expérience de plus de 20 ans dans le développement d'affaires internationales (USA, Europe, Asie). Monsieur Vrignaud a occupé les fonctions de directeur général d'Opteway (acquise depuis par Visteon) puis de Metalsolv Software société cotée au NASDAQ. Aujourd'hui il est président d'Acoma Consulting.

- **Monsieur Gilles Quéru : administrateur indépendant – membre du comité des rémunérations**

Adresse professionnelle : Maisons du Léman, 3 boulevard Georges Favon – 1204 Genève, Suisse.

Monsieur Quéru a été président directeur général d'Apsylog S.A jusqu'en 1997 puis vice-président Corporate Development de Perigrine Systems. Monsieur Quéru est président du conseil de surveillance de Néolane S.A, société informatique et également membre du conseil de surveillance de Sodifrance S.A, société de développement de logiciels et de services informatiques.

- **Turenne Capital Partenaires représenté par Monsieur François Lombard : censeur**

Adresse professionnelle : Turenne Capital Partenaires, 31 rue Tronchet, 75008 Paris.

Turenne Capital Partenaires, au travers de son Président Directeur Général François Lombard apporte à la société, comme Euridi, l'expertise financière d'une société de gestion réputée. Monsieur Hua est administrateur d'un certain nombre de sociétés informatiques ou technologiques en qualité d'investisseur professionnel.

- **Todd Helfstein : censeur – President USA d'Avanquest**

Adresse professionnelle : Nova Development Corporation, 23801 Calabasas Road, CA 91302 Calabasas, USA.

Monsieur Helfstein est le cofondateur de Nova Development Corp avec Monsieur Bloxberg, société qu'ils ont fondée il y a plus de 20 ans. Il fait partager à la société sa connaissance dans le domaine de l'édition de logiciels aux USA et codirige à ce titre avec Monsieur Bloxberg le pôle d'édition américain d'Avanquest.

#### 14.1.1.2. Liste des mandats et fonctions exercés

	Fonctions principales exercées dans la société ou le groupe	Fonction principale exercée en dehors de la société	Autres mandats et fonctions exercées en dehors de la société ou du groupe au cours des 5 dernières années
<b>Bruno Vanryb</b>	Avanquest Software S.A : Président Directeur Général	Aucune	Actuellement : Administrateur :

			<ul style="list-style-type: none"> <li>•The Creative Factory S.A</li> <li>•MCI Group Holding S.A</li> </ul> Anciennement : Administrateur : <ul style="list-style-type: none"> <li>•Irène Van Ryb S.A</li> </ul>
<b>Roger Politis</b>	Avanquest Software S.A : Directeur Général Délégué, administrateur	Aucune	Aucun
<b>Christina Seelye</b>	Administrateur	Aucune	Actuellement : Administrateur : <ul style="list-style-type: none"> <li>•The Rhino Group Inc.</li> <li>•Memorial Page Inc</li> </ul> Anciennement : <ul style="list-style-type: none"> <li>•Elibrium LLC</li> <li>•Elibrium Inc.</li> </ul>
<b>Andrew Goldstein</b>	Vice President Avanquest Publishing Europe  Président Directeur Général d'Avanquest Deutschland GmbH	Aucune	Anciennement : <ul style="list-style-type: none"> <li>•MediaGold France Sarl</li> </ul>
<b>Roger Bloxberg</b>	Administrateur  CEO de Nova Development Corp., CEO USA d'Avanquest	Aucune	Aucun
<b>Jean Guetta</b>	Administrateur  Président du conseil d'administration de Emme S.A	Aucune	Actuellement : Administrateur : <ul style="list-style-type: none"> <li>•Centralcast (ex Net2one)</li> </ul> Membre du conseil de surveillance : <ul style="list-style-type: none"> <li>•Eptica</li> </ul>
<b>Bertrand Michels</b>	Administrateur	Aucune	Actuellement : Gérant : <ul style="list-style-type: none"> <li>•SCI BLC</li> <li>•SCI Michels-Peyrot</li> </ul>
<b>Jean-Claude Vrignaud</b>	Administrateur	Président d'ACOMA Consulting Inc.	Anciennement : Directeur Général : <ul style="list-style-type: none"> <li>•Opteway S.A</li> <li>•Metalsolv Software Inc.</li> </ul>
<b>Gilles Quéru</b>	Administrateur	Président Directeur Général de Maisons du Léman S.A	Actuellement : Cogérant <ul style="list-style-type: none"> <li>•L'Eau Belle SARL</li> <li>•SCI Mandelieu CHQ</li> </ul> Président du conseil de surveillance <ul style="list-style-type: none"> <li>•Néolane S.A</li> </ul> Membre du conseil de surveillance <ul style="list-style-type: none"> <li>•Sodifrance S.A</li> </ul> Anciennement : Président Directeur Général : <ul style="list-style-type: none"> <li>•Invigo Ltd</li> </ul> Administrateur : <ul style="list-style-type: none"> <li>•Vibes S.A</li> </ul>
<b>François Lombard (Turenne Capital Partenaires)</b>	Censeur	Président Directeur Général Délégué de Turenne Capital Partenaires	Actuellement : Administrateur : <ul style="list-style-type: none"> <li>•Tronchet Associés</li> </ul> Gérant : <ul style="list-style-type: none"> <li>•TCP Gérance I</li> </ul>
<b>Todd Helfstein</b>	Censeur  Directeur Général de Nova Development Corp.  President USA d'Avanquest	Aucune	Aucune

#### 14.1.2. Direction Générale - Comités de direction

La direction du Groupe est dotée d'un comité de direction composé depuis le succès de l'offre publique alternative sur Emme de quatre membres :

- Monsieur Bruno Vanryb : Président Directeur Général
- Monsieur Roger Politis : Directeur Général Délégué

- Monsieur Thierry Bonnefoi : Directeur Administratif et Financier Groupe
- Monsieur Olivier Wright : Directeur Europe

Le comité accomplit le pilotage quotidien de l'activité du Groupe en collaboration avec chaque dirigeant de filiale qui rapporte au comité. Le comité de direction rapporte directement au conseil d'administration.

Par ailleurs, un comité de direction « étendu », composé du comité de direction Groupe et des dirigeants des principales filiales et/ou « Business Units<sup>1</sup> », se réunit trois à quatre fois par an.

#### **14.1.3. Pacte d'actionnaires**

Certains membres du conseil d'administration et de la direction générale ont conclu un pacte d'actionnaires en vertu duquel certaines des personnes visées au 14.1 et 14.1.2 ont été sélectionnées en qualité de membre d'un organe d'administration. Ces mêmes personnes ont accepté des restrictions concernant la cession, dans un certain laps de temps, de leur participation au capital social dans le cadre du pacte d'actionnaires décrit ci-dessous.

Un pacte d'actionnaires, annulant le précédent pacte conclu entre Messieurs Bruno Vanryb, Roger Politis et Bertrand Michels, a été signé le 12 septembre 2003 entre les dirigeants d'Avanquest Software, Messieurs Bruno Vanryb, Roger Politis, Bertrand Michels et Thierry Bonnefoi respectivement Président Directeur Général, Directeur Général Délégué, Administrateur et Directeur Financier et les Fonds FCPI Jet Innovation 2, FCPI Jet Innovation 3 FCPI Développement & Innovation représentés par la société Turenne Capital Partenaires et les sociétés Turenne Associés, Euridi et Marco Polo Investissements auxquels sont venus se joindre en date du 09 mars 2004 Messieurs Robert Lang et Andrew Goldstein, respectivement Directeur Général de Avanquest Software USA Software Inc. et Directeur Général d'Avanquest Deutschland GmbH. Le pacte a fait l'objet de la publication d'un avis de l'Autorité des Marchés Financiers en date du 22 décembre 2003 (avis AMF 203C2202).

Le pacte a pour objet d'instituer entre signataires :

- un droit de préemption réciproque ;
- un droit de sortie conjointe proportionnelle ;
- un droit de sortie conjointe totale ;
- une inaccessibilité temporaire des titres détenus par les Managers ;
- une inaccessibilité temporaire des titres détenus par les Investisseurs financiers ;
- divers engagements des Managers ;
- la faculté pour les Investisseurs financiers d'être représentés au conseil d'administration d'Avanquest Software ou d'y obtenir un poste de censeur ;
- un droit au maintien de l'investissement des Investisseurs financiers.

Avanquest Software n'a pas conclu de convention d'actionnaires avec des tiers pouvant avoir un impact significatif sur le cours de son action.

#### **14.2. Conflits d'intérêts**

A la connaissance de la société il n'existe pas de conflit d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la direction générale.

#### **14.3. Rapport spécial des commissaires aux comptes**

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

##### **1. CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS AUTORISES AU COURS DE L'EXERCICE**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement relevant des dispositions de l'article L.225-38 du Code de commerce conclus au cours de l'exercice 2006.

##### **2. CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS APPROUVES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE**

---

<sup>1</sup> Centres de profit



Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

## **2.1. CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS CONCLUS AVEC AVANQUEST ITALIA SRL**

Personnes concernées Monsieur Bruno Vanryb  
Monsieur Andrew Goldstein

### **2.1.1. CONVENTION DE TRESORERIE**

Modalités Avances de trésorerie accordées par votre société en fonction des besoins de sa filiale rémunérées à un taux égal à l'Euribor augmenté de deux points.

Montant Au 31 décembre 2006, le montant de ces avances s'établit à 166.177 €. Les produits financiers comptabilisés au cours de l'exercice au titre de la rémunération de ces avances s'élèvent à 7.780 €.

### **2.1.2. LICENCE DE MARQUE**

Modalités Licence de la marque Avanquest. Redevance de 1,5 % du chiffre d'affaires.

Montant Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2006, la redevance comptabilisée en produits par votre société s'établit à 12.912 €.

## **2.2. CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS CONCLUS AVEC AVANQUEST AMERICA INC.**

Personne concernée Monsieur Bruno Vanryb

Nature et objet Convention de prêt

Modalités Prêt de 4.966.667 \$ consenti par Avanquest Software à sa filiale dans le cadre de l'acquisition d'Elibrium Inc. et de V Communications Inc. Le taux appliqué est le taux « prime rate » en vigueur augmenté de deux points.

Montant Au 31 décembre 2006, le montant du prêt s'établit à 5.848.765 €, intérêts inclus. Les produits financiers comptabilisés au cours de l'exercice au titre de la rémunération de ce prêt s'établissent à 663.847 €.

## **2.3. CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS CONCLUS AVEC AVANQUEST SOFTWARE USA INC.**

### **2.3.1. LICENCE DE MARQUE**

Personnes concernées Monsieur Bruno Vanryb  
Monsieur Roger Politis  
Monsieur Robert Lang

Modalités Licence de la marque Avanquest. Redevance de 1,5 % du chiffre d'affaires.

Montant Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2006, la redevance comptabilisée en produits par votre société à ce titre s'élève à 3.549€.

### **2.3.2. CONVENTION DE TRESORERIE**

Personnes concernées Monsieur Bruno Vanryb  
Monsieur Robert Lang

Modalités Avances de trésorerie accordées par votre société en fonction des besoins de sa filiale rémunérées au taux du "Prime Rate" en vigueur, augmenté de 2 points.

Montant Cette convention n'a pas trouvé à s'appliquer au cours de l'exercice.

## **2.4. CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS CONCLUS AVEC AVANQUEST KOREA LTD**

Personne concernée Monsieur Bruno Vanryb

Nature et objet Convention de prêt

Modalités Lignes de crédit tirées par Avanquest Korea en fonction de ses besoins et rémunérées au taux de 5 % l'an (révisable annuellement).

Montant Cette convention n'a pas trouvé à s'appliquer au cours de l'exercice.

## **2.5. CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS CONCLUS AVEC AVANQUEST PUBLISHING USA INC.**

### **2.5.1. CONVENTION DE TRESORERIE**

Personnes concernées Monsieur Bruno Vanryb  
Monsieur Roger Politis  
Monsieur Robert Lang  
Madame Christina Seelye

Modalités Avances de trésorerie accordées par votre société en fonction des besoins de sa filiale rémunérées à un taux d'intérêt égal à 6 %.

Montant Au 31 décembre 2006, le montant de ces avances s'élève à 5.465.299 €, intérêts inclus. Les produits financiers comptabilisés au cours de l'exercice au titre de la rémunération de cette convention s'établissent à 242.736 €.

### **2.5.2. LICENCE DE MARQUE**

Modalités Licence de la marque Avanquest. Redevance de 1,5 % du chiffre d'affaires

Montant Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2006, la redevance comptabilisée en produits à ce titre s'élève à 307.317 €.

## **2.6. CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS CONCLUS AVEC AVANQUEST FRANCE S.A**

Personnes concernées Monsieur Bruno Vanryb  
Monsieur Roger Politis

### **2.6.1. LICENCE DE MARQUE**

Modalités Licence de la marque Avanquest. Redevance de 1,5 % du chiffre d'affaires.

Montant Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2006, la redevance comptabilisée en produits à ce titre s'élève à 102.355 €.

### **2.6.2. CONVENTION DE TRESORERIE**

Modalités Avances de trésorerie réciproques en fonction des besoins de trésorerie de votre société et d'Avanquest France, rémunérées au taux d'intérêt légal en vigueur.

Montant Au 31 décembre 2006, le montant des avances consenties par Avanquest France à votre société s'établit à 529.222 €. Les charges financières comptabilisées au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2006 par votre société au titre de la rémunération de ces avances s'établissent à 4.969 €. Par ailleurs, les produits financiers comptabilisés au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2006 par votre société au titre des avances consenties à Avanquest Software France s'établissent à 718 €.

### **2.6.3. ABANDON DE COMPTE COURANT D'AVANQUEST SOFTWARE SA OUVERT DANS LES LIVRES D'AVANQUEST FRANCE AVEC CLAUSE DE RETOUR A MEILLEURE FORTUNE.**

Modalités Abandon du compte courant de votre société ouvert dans les livres d'Avanquest France, arrêté au 30 novembre 2002, pour un montant de 1.922.417 €. Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune.

Montant Cette convention n'a pas trouvé à s'appliquer au cours de l'exercice.

## **2.7. CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS CONCLUS AVEC AVANQUEST UK LTD**

Personnes concernées Monsieur Bruno Vanryb  
Monsieur Roger Politis

### **2.7.1. LICENCE DE MARQUE**

Modalités	Licence de la marque Avanquest. Redevance de 1,5 % du chiffre d'affaires.
Montant	Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2006, la redevance comptabilisée en produits s'élève à la somme de 263.976 €.

### **2.7.2. CONVENTION DE TRESORERIE**

Modalités	Avances de trésorerie accordées par votre société en fonction des besoins de sa filiale, rémunérées au taux de 6,4 % par an.
Montant	Cette convention n'a pas trouvé à s'appliquer au cours de l'exercice.

## **2.8. CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS CONCLUS AVEC AVANQUEST IBERICA SL.**

Personnes concernées	Monsieur Bruno Vanryb Monsieur Andrew Goldstein
----------------------	--

### **2.8.1. LICENCE DE MARQUE**

Modalités	Licence de la marque Avanquest. Redevance de 1,5 % du chiffre d'affaires.
Montant	Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2006, la redevance comptabilisée en produits à ce titre s'élève à 13.678 €.

### **2.8.2. CONVENTION DE TRESORERIE**

Modalités	Avances de trésorerie accordées par votre société en fonction des besoins de la filiale rémunérées à un taux égal à l'Euribor à 1 mois augmenté de deux points.
Montant	Au 31 décembre 2006, le montant de ces avances s'établit à 477.120 €, intérêts inclus. Les produits financiers comptabilisés au cours de l'exercice au titre de la rémunération de ces avances s'établissent à 17.768 €.

## **2.9. CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS CONCLUS AVEC AVANQUEST DEUTSCHLAND GMBH**

Personne concernée	Monsieur Andrew Goldstein
--------------------	---------------------------

### **2.9.1. LICENCE DE MARQUE**

Modalités	Licence de la marque Avanquest. Redevance de 1,5 % du chiffre d'affaires.
Montant	Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2006, la redevance comptabilisée en produits à ce titre s'élève à 144.018 €.

### **2.9.2. CONVENTION DE TRESORERIE**

Modalités	Avances de trésorerie accordées par votre société en fonction des besoins de sa filiale, rémunérées au taux de l'Euribor à 3 mois majoré de deux points.
Montant	Au 31 décembre 2006 le montant de ces avances s'établit à 897.810 €. Les produits financiers comptabilisés au cours de l'exercice au titre de la rémunération de ces avances s'établissent à 2.598 €.

## **2.10. CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS CONCLUS AVEC MONSIEUR BRUNO VANRYB**

### **2.10.1. CONVENTION DE PRET DE CONSOMMATION D' ACTIONS AVANQUEST FRANCE**

Modalités	Prêt d'une action Avanquest France à Monsieur Vanryb afin de lui permettre d'exercer son mandat d'administrateur dans la société.
-----------	---

### **2.10.2. CLAUSE DE NON-CONCURRENCE ET INDEMNITES EN CAS DE RUPTURE**

Modalités	Convention prévoyant une indemnité de rupture et une clause de non-concurrence en cas de survenance de certains événements tels que la révocation ou le non-renouvellement des fonctions, consécutifs à une opération de restructuration ou de croissance externe.  Cette indemnité, dont le montant varie en fonction du délai qui sépare l'événement déclencheur de la rupture de la date de
-----------	--

cessation du mandat, peut atteindre au maximum un montant équivalent à une année de rémunération.

Montant Cette convention n'a pas trouvé à s'appliquer au cours de l'exercice.

## **2.11. CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS CONCLUS AVEC MONSIEUR ROGER POLITIS**

### **2.11.1. CONVENTION DE PRET DE CONSOMMATION D' ACTIONS AVANQUEST FRANCE**

Modalités Prêt d'une action Avanquest France à Monsieur Politis afin de lui permettre d'exercer son mandat d'administrateur dans la société.

### **2.11.2. CLAUSE DE NON-CONCURRENCE ET INDEMNITES EN CAS DE RUPTURE**

Modalités Convention prévoyant une indemnité de rupture et une clause de non-concurrence en cas de survenance de certains événements tels que la révocation ou le non-renouvellement des fonctions, consécutifs à une opération de restructuration ou de croissance externe.

Cette indemnité, dont le montant varie en fonction du délai qui sépare l'événement déclencheur de la rupture de la date de cessation du mandat, peut atteindre au maximum un montant équivalent à une année de rémunération.

Montant La convention n'a pas trouvé à s'appliquer au cours de l'exercice.

## **3. CONVENTION ET ENGAGEMENT NON AUTORISE PREALABLEMENT PAR VOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Nous vous présentons également notre rapport sur les conventions et engagements visés à l'article L.225-42 du Code de Commerce.

En application de l'article L.823-12 de ce Code, nous vous signalons que ces conventions et engagements n'ont pas fait l'objet d'une autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

Il nous appartient, sur la base des informations qui nous ont été données, de vous communiquer, outre les caractéristiques et les modalités essentielles de ces conventions et engagements, les circonstances en raison desquelles la procédure d'autorisation préalable n'a pas été suivie.

Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de cette convention en vue de son approbation.

### **3.1. CONVENTION D'INTEGRATION FISCALE AVEC AVANQUEST FRANCE**

Personnes concernées Monsieur Bruno Vanryb

Monsieur Roger Politis

En date du 2 janvier 2006, une convention d'intégration fiscale a été mise en place par laquelle, la société tête de groupe, Avanquest Software, supporte personnellement et définitivement l'impôt, les éventuelles contributions additionnelles et la contribution sociale assises sur l'impôt sur les sociétés afférent aux bénéfices et plus-values réalisés par la filiale.

En cas de sortie de la filiale du groupe d'intégration fiscale, quelle qu'en soit la cause, la filiale sera indemnisée par la société tête de groupe de tous les surcoûts fiscaux nets des économies réalisées, dont son appartenance au groupe aura été la cause.

En raison d'une omission de votre conseil d'administration, cette convention n'a pas fait l'objet d'une autorisation préalable prévue à l'article L.225-38 du Code de commerce.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Paris-La Défense et Paris, le 15 mai 2007

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG Audit  
Any ANTOLA

Gérard LEPLÉ

APLITEC SA  
Pierre LAOT

## 15. REMUNERATIONS ET AVANTAGES

Les informations relatives à la rémunération brute totale et les avantages de toutes natures versés ou dus au titre de l'exercice 2006 à chaque mandataire social tant par Avanquest Software elle-même que par les sociétés contrôlées au sens de l'article L.233-16 du Code de commerce sont indiquées dans le chapitre 16.2.E du présent document.

L'Assemblée Générale Mixte du 31 mai 2005 a fixé pour les exercices suivants le montant global des jetons de présence à 60.000 euros. Les jetons ont été versés en application des règles de répartition fixées par le conseil d'administration et figurant ci-dessous

Un administrateur indépendant (au sens du rapport Bouton) perçoit au maximum 7.000€ de jetons de présence dans la mesure où il assiste au moins à quatre réunions du conseil au cours de l'exercice. La même règle s'applique pour les autres administrateurs mais le montant maximum de jetons de présence pouvant leur être versé à chacun est limité à 4.000€.

Les informations relatives aux options de souscription d'actions et bons de souscription d'actions détenus et exercés par les membres des organes de direction figurent également en 17.2 ci-après.

## 16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

La liste des mandats et fonctions exercés par chaque membre des organes d'administration et de direction d'Avanquest Software tant dans la société ainsi que dans toute société figure à la section 14 du présent document de référence.

Le conseil d'administration comprend deux administrateurs indépendants et deux censeurs identifiés dans le tableau figurant au point 16.1 ci-dessous. Les administrateurs sont qualifiés d'administrateurs indépendants lorsqu'ils respectent les principes édictés par le rapport Bouton de 2002. Le conseil n'a pas examiné la situation de chacun de ses membres au regard de ces critères. Le conseil ne comprend pas d'administrateur élu par les salariés.

Le conseil d'administration d'Avanquest a adopté un règlement intérieur qui a pour but de définir, dans le cadre d'une bonne gouvernance, le rôle et les devoirs des membres du conseil d'administration. En dehors de sa fonction « normative », le but de l'adoption de tel règlement est également de donner aux différents membres du conseil d'administration des clés destinées à renforcer autant que faire ce peut les principes de gouvernance au sein de la société.

Il est rappelé qu'au-delà du rôle conféré par la loi au conseil, celui-ci détermine la stratégie générale de la société en tenant compte des recommandations des dirigeants de la société. Il approuve toute opération significative et notamment de fusion/acquisition. Le conseil d'administration est l'organe suprême de contrôle de l'activité et de la gestion de la direction. En ce sens, il est garant de la fiabilité de l'information financière de la société qu'il valide en dernier ressort. Enfin, le conseil assure le suivi de la performance de la société et de ses dirigeants.

Le règlement intérieur définit un certain nombre de devoirs et obligations des membres du conseil parmi lesquels l'obligation de confidentialité, le devoir d'indépendance et de loyauté, les obligations de diligence, le devoir de transparence et d'information de la société et enfin l'obligation de respect de la réglementation boursière et notamment les obligations d'abstention liées à la détention d'une information privilégiée.

Les informations relatives au fonctionnement du conseil d'administration figurent dans le rapport du président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration ainsi que sur les procédures de contrôle interne mises en place par la société au point 16.2 ci-dessous.

La société se conforme aux principes de gouvernance du rapport AFEP-MEDEF dans la mesure de leur adéquation avec la taille de l'entreprise. Ainsi la société ne suit pas les préconisations du rapport en termes de durée des mandats administrateurs qui est de six ans (au lieu d'une durée de quatre ans préconisée par le rapport) et en termes de comité du conseil d'administration, Avanquest n'ayant mis en place qu'un seul comité, celui des rémunérations.

### 16.1. Echéances des mandats des organes d'administration et de direction

	Nomination	Echéance
<b>Monsieur Bruno Vanryb</b>	07/03/1988	AGOA 2009 (comptes de l'exercice clos le 31 mars 2009)
<b>Monsieur Roger Politis</b>	07/03/1988	AGOA 2009 (comptes de l'exercice clos le 31 mars 2009)
<b>Monsieur Bertrand Michels</b>	28/06/2001	AGOA 2009 (comptes de l'exercice clos le 31 mars 2009)
<b>Monsieur Jean-Claude Vrignaud</b>	22/10/1997	AGOA 2009 (comptes de l'exercice clos le 31 mars 2009)
<b>Monsieur Gilles Quéru</b>	13/11/2002	AGOA 2009 (comptes de l'exercice clos le 31 mars 2009)
<b>Madame Christina Seelye</b>	27/06/2003	AGOA 2009 (comptes de l'exercice clos le 31 mars 2009)
<b>Monsieur Andrew Goldstein</b>	15/01/2004	AGOA 2009 (comptes de l'exercice clos le 31 mars 2009)
<b>Monsieur Roger Bloxberg</b>	28/03/2007	AGOA 2013 (comptes de l'exercice clos le 31 mars 2013)
<b>Monsieur Jean Guetta</b>	30/05/2007	AGOA 2013 (comptes de l'exercice clos le 31 mars 2013)
<b>Turenne Capital Partenaires</b>	15/01/2004	AGOA 2010 (comptes de l'exercice clos le 31 mars 2010)
<b>Monsieur Todd Helfstein</b>	28/03/2007	AGOA 2013 (comptes de l'exercice clos le 31 mars 2013)

### 16.2. Rapport du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration ainsi que sur les procédures de contrôle interne mises en place par la société

Aux termes de l'article L.225-37 alinéa 6 du Code de commerce (modifié par la loi n°2003-706 du 1er août 2003) : « le président du conseil d'administration rend compte (à l'assemblée générale ordinaire annuelle) des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la société ».

Le présent rapport a donc pour objet de vous faire part des différentes informations dont la loi requiert la communication. Ainsi, sont exposées en premier lieu les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration, puis les mesures de contrôle interne mises en place par la société.

#### I. Conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration

##### A. Conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration

Avanquest bien qu'étant un groupe de taille moyenne adhère aux principes de gouvernement d'entreprise en appliquant notamment ceux des principes qui sont adaptés à sa taille.

On peut citer parmi d'autres, la création d'un comité de rémunération au sein du conseil d'administration, la création d'un collège des censeurs, l'adoption d'un règlement intérieur et depuis son introduction en bourse la présence permanente d'administrateurs indépendants au sens du rapport Bouton de 2002.

Nous vous invitons à vous reporter utilement au point 14 du document de référence afin de prendre connaissance de la composition du conseil d'administration d'Avanquest.

Le conseil d'administration définit les grandes orientations stratégiques de la société, orientations qui seront mise en œuvre sous son contrôle par la direction générale. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Chaque administrateur d'Avanquest, conformément aux dispositions légales et aux statuts de la société, doit être actionnaire de celle-ci. Néanmoins, aucun seuil de détention minimum, autre que le seuil légal, n'est imposé aux administrateurs. La même règle s'applique également au collège des censeurs.

Les administrateurs sont nommés, renouvelés ou révoqués par l'Assemblée Générale Ordinaire. Ils sont toujours rééligibles. La durée des fonctions d'administrateur est de six années ; elles prennent fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue l'année aux cours de laquelle expirent leurs fonctions.

Le conseil d'administration a mis en place un comité consultatif des rémunérations composé de deux administrateurs indépendants : Messieurs Quéru et Vrignaud. Le comité se réunit une fois par an et est chargé de faire des propositions au conseil d'administration en ce qui concerne la rémunération du Président Directeur Général et du Directeur Général Délégué et plus généralement sur toute question touchant à la politique de rémunération au sein du Groupe. Le rôle et les travaux du comité sont régis par un règlement intérieur. Le conseil d'administration n'a pas mis en place d'autres comités. En 2006, le comité des rémunérations s'est réuni une fois, l'ensemble de ses membres était présent.

Le conseil d'administration comprend également un collège des censeurs. Il est composé au maximum d'un nombre de censeurs égal au quart du nombre d'administrateurs en fonction et a pour principale mission de conseiller le conseil d'administration sur l'application des statuts et la gestion de la société. Aujourd'hui composé d'un censeur unique, le censeur siège au conseil d'administration à titre consultatif sans voix délibérative. Les censeurs sont, sur proposition du conseil d'administration nommés, renouvelés ou révoqués par l'Assemblée Générale Ordinaire. Ils sont toujours rééligibles et ne peuvent être ni administrateur, ni directeur général, ni directeur général délégué de la société. La durée des fonctions des censeurs est de six années ; elles prennent fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue l'année aux cours de laquelle expirent leurs fonctions. Les personnes morales peuvent être censeurs à charge pour elles de désigner un représentant permanent. Les censeurs sont convoqués aux réunions du conseil d'administration dans les mêmes formes et selon les mêmes délais que les administrateurs.

D'une manière générale et indépendamment des réunions du conseil d'administration, chaque administrateur bénéficie d'une information permanente et reçoit notamment un reporting financier et opérationnel de la société transmis par la direction générale. Dans le cadre de la préparation des travaux du conseil, selon la nécessité, les documents de travail sont préalablement transmis aux administrateurs ou en début de séance.

Le conseil d'administration se réunit au moins une fois par trimestre, pour traiter notamment de l'arrêté des comptes annuels et semestriels, des éléments financiers trimestriels et des opérations de croissance externe en cours. Dans la mesure du possible, il fixe à l'avance un planning de ses réunions afin de permettre la présence du plus grand nombre d'administrateurs. En dehors de ces réunions régulières, le conseil se réunit autant de fois que de besoin.

Le conseil d'administration n'a pas mis en place de méthode d'évaluation de son activité et n'envisage pas à court terme d'en mettre en place.

## **B. Bilan des travaux du conseil au cours de l'exercice écoulé**

En 2006, le conseil d'administration d'Avanquest s'est réuni cinq fois. Le taux de présence des administrateurs sur l'exercice est de 79%.

Différents thèmes ont été abordés lors des réunions du conseil d'administration.

Le conseil d'administration a, en premier lieu, et comme chaque année, établi le bilan de ses travaux durant l'exercice écoulé.

Il a également examiné la situation des administrateurs notamment au regard du respect des règles de cumul des mandats. Enfin, il a autorisé la conclusion de conventions réglementées avec des filiales.

Le conseil d'administration s'est particulièrement attaché à l'étude et la préparation de la communication financière de la société en examinant et arrêtant les comptes prévisionnels pour 2006 les comptes consolidés et sociaux annuels 2005 et les comptes consolidés semestriels 2006 ainsi que les situations trimestrielles. Le conseil a consacré 4 réunions à ces sujets.



Le conseil d'administration a également, sur proposition de la Direction Générale et du Comité de Direction Groupe, procédé à l'attribution d'options de souscription d'actions dans le cadre des plans mis en place précédemment.

Le conseil, sur proposition du Comité des rémunérations a fixé la rémunération du Président et du Directeur Général Délégué pour l'exercice.

Enfin, le conseil d'administration a abordé de nombreux thèmes plus spécifiques à l'année en cours. On peut citer l'acquisition aux Etats-Unis de Nova Development Corp., en France, le projet d'offre publique d'échange sur la société Emme, l'acquisition au Royaume-Uni de Fasttrak Software Publishing Ltd et d'IMR UK Ltd et leurs intégrations avec les équipes d'Avanquest UK, le transfert du siège social de la société, enfin, le financement de l'ensemble des acquisitions faites en 2006 ainsi que celles prévues en 2007.

### **C. Principes et les règles arrêtés par le conseil d'administration pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux**

Les rémunérations des mandataires sociaux sont fixées en fonction des résultats du groupe, chaque mandataire disposant d'une rémunération variable. La part variable des revenus des mandataires sociaux membre de la direction du groupe sont basés sur l'atteinte d'objectifs de résultat opérationnel consolidé. Celle des mandataires sociaux dirigeants de filiales ou business units est en partie basée sur des objectifs de résultat opérationnel desdites filiales et business unit et en partie sur des objectifs de résultat opérationnel.

L'assemblée générale octroie chaque année une enveloppe globale de jetons de présence aux administrateurs. Le conseil répartit ceux-ci en fonction du taux de participation des administrateurs aux réunions du conseil et détermine le montant à répartir en tenant compte du fait qu'un administrateur est indépendant ou non. Le nombre de jetons à répartir au bénéfice des administrateurs indépendant est sensiblement supérieur à celui à répartir au bénéfice des autres administrateurs. De manière générale, pour bénéficier du montant total de jetons de présence dont un administrateur a droit, celui-ci doit assister à au moins quatre réunions du conseil au cours de l'exercice. En deçà de ce seuil de participation, le montant des jetons est calculé prorata temporis.

Des bons de souscription d'actions ont été attribués au cours de l'exercice aux mandataires sociaux. Ces bons sont payant (5% du prix d'exercice de l'action auxquels chacun donne droit) et le prix de souscription des actions est fixé à 110% de la moyenne des vingt séances de bourse précédant leur date d'émission. L'exercice des bons est conditionné à l'atteinte d'objectifs de progression du cours de bourse. Un tiers, deux tiers ou la totalité des bons pourra être exercé selon que le cours de l'action Avanquest progresse de 15%, 30% ou 45% par rapport au cours de référence.

### **D. Limitations des pouvoirs du Directeur Général et du Directeur Général Délégué**

Le conseil d'administration n'a pas jugé nécessaire de limiter les pouvoirs du Directeur Général et du Directeur Général Délégué.

### **E. Rémunérations**

Le tableau ci-dessous récapitule la rémunération brute totale et les avantages de toutes natures versés ou dus au titre de l'exercice 2006 à chaque mandataire social tant par Avanquest Software elle-même que par les sociétés contrôlées au sens de l'article L.233-16 du Code de commerce.

Données en €	Rémunérations brutes dues au titre de 2006					Rémunérations brutes dues au titre de 2005				
	Part fixe	Part variable	Avantages en nature	Jetons de présence	Total	Part fixe	Part variable	Avantages en nature	Jetons de présence	Total
Bruno Vanryb	277 748	-	14 798	4 000	296 546	276 302	78 994	9 071	4 000	368 367
Roger Politis	277 748	-	12 358	4 000	294 106	276 303	78 994	4 728	4 000	364 025
Robert Lang	151 161	23 496	5 438	4 000	184 095	151 557	79 636	5 275	4 000	240 468
Christina Seelye	140 807	8 849	21 628	4 000	175 284	138 778	16 591	7 050	4 000	166 419
Andrew Goldstein	154 440	15 000	16 422	4 000	189 862	153 419	51 500	14 516	4 000	223 435
Bertrand Michels	-	-	-	7 000	7 000	-	-	-	7 000	7 000
Jean-Claude Vrignaud	-	-	-	7 000	7 000	-	-	-	7 000	7 000
Gilles Quéru	-	-	-	7 000	7 000	-	-	-	7 000	7 000
Euridi	-	-	-	3 500	3 500	-	-	-	7 000	7 000
Turenne Capital Partenaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Note : Les rémunérations versées en devises autres que l'euro sont converties au taux moyen de l'exercice.

Ces montants incluent les rémunérations dues au titre de l'exercice 2006 dont une partie est versée lors de l'exercice suivant. Ainsi les bonus, dont le calcul est basé sur l'atteinte d'objectifs de résultat opérationnel consolidé, ou pour certains dirigeants de filiales sur le résultat d'exploitation de ladite filiale, sont versés au cours

du trimestre qui suit la clôture de l'exercice lorsqu'ils sont acquis. De même les jetons de présence rémunérant la participation aux travaux du conseil durant l'année 2006, sont versés au début de l'année suivante.

Le conseil d'administration réuni le 7 novembre 2006 a, sur délégation de l'assemblée générale extraordinaire du 3 octobre 2006, attribué 30.000 bons de souscription d'actions à Madame Christina Seelye, 30.000 bons de souscription d'actions à Monsieur Robert Lang, 15.000 bons de souscription d'actions à Mr Goldstein, 10.000 actions gratuites à Monsieur Vanryb, 10.000 actions gratuites à Monsieur Roger Politis, 5.000 bons de souscription d'actions à Monsieur Bertrand Michels, 5.000 bons de souscription d'actions à Monsieur Gilles Quéru, 5.000 bons de souscription d'actions à Monsieur Jean-Claude Vrignaud et 5.000 bons de souscription d'actions à Turenne Capital Partenaires.

Messieurs Vanryb et Politis bénéficient d'un contrat leur assurant une indemnité de rupture dans l'hypothèse où le conseil d'administration déciderait de les révoquer ou de ne pas renouveler leurs mandats respectifs de président directeur général et directeur général délégué à la suite de la survenance de certains événements comme la prise de participation par un tiers de plus de 20% du capital social de la société ou la réalisation d'une OPA ou d'une OPE. L'indemnité de rupture prévue au contrat varie suivant la date de la survenance de l'évènement déclencheur et la date de la cessation du mandat de la personne concernée. Elle peut atteindre au maximum un montant équivalent à une année de rémunération.

## **II. Les mesures de contrôle interne**

Aux termes de l'article L.225-37 du code de commerce, « dans les sociétés faisant appel public à l'épargne, le président du conseil d'administration [...] rend compte dans un rapport [...] des procédures de contrôle interne mises en place ». La loi ne donne pas de définition du contrôle interne, et il n'existe pas en France de référentiel officiel sur lequel s'appuyer pour décrire ou évaluer le contrôle interne d'une entreprise. Avanquest a donc décidé de s'appuyer sur la définition du COSO (Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission), référentiel reconnu aux Etats-Unis.

Ce référentiel définit le contrôle interne comme un processus destiné à fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation d'objectifs fondamentaux pour toute entreprise. Les objectifs fondamentaux étant la réalisation et l'optimisation des opérations, la fiabilité des informations financières, la conformité aux lois et règlements en vigueur auxquelles l'entreprise est soumise ainsi que la gestion et la prévention des risques de fraudes ou d'erreurs.

Le contrôle interne mis en place par Avanquest a donc pour objet de donner une assurance raisonnable – et non une certitude – que les objectifs précités sont et seront atteints.

### **A. Réalisation et optimisation des opérations**

Au-delà des procédures de contrôle interne stricto sensu qui sont exposées ci-dessous, Avanquest a mis en place deux questionnaires le premier destiné à l'ensemble des dirigeants de ses filiales et le second à l'ensemble des directeurs financiers de ces dernières. Ceux-ci ont pour but à la fois de permettre à Monsieur le Président d'appréhender et de recevoir directement l'information nécessaire à la rédaction de ce rapport – rapport qui a été rédigé en collaboration avec la Direction Financière Groupe – mais également de sensibiliser les dirigeants et directeurs financiers des filiales à la politique de gestion des risques mise en place au sein du Groupe.

#### Procédures au niveau groupe

Avanquest est organisée de manière décentralisée par zones géographiques, avec dans chaque zone une ou plusieurs filiales ou business units. Cette décentralisation lui permet réactivité et proximité avec ses clients renforçant ainsi son efficacité et la satisfaction de ceux-ci tout en permettant la conquête de nouveaux partenaires.

Le Comité de direction Groupe a mis en place un certain nombre de procédures Groupe applicables indifféremment au sein de toutes les filiales et business units.

Il s'agit par exemple de procédures d'autorisation de signatures sur les comptes bancaires, d'autorisation des embauches et de procédures dites juridiques. La Direction Juridique, rattachée au Directeur Financier du Groupe, exerce une sécurisation centralisée des contrats passant par la validation et le suivi (à l'exception de ceux dont le seuil de matérialité est jugé non significatif en terme financier et/ou territorial).

L'ensemble des procédures de contrôle interne liées aux opérations est piloté d'abord au niveau de la filiale ou de la business unit par son responsable. Le suivi de la mise en place et le bon fonctionnement de ces procédures sont assurés par la direction financière du groupe.

Contrôle des opérations : chaque mois, le responsable de filiale ou de business unit adresse au Comité de Direction un reporting traitant de la performance mensuelle de son unité, dans lequel sont inclus des analyses financières, les éléments significatifs de la politique marketing et commerciale, du développement des produits et les faits importants en matière de ressources humaines ou de la concurrence.

Ce reporting mensuel est aussi l'occasion pour les dirigeants d'unités de se livrer à un exercice d'analyse des forces, faiblesses, opportunités et risques.

Pour une étude approfondie des facteurs de risque pesant sur Avanquest nous vous invitons à vous reporter à la section « Facteurs de risques » du document de référence.

Le Comité de Direction se réunit environ huit fois par an. Il rapporte directement au conseil d'administration d'Avanquest qu'il tient informé en permanence de la marche du Groupe.

Trois fois par an un Comité de direction étendu auquel participe tous les dirigeants de filiales et de business units se réunit pour traiter de la stratégie du groupe et de chacune de ses entités, des budgets et plus largement de toute question touchant à l'organisation du Groupe.

#### Procédures au niveau local

Localement, le contrôle interne est du ressort de chaque dirigeant de filiale ou de business unit. Il est de sa responsabilité de mettre en place et de s'assurer du bon fonctionnement des procédures édictées par la maison mère mais aussi des procédures adéquates au regard des risques qu'il aura identifiés. Ainsi, chaque zone géographique définit sous la responsabilité et le contrôle de son dirigeant ses procédures d'achats, de ressources humaines...

A titre d'exemple, les filiales françaises ont mis en place des procédures relatives à la gestion administrative des ressources humaines, aux achats, à la sécurisation et la sauvegarde des données informatiques, à la séparation des tâches dans les fonctions administratives et financières.

#### **B. Fiabilité de l'information financière**

Comme au niveau opérationnel, l'organisation d'Avanquest en termes d'information financière est décentralisée.

Les comptes de chaque filiale sont établis sous la responsabilité de leur dirigeant par les équipes comptables et financières locales. Ils font l'objet de diligences d'auditeurs locaux en collaboration avec les auditeurs de la maison mère.

Comme en matière opérationnelle, les dirigeants de filiales établissent mensuellement un reporting financier de leur activité. Ce reporting est adressé au Comité de Direction ainsi qu'au contrôle de gestion Groupe. Ce dernier analyse à la fois le reporting et les situations comptables des filiales tous les mois. Le contrôle de gestion Groupe réalise également des missions d'analyse et de contrôle particulières à la demande du Comité de Direction à qui il transmet ses études.

Les comptes consolidés sont établis par la direction financière Groupe en s'appuyant sur les données collectées à partir de ses systèmes d'information et sur les comptes établis par les filiales. Ces comptes consolidés font l'objet d'un audit des commissaires aux comptes d'Avanquest Software qui collaborent étroitement à cet effet avec les auditeurs des filiales.

Les comptes consolidés et sociaux d'Avanquest sont ensuite validés par le Comité de Direction qui les communique au conseil d'administration en vue de leur arrêté.

D'une manière générale, toute l'information financière Groupe est élaborée par la Direction Financière Groupe sous le contrôle du Comité de Direction, la validation finale étant du ressort du conseil d'administration.

La direction financière Groupe exerce également un suivi des engagements hors bilan et un suivi des actifs sous la direction du Comité de Direction.

#### **C. Conformité aux lois et règlements en vigueur**

Avanquest est une société anonyme de type moniste cotée sur l'Eurolist d'Euronext Paris et est donc exposée aux obligations inhérentes aux sociétés cotées qu'elle se doit de respecter avec la plus grande rigueur.

Sa principale activité, l'édition ou la réédition de logiciels, est une activité qui est principalement régie par le droit de la propriété littéraire et artistique ainsi que par la propriété industrielle.

L'organisation d'Avanquest est beaucoup plus fortement centralisée dans le cadre des procédures de conformité aux lois et règlements en vigueur. En effet, la gestion de ces problématiques est du ressort de la Direction Juridique placée sous la responsabilité de la Direction Financière Groupe.

La Direction Juridique collabore étroitement avec les responsables de filiales et de business units et coordonne les actions entreprises en dehors de France avec l'aide des conseils externes de la société.

Un rôle tout particulier incombe également aux commissaires aux comptes dans le cadre de leurs diligences et contrôles qui portent également sur le respect des normes comptables et financières en vigueur.

#### **D. Gestion et prévention des risques de fraudes ou d'erreurs**

La prévention des risques de fraudes ou d'erreurs est la charge de tous les collaborateurs d'Avanquest. Néanmoins, en premier lieu, ce sont les dirigeants de filiales et de business units qui sont responsables de la gestion et de la prévention de ces risques au sein de leurs unités.

Les principaux risques de fraudes ou d'erreurs ayant trait aux finances de l'entreprise, ceux-ci font l'objet des procédures déjà décrites en matière de signature sur les comptes bancaires, de vérification et de validation de l'information financière ainsi que de sécurisation des données informatiques.

De surcroît, Avanquest a mis en place une politique d'assurance dont l'adéquation est revue régulièrement par la Direction Financière et le Comité de Direction.

Nous vous invitons à vous reporter à la section 4.9 « Assurance » du document de référence.

Le développement d'Avanquest donne un caractère très évolutif à sa structure. Ainsi, les procédures décrites ci-dessus sont conçues pour s'adapter en permanence à l'évolution de la structure de la société. Le Comité de Direction et le conseil d'administration ont pour objectif que le niveau et l'organisation du contrôle interne au sein de l'entreprise soit adéquat au regard de la structure du Groupe tout en permettant de préserver souplesse et réactivité qui sont les clés du succès d'Avanquest dans un environnement économique et technologique éminemment mouvant.

**16.3. Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du Président du Conseil d'administration de la société Avanquest Software, pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière**

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de la société Avanquest Software et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2006.

Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du Président ;
- prendre connaissance des travaux sous-tendant les informations ainsi données dans le rapport.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la description des informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Fait à Paris et Paris-La Défense le 15 mai 2007

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

ERNST & YOUNG Audit

APLITEC

Any ANTOLA

Gérard LEPLÉ

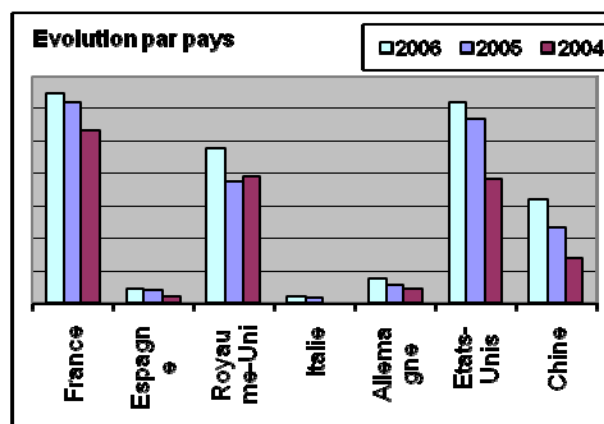
Pierre LAOT

## 17. SALARIES

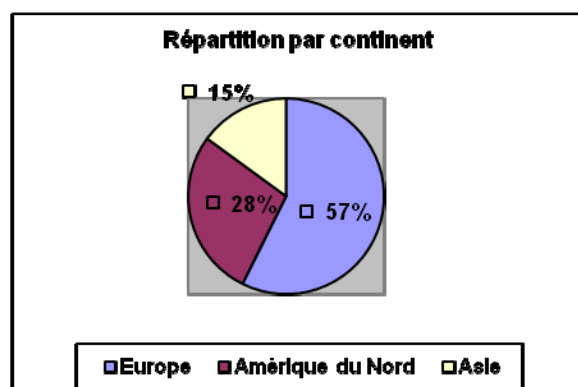
### 17.1. Effectifs – Gestion des ressources humaines

Au 31 décembre 2006, le groupe Avanquest Software comptait 445 salariés, contre 384 au 31 décembre 2005 et 303 au 31 décembre 2004. Cette augmentation de plus de 15% par rapport à 2005 provient principalement de l'intégration des salariés des sociétés acquises au cours de l'exercice, ainsi qu'en France, au renforcement très sensible des équipes web, axe de développement stratégique du Groupe.

Répartition par pays	2006	2005	2004
France	130	124	107
Espagne	9	8	4
Royaume-Uni	96	75	78
Italie	4	3	-
Allemagne	15	11	9
Etats-Unis	124	114	77
Chine	64	47	28
Japon	3	2	0
<b>Total</b>	<b>445</b>	<b>384</b>	<b>303</b>



Répartition par Continent	2006	2005	2004
Europe	254	221	198
Amérique du Nord	124	114	77
Asie	67	49	28
<b>Total</b>	<b>445</b>	<b>384</b>	<b>303</b>



Les collaborateurs d'Avanquest, dont la moyenne d'âge est de 35 ans, partagent une ambition commune et concourent chaque jour au développement du Groupe. La performance d'Avanquest passe par la mobilisation et la motivation des équipes.

Avanquest Software, ce sont des hommes et des femmes qui, depuis plus de 20 ans pour certains, quelques mois pour d'autres, relèvent chaque jour de nouveaux défis. Depuis sa création en 1984, Avanquest a su garder le cap quel que soit l'environnement économique, tout en restant fidèle à ses principes : transparence, esprit d'équipe, respect.

- **Transparence** : grâce à une politique de communication très active, tous les collaborateurs dans le monde entier sont informés en temps réel de l'activité du groupe et de ses temps forts. Le dialogue entre les dirigeants et les équipes, au sein du groupe ou des filiales, est permanent : ils se veulent toujours à l'écoute et ouverts à toute proposition.
- **Esprit d'équipe** : Il n'y a pas de place chez Avanquest pour des circuits décisionnels complexes qui viendraient paralyser l'entreprise. Une ligne hiérarchique très courte et des services organisés par pôle de compétences caractérisent le groupe. L'esprit d'équipe, le professionnalisme, et surtout une volonté continue d'exceller et d'aller de l'avant, définissent le mieux les femmes et les hommes d'Avanquest.
- **Respect** : Avanquest est un groupe où l'humain occupe une place prépondérante. Chaque collaborateur doit se sentir acteur au sein du groupe. Notre réussite passe naturellement par l'épanouissement de chacun. La politique des Ressources Humaines du groupe est clairement basée sur la confiance et le respect des femmes et des hommes qui font Avanquest Software.

Dans un monde qui bouge en permanence, Avanquest doit réagir pour concilier son fonctionnement interne et son environnement externe. Avanquest met en place des moyens destinés à agir sur les composantes des ressources humaines par l'activation de leviers tels que la délégation des pouvoirs, la valorisation des

compétences des individus, les valeurs et la culture d'entreprise, l'organisation et les systèmes de management, le développement de l'actionariat salarié.

Avanquest s'attache à prendre en compte le facteur humain qui contribue à la création de valeur ajoutée et représente un facteur clé de la compétitivité du Groupe. Chaque société du Groupe engage des dépenses de formation s'adressant potentiellement à l'ensemble de ses salariés. Des programmes spécifiques sont définis localement en fonction des besoins identifiés (formations techniques, mise à niveau de compétence, apprentissage de langues étrangères, stage de management...) et des contraintes légales.

Salariés et cadres du Groupe Avanquest sont largement associés au capital au travers des différents plans de stock-options dont le premier date de 1996.

Des réunions trimestrielles permettent d'informer l'ensemble du personnel sur les indicateurs stratégiques liés à la bonne marche du Groupe. Ces réunions permettent également d'écouter les questions du personnel et d'y répondre. Cette communication se fait également, en France, au travers des instances représentatives des salariés.

## 17.2. Participation et Stock Options

Avanquest Software ne consent que des options de souscription d'actions (ci-après les « Options ») qu'elle préfère aux options d'achat d'actions. Avanquest Software a également mis en place des plans d'attributions gratuites d'actions (« Actions Gratuites »).

Au cours de l'exercice 2006 aucun mandataire social n'a reçu d'Option de la Société ou des sociétés contrôlées au sens de l'article L.233-16 du Code de commerce sociétés contrôlées au sens de l'article L.233-16 du Code de commerce à chacun des mandataires visés au paragraphe ci-avant, à raison des fonctions ou mandats qu'ils y exercent. Par ailleurs, Monsieur Bertrand Michels, administrateur d'Avanquest Software a exercé 30.000 Options durant l'année 2006. Monsieur Michels est le seul mandataire social de la Société et des sociétés visées aux articles L.225-180 et L.233-16 du Code de commerce à avoir exercé des Options pendant l'exercice écoulé.

Nous vous indiquons ci-après le nombre et la valeur des actions attribuées gratuitement durant l'exercice écoulé à raison des mandats et fonctions exercés dans la société, à chacun des mandataires sociaux tant par la société que par les sociétés qui lui sont liées, dans les conditions prévues à l'article L.225-180 du Code de commerce :

Bénéficiaires	Nombre d'actions attribuées	Valeur des actions	Période d'acquisition	Période de conservation	Sociétés concernées	Fonctions exercées
Bruno Vanryb	10.000	14,65€ <sup>2</sup>	2 ans	2ans	Avanquest Software	Président Directeur Général
Roger Politis	10.000	14,65€	2 ans	2 ans	Avanquest Software	Administrateur et Directeur Général Délégué

Les salariés d'Avanquest Software S.A bénéficient des dispositions légales en matière de participation. En 2005, la direction du Groupe a décidé d'intéresser l'ensemble des salariés du Groupe aux résultats. En France, cette décision s'est traduite par la mise en place d'accords d'intéressement au sein d'Avanquest Software et d'Avanquest France. Ces accords prévoient le paiement d'un intéressement basé sur l'atteinte de seuil de résultat opérationnel consolidé rapporté au chiffre d'affaires consolidé. Au titre de 2005, le montant de l'intéressement qui a été provisionné dans les comptes s'élevait à la somme de 0,6 million d'euros. En 2006, ces accords n'ont pas trouvé à s'appliquer.

Le tableau ci-dessous récapitule les informations globales relatives aux attributions et opérations réalisées sur les Options au cours de l'exercice 2006 par les salariés non mandataires sociaux :

<sup>2</sup> Cours de clôture de l'action Avanquest du 6 novembre 2006, veille du jour d'attribution par le conseil d'administration des actions

	Nombre d'options attribuées / d'actions souscrites	Prix moyen pondéré	Plan
Options consenties durant l'exercice par Avanquest et par toute société comprise dans le périmètre d'attribution des Options, aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'Options ainsi consenties est le plus élevé	167.000	15,66€	3 octobre 2006
Options détenues sur Avanquest et les sociétés visées précédemment, levées durant l'exercice, par les dix salariés de l'émetteur et de ces sociétés, dont le nombre d'Options ainsi souscrites est le plus élevé	64.466	5,25€	5 octobre 2001 18 décembre 2002

Le tableau ci-dessous récapitule les informations globales relatives aux attributions gratuites d'actions effectuées au cours de l'exercice 2006 au profit des salariés non mandataires sociaux :

	Nombre d'Actions Gratuites Attribuées	Prix moyen pondéré	Plan
Actions Gratuites consenties durant l'exercice par Avanquest et par toute société comprise dans le périmètre d'attribution des Actions Gratuites, aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'Options ainsi consenties est le plus élevé	30.000	14,65€	3 octobre 2006

### 17.3. Description des accords de participation des salariés au capital de la société

En dehors des plans d'options de souscription d'actions, Avanquest n'a pas d'accord en cours de fonctionnement relatif à la participation des salariés au capital de la société. Les informations relatives sur les différents plans d'options figurent à la [section 21.1.4](#) du présent document de référence.

## 18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

### 18.1. Répartition du capital et des droits de vote

A la connaissance de la société la répartition du capital au 31 décembre 2007 est la suivante :

<b>Actionnariat d'Avanquest au 31 décembre 2007</b>		
<b>Actionnaires</b>	<b>Nombre d'actions</b>	<b>% capital</b>
Roger Politis	174 489	1,7%
Bruno Vanryb	132 000	1,3%
Andrew Goldstein	125 035	1,2%
Bertrand Michels	117 831	1,1%
Thierry Bonnefoi	45 000	0,4%
Robert Lang	19 662	0,2%
Turenne Capital Partenaires	672 086	6,4%
Idi	322 849	3,1%
<b>Sous-total membres du pacte d'actionnaires</b>	<b>1 608 952</b>	<b>15,4%</b>
<b>Salariés et managers non membres du pacte</b>	<b>1 202 052</b>	<b>11,5%</b>
Fidelity*	195 588	1,9%
AFER Flore*	408 477	3,9%
AGF Private Equity*	101 913	1,0%
E. de Rothschild Investment Partners*	210 939	2,0%
<b>Sous-total fonds identifiés</b>	<b>916 917</b>	<b>8,8%</b>
<b>Public*</b>	<b>6 708 597</b>	<b>64,2%</b>
Auto-détention	12 735	0,1%
<b>TOTAL</b>	<b>10 449 253</b>	<b>100,0%</b>
* Estimation		

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autres actionnaires détenant directement, indirectement ou de concert 5% ou plus du capital ou des droits de vote.

Le nombre d'actionnaires au 31 décembre 2007 est de 11.500 contre 9.691 au 31 décembre 2006 (source Euroclear, décembre 2006 et décembre 2007). Au 31 décembre 2007, 904.591 actions étaient détenues en comptes nominatifs purs ou administrés, soit 8,7% du capital social contre 1.111.359 actions au 31 décembre 2006 (16,0% du capital social).

Compte tenu de l'auto détention, le nombre de droits de vote existants au 31 décembre 2007 s'établit à 10.436.518. Il s'établissait à 6.936.103 au 31 décembre 2006.

Les actions auto-détenues le sont au titre du contrat de liquidité.



## 18.2. Evolution de la répartition du capital et des droits de vote au cours des trois dernières années

	Situation au 31/12/2006			Situation au 31/12/05			Situation au 31/12/04			
	Actionnaires	Nombre d'actions	% capital	% droits de vote	Nombre d'actions	% capital	% droits de vote	Nombre d'actions	% capital	% droits de vote
Action de concert cf. 14.1.3	Roger Politis	174 489	2,51%	2,52%	184 789	2,80%	2,81%	147 233	2,55%	2,55%
	Bruno Vanryb	132 000	1,90%	1,90%	149 500	2,27%	2,27%	102 753	1,78%	1,78%
	Bertrand Michels	122 462	1,76%	1,77%	92 238	1,40%	1,40%	100 238	1,74%	1,74%
	Andrew Goldstein	135 635	1,95%	1,96%	114 012	1,73%	1,73%	92 137	1,57%	1,57%
	Thierry Bonnefoi	32 500	0,47%	0,47%	32 500	0,49%	0,49%	20 000	0,34%	0,34%
	Robert Lang	16 443	0,24%	0,24%	19 345	0,29%	0,29%	15 267	0,26%	0,26%
	FCP Jet Innovation	18 851	0,27%	0,27%	15 772	0,24%	0,24%	-	-	-
	FCP Jet Innovation 2	417 281	6,01%	6,02%	365 544	5,55%	5,55%	345 820	6,00%	6,00%
	FCP Jet Innovation 3	183 360	2,64%	2,64%	181 540	2,76%	2,76%	166 500	2,89%	2,89%
	FCP Développement & Innovation	50 834	0,73%	0,73%	42 500	0,65%	0,65%	42 500	0,74%	0,74%
	Turenne Associés	1 730	0,02%	0,02%	1 730	0,03%	0,03%	1 730	0,03%	0,03%
	Marco Polo Investissement				85 000	1,29%	1,29%	100 000	1,73%	1,73%
	Idi (anciennement Euridi)(1)	322 849	4,65%	4,65%	255 000	3,87%	3,87%	300 000	5,20%	5,20%
	Fidelity (2)	347 515	5,01%	5,01%	347 515	5,27%	5,28%	378 637	6,57%	6,57%
AFER Flore (2)	292 112	4,21%	4,21%	142 112	2,16%	2,16%	172 112	2,98%	2,99%	
AGF Private Equity (2)	179 753	2,59%	2,59%	177 420	2,69%	2,69%	253 925	4,40%	4,40%	
E. de Rothschild Investment Partners(2)	247 846	3,57%	3,57%	306 072	4,65%	4,65%	296 142	5,14%	5,14%	
Autodétention	3 000	0,04%	0,00%	2 532	0,04%	0,00%	1 591	0,03%	0,00%	
Flottant (2)	4 260 443	61,40%	61,42%	4 073 759	61,82%	61,85%	3 357 358	58,22%	58,24%	
<b>Total</b>	<b>6 939 103</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>6 588 880</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>5 766 539</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	

(1) Les fonds Euridi et Marco Polo Investissement ont été fusionnés et renommés Idi.

(2) Estimation

Les principaux actionnaires ne disposent pas de droits de vote différents.

### 18.3. Franchissements de seuils

Au cours de l'année 2006, un franchissement de seuil a été porté à la connaissance d'Avanquest Software. Par courrier en date du 9 janvier 2006, la société Edmond de Rothschild Investment Partners S.A.S, agissant pour le compte des fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi à la baisse, le 6 janvier 2006, par suite d'une augmentation du capital d'Avanquest Software, les seuils de 5% du capital et des droits de vote et détenir désormais pour le compte desdits fonds, 306.072 actions Avanquest Software représentant autant de droits de vote, soit 4,65% du capital d'Avanquest.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, aucun franchissement de seuil n'a été porté à la connaissance d'Avanquest Software.

## **19. OPERATIONS AVEC DES APPARENTES**

Nous vous prions de bien vouloir vous reporter au paragraphe 8.2 des annexes aux comptes consolidés.

## 20. INFORMATIONS FINANCIERES

### 20.1. Comptes consolidés au 31/12/2006 d'Avanquest Software

Toutes les données sont exprimées en milliers d'euros sauf mention contraire.

#### 20.1.1. Compte de résultats consolidé

	Notes	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>	6.1	74 335	70 593	57 036
Matières premières et achats de marchandises		17 911	17 881	15 363
Autres achats et charges externes		20 684	16 723	12 508
Impôts, taxes et versements assimilés		964	899	563
Charges de personnel		19 918	19 037	15 896
Dotations aux amortissements et provisions net des reprises		2 103	2 052	1 450
Autres charges et produits opérationnels	6.3	8 836	4 961	4 553
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>		<b>3 919</b>	<b>9 041</b>	<b>6 703</b>
Coût de l'endettement financier net		-282	-322	-378
Autres produits et charges financiers		72	-7	73
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	6.4	<b>-210</b>	<b>-328</b>	<b>-305</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>		<b>3 709</b>	<b>8 713</b>	<b>6 398</b>
Charge d'impôts	6.5	801	1 825	1 106
Quote part de résultat des sociétés mises en équivalence		-144		
<b>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>		<b>2 764</b>	<b>6 887</b>	<b>5 292</b>
Part revenant aux intérêts minoritaires		-	-	-
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE</b>		<b>2 764</b>	<b>6 887</b>	<b>5 292</b>
Résultat net part du groupe par action (en €)	6.6	0,41	1,11	1,01
Résultat net part du groupe par action après dilution potentielle (en €)	6.6	0,37	1,01	0,93

### 20.1.2. Bilan consolidé actif

	Notes	31/12/06	31/12/05	31/12/04
Écarts d'acquisition	4.1	34 248	33 136	17 376
Immobilisations incorporelles	4.2	6 613	4 664	3 768
Immobilisations corporelles	4.3	1 781	1 483	1 314
Actifs financiers	4.4	915	444	109
Titres mis en équivalence		191		
Impôts différés		1 292	1 144	837
Autres actifs à plus d'un an		0	15	0
<b>ACTIF NON COURANT</b>		<b>45 040</b>	<b>40 886</b>	<b>23 404</b>
Actifs financiers à moins d'un an	4.4	364	113	97
Stocks et en cours		4 475	3 394	3 563
Clients et comptes rattachés		20 139	19 514	14 485
Actifs d'impôts exigibles		1 892	144	
Autres créances et comptes de régularisation	4.7	5 246	3 041	3 100
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.9	12 554	22 773	19 700
<b>ACTIF COURANT</b>	<b>4.6</b>	<b>44 670</b>	<b>48 979</b>	<b>40 945</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>89 710</b>	<b>89 865</b>	<b>64 349</b>

### 20.1.3. Bilan consolidé passif

	Notes	31/12/06	31/12/05	31/12/04
Capital social		6 939	6 589	5 767
Prime d'émission, de fusion, d'apport		29 516	26 312	20 385
Réserves consolidées		18 786	14 766	6 937
<b>Résultat net part du groupe</b>		<b>2 764</b>	<b>6 887</b>	<b>5 292</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>5.1</b>	<b>58 005</b>	<b>54 554</b>	<b>38 381</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>5.2</b>	<b>25</b>	<b>24</b>	<b>343</b>
Dettes financières à plus d'un an	5.3	1 948	5 179	4 826
Passifs d'impôts différés		546	-	-
Autres passifs non courants		1 401	2 856	380
<b>TOTAL PASSIF NON COURANT</b>	<b>5.4</b>	<b>3 895</b>	<b>8 035</b>	<b>5 206</b>
Dettes financières à moins d'un an	5.3	80	3 942	2 593
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		11 775	9 786	9 913
Passifs d'impôts exigibles		1 031	1 415	469
Autres dettes et comptes de régularisation		14 899	12 110	7 443
<b>PASSIF COURANT</b>	<b>5.6</b>	<b>27 785</b>	<b>27 253</b>	<b>20 418</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>89 710</b>	<b>89 865</b>	<b>64 349</b>

#### 20.1.4. Tableau des flux de trésorerie consolidé

	Exercice 2006	Exercice 2005	Exercice 2004
<b>OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>			
Résultat net de l'ensemble consolidé	2 764	6 887	5 292
Quote-part dans résultat des sociétés mises en équivalence	144		
<b>ELIMINATION DES ELEMENTS SANS INCIDENCE SUR LA TRESORERIE OU NON LIES A L'EXPLOITATION :</b>			
Dotations aux amortissements et provisions (hors provisions courantes)	2 281	2 151	853
Paiements en actions (IFRS 2) et autres retraitements	355	404	311
Coût de l'endettement financier net comptabilisé	584	647	623
Charges d'impôts (y compris impôts différés) comptabilisées	801	1 825	1 106
Autres éléments	34	0	740
<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>6 963</b>	<b>11 914</b>	<b>8 925</b>
Variation du BFR et des provisions courantes	152	-2 581	-2 271
Impôts payés	-3 290	-425	-135
intérêts financiers nets payés	-642	-634	-643
<b>FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION</b>	<b>3 183</b>	<b>8 273</b>	<b>5 876</b>
<b>OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>			
Acquisitions immobilisations incorporelles	-3 629	-2 328	-1 678
Acquisitions immobilisations corporelles	-1 102	-667	-426
Cessions immobilisations corporelles et incorporelles	14	2	22
Acquisitions d'actifs financiers	-1 189	295	-664
Cessions d'actifs financiers	57	97	1
Incidence des variations de périmètre	-3 787	-8 532	-7 136
<b>FLUX DE TRESORERIE NET LIE A L'INVESTISSEMENT</b>	<b>-9 635</b>	<b>-11 133</b>	<b>-9 881</b>
<b>OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>			
Augmentations de capital	3 175	6 368	9 554
Encaissements (décaissements) nets liés aux emprunts	-6 880	-904	-5 762
<b>FLUX DE TRESORERIE NET LIE AU FINANCEMENT</b>	<b>-3 705</b>	<b>5 464</b>	<b>3 792</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>	<b>-10 157</b>	<b>2 604</b>	<b>-213</b>
TRESORERIE A L'OUVERTURE <sup>(1)</sup>	22 773	19 698	19 921
Variation de taux de change sur la trésorerie	-62	471	-10
TRESORERIE A LA CLOTURE <sup>(2)</sup>	12 554	22 773	19 698

Disponibilités et VMP = 22 773 K€ - Dettes financières à court terme 0 K€

<sup>(2)</sup> Disponibilités et VMP = 12 554 K€ - Dettes financières à court terme 0K€

### 20.1.5. Tableau de variations des capitaux propres

	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Ecart de conversion	Total capitaux propres
<b>Situation à la clôture du 31/12/2003</b>	<b>4 718</b>	<b>11 596</b>	<b>6 467</b>	<b>1 723</b>	<b>-140</b>	<b>24 364</b>
Affectation du résultat			1 723	-1 723		0
Variation de capital de l'entreprise consolidante	1 049	8 495				9 544
Résultat consolidé de l'exercice				5 292		5 292
Stocks Options		294				294
Actions Propres			9			9
Variation des écarts de conversion			-275		-847	-1 122
<b>CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS AU 31/12/2004</b>	<b>5 767</b>	<b>20 385</b>	<b>7 924</b>	<b>5 292</b>	<b>-987</b>	<b>38 381</b>
Affectation du résultat			5 292	-5 292		0
Variation de capital de l'entreprise consolidante	822	5 546				6 368
Résultat consolidé de l'exercice				6 887		6 887
Stocks Options		381				381
Actions Propres			17			17
Variation des écarts de conversion			735		2 038	2 773
Autres variations			-253			-253
<b>CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS AU 31/12/2005</b>	<b>6 589</b>	<b>26 312</b>	<b>13 715</b>	<b>6 887</b>	<b>1 051</b>	<b>54 554</b>
Affectation du résultat			6 887	-6 887		0
Variations de capital de l'entreprise consolidante	350	2 825				3 175
Résultat consolidé de l'exercice				2 764		2 764
Stocks Options		379				379
Actions Propres			-50			-50
Variation des écarts de conversion			-586		-1 921	-2 507
Autres variations			-310			-310
<b>CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS AU 31/12/2006</b>	<b>6 939</b>	<b>29 516</b>	<b>19 656</b>	<b>2 764</b>	<b>-870</b>	<b>58 005</b>

## 20.1.6. Annexe aux comptes consolidés

### 1. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Les principaux faits marquants de l'exercice 2006 concernent l'acquisition de 2 sociétés en Angleterre.

Avanquest a acquis, le 11 mai 2006, 100% de la société IMR UK Ltd. Basée au nord de Londres, IMR commercialise depuis une dizaine d'années une gamme de logiciels de gestion électronique de documents destinée aux entreprises. Cette acquisition s'est effectuée pour un montant initial de 1.9 M£, avec une combinaison de cash et d'actions. Un paiement supplémentaire (earn-out) pouvant aller jusqu'à 825K£, sera acquitté, également sous la forme d'une combinaison de cash et d'actions, en fonction de l'atteinte d'objectifs définis lors de l'acquisition.

Avanquest a acquis le 1<sup>er</sup> juin 2006, 100% de la société FastTrak Software Publishing Ltd, opérant depuis plus de dix ans sur le marché Retail anglais. Cette acquisition s'est effectuée pour un montant initial de 600K£, avec une combinaison de cash et d'actions. Un paiement supplémentaire (earn out) d'un montant maximum de 500K£, sera acquitté, également sous la forme d'une combinaison de cash et d'actions, en fonction de l'atteinte d'objectifs définis lors de l'acquisition.

Durant cet exercice, le groupe a poursuivi sa stratégie de développement dont les axes sont le renforcement de son catalogue de produits développés en interne dans les domaines de la mobilité, les utilitaires et les logiciels de productivité, le développement de l'activité Web et de sa présence en Asie. En Asie, Avanquest a ainsi signé plusieurs contrats OEM en Chine et la filiale japonaise a démarré son activité.

L'année 2006 aura eu un profil très contrasté avec un excellent premier trimestre (croissance de 20 % et un résultat opérationnel supérieur à 11 %) suivi d'un ralentissement de l'activité Retail ayant impacté les deuxième et troisième trimestres, puis un redémarrage à partir de septembre permettant à Avanquest de réaliser le meilleur trimestre de son histoire en terme de chiffre d'affaires, avec une rentabilité opérationnelle supérieure à 13 %, et ce malgré une évolution défavorable du dollar.

### 2. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

#### 2.1. IDENTITE DES SOCIETES DU GROUPE

Les sociétés retenues dans le cadre des comptes consolidés du Groupe Avanquest Software au 31 décembre 2006 sont les suivantes :

SOCIETES	PAYS	POURCENTAGE DE CONTROLE	POURCENTAGE D'INTERET	METHODE DE CONSOLIDATION
AVANQUEST SOFTWARE SA 91 Bd National 92257 La Garenne Colombes Cedex Siret n°329 764 625 00045	France			Société mère
AVANQUEST FRANCE SA 91 Bd National 92257 La Garenne Colombes Cedex Siret n°342 636 401 00073 Entrée dans le périmètre : 1/06/2001	France	100%	100%	Intégration globale
AVANQUEST AMERICA Inc 2711 Centerville Road, Suite 400 Wilmington, DE 19808. Entrée dans le périmètre : 7/12/2000	USA	100 %	100%	Intégration globale
AVANQUEST USA Inc 1333 W. 120 <sup>th</sup> avenue Westminster CO 80234 Entrée dans le périmètre : 1/08/1997	USA	100 %	100%	Intégration globale
AVANQUEST PUBLISHING USA Inc 7031 Koll Center Parkway, Ste 150, Pleasanton, CA 94566 Entrée dans le périmètre : 31/12/2002	USA	100%	100%	Intégration globale
AVANQUEST UK LTD Sheridan House, 40-43 Jewry Street Winchester - Hampshire SO 23 8RY Entrée dans le périmètre : 1/01/1999	Angleterre	100 %	100%	Intégration globale
AVANQUEST DEUTSCHLAND GmbH Skellstrasse 6 81 667 München	Allemagne	100 %	100%	Intégration globale

Entrée dans le périmètre : 1/10/2003				
AVANQUEST IBERICA SL Calle Peru 6, Edificios Twin Golf 28290 Las Matas, Madrid Entrée dans le périmètre: 1/07/2004	Espagne	100 %	100%	Intégration globale
AVANQUEST CHINA Room 1201-HuiTong Building 569# East JinLing Road Shangai 200021	China	100%	100%	Intégration Globale
AVANQUEST BB KK Tennoz Central Tower, 2-2-24,Higashi-Shinagawa, Shinagawa-ku, Tokyo 140-0002	Japan	51%	51%	Mise en Equivalence
IMR UK LTD Unit 1 Bury Farm Business Park Mill Lane, Stotford Hitchin Hertfordshire SG5 4NY Entrée dans le périmètre 11/05/2006	Angleterre	100%	100%	Intégration globale
FASTTRAK UK LTD 20, Greenhill Crescent, Watford Business Park, Watford Hertfordshire WD18 8JA Entrée dans le périmètre 01/06/2006	Angleterre	100%	100%	Intégration globale

Les variations de périmètre par rapport au 31 décembre 2005 concernent Avanquest China et Avanquest BB KK, dont Avanquest Software détient respectivement 100% et 51%, et IMR UK Ltd et FasTrak UK Ltd, sociétés acquises dans l'exercice.

En application de la norme IAS 31, la société Avanquest BB KK a été consolidée selon la méthode de la mise en équivalence car Avanquest Software et son partenaire Softbank exercent un contrôle conjoint.

## 2.2. IMPACT DES VARIATIONS DE PERIMETRE

Avanquest Software a acquis, le 11 mai 2006, 100% de la société IMR UK LTD. Basée au nord de Londres, IMR commercialise depuis une dizaine d'année une gamme de logiciels de gestion électronique de documents destinée aux entreprises. Cette acquisition s'est effectuée pour un montant initial de 1.9 M£ (2,8 M€), avec une combinaison de cash et d'actions. Un paiement supplémentaire (earn-out) pouvant aller jusqu'à 825K£ (1,2 M€), sera acquitté, également sous la forme d'une combinaison de cash et d'actions, en fonction de l'atteinte d'objectifs sur les périodes 2006/07 et 2007/08 définis lors de l'acquisition. Ce complément de prix a été comptabilisé pour son montant total dans le bilan au 31 décembre 2006 avec la partie à plus d'un an en Autres passifs non courants et la partie à moins d'un an en Autres dettes. La comptabilisation initiale de cette acquisition est provisoire et ne sera définitive que 12 mois après la date d'acquisition. Le nombre d'instruments de capitaux propres émis ou susceptibles d'être émis s'élève à 77 655.

Détermination de l'écart d'acquisition provisoire :	en €000
Prix d'acquisition	4 107
Coûts directement attribuables à l'acquisition	57
Juste valeur des actifs et passifs acquis	824
Écart d'acquisition provisoire	3 340

Avanquest Software a acquis le 1<sup>er</sup> juin 2006, 100% de la société FastTrak UK LTD, opérant depuis plus de dix ans sur le marché Retail anglais. Cette acquisition s'est effectuée pour un montant initial de 600K£, avec une combinaison de cash et d'actions. Un paiement supplémentaire (earn out) d'un montant maximum de 500K£, sera acquitté, entièrement en actions, en fonction de l'atteinte d'objectifs définis lors de l'acquisition. Ce complément de prix a été comptabilisé pour son montant total dans le bilan au 31 décembre 2006 avec la partie à plus d'un an en Autres passifs non courants et la partie à moins d'un an en Autres dettes. La comptabilisation initiale de cette acquisition est provisoire et ne sera définitive que 12 mois après la date d'acquisition. Le nombre d'instruments de capitaux propres émis ou susceptibles d'être émis s'élève 53 740.

Détermination de l'écart d'acquisition provisoire :	en €000
---	---------



Prix d'acquisition	1 626
Coûts directement attribuables à l'acquisition	43
Juste valeur des actifs et passifs acquis	61
Écart d'acquisition provisoire	1 608

Les acquisitions des sociétés IMR et FastTrak ont représenté un impact de 1.844K€ sur le total du bilan consolidé du groupe Avanquest lors de leur entrée dans le périmètre de consolidation. Le détail des impacts des variations de périmètre est le suivant :

	Variation Périmètre Actif
Immobilisations incorporelles	-
Immobilisations corporelles	121
<b>ACTIF NON-COURANT</b>	<b>121</b>
Immobilisations financières à moins d'un an	-
Stocks	75
Clients et comptes rattachés	647
Autres créances et comptes de régularisation	65
Trésorerie	936
<b>ACTIF COURANT</b>	<b>1 723</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>1 844</b>

	Variation Périmètre Passif
Capital social	-
Prime d'émission, de fusion, d'apport	-
Réserves consolidées	884
<b>Résultat net part du groupe</b>	<b>-</b>
<b>CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE</b>	<b>884</b>
<b>PROVISIONS</b>	<b>-</b>
Dettes financières à plus d'un an	-
Autres passifs non courants	-
<b>TOTAL PASSIF NON COURANT</b>	<b>-</b>
Dettes financières à moins d'un an	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	371
Autres dettes et comptes de régularisation	589
<b>PASSIF COURANT</b>	<b>960</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>1 844</b>

La société IMR a réalisé un chiffre d'affaires de 2 159K€ depuis son acquisition, et 3 335K€ sur l'année 2006, son résultat avant impôt a été de 555K€ depuis son acquisition sur un total de 938K€ sur les 12 mois 2006. La société FasTrak ayant été fusionnée dans Avanquest UK après son acquisition, les données de chiffre d'affaires et de résultats ne sont pas disponibles.

### 3. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés d'Avanquest Software au 31 décembre 2006 comprennent la société Avanquest Software et ses filiales (l'ensemble désigné "Le Groupe" et la quote-part du Groupe dans les entreprises associées ou sous contrôle conjoint. En application du règlement européen n° 16°6/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés de l'exercice 2006 sont établis en conformité avec les normes comptables internationales : International Financial Reporting Standards (IFRS) applicables et leurs interprétations au 31 décembre 2006 telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

Les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice 2006 ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 14 mars 2007.

Les principes retenus pour l'établissement de ces informations financières résultent de l'application :

- de toutes les normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne et d'application obligatoire au 31 décembre 2006 ;
- de normes pour lesquelles le Groupe a décidé d'une application anticipée ;
- de positions comptables retenues en l'absence de dispositions prévues par le référentiel normatif.

Ces différentes options et positions sont détaillées comme suit :

Le Groupe a appliqué les normes, amendements de normes et interprétations suivants, applicables à compter du 1er janvier 2006 :

- l'amendement à l'IAS 21 « Investissement net dans une activité à l'étranger » publié le 15 décembre 2005 par l'IASB ;
- l'amendement à l'IAS 39 « Couverture des flux de trésorerie au titre des transactions futures intra-groupe » ;
- l'amendement à l'IAS 19 « Gains et pertes actuariels, plans multi-employeurs et information annexe », à l'exception de l'option relative à la reconnaissance immédiate des écarts actuariels en capitaux propres ;
- l'interprétation IFRIC 4 « Conditions permettant de déterminer si un accord contient un contrat de location ».

Ceux-ci n'ont pas eu d'impact sur les comptes du groupe.

Par ailleurs, le Groupe a choisi :

- de ne pas appliquer de manière anticipée, l'IFRS 7 « Instruments financiers : information à fournir », ce texte ayant pour date de première application le 1er janvier 2007 ;
- et de ne pas appliquer l'amendement à l'IAS 39 sur l'option de juste valeur applicable à compter du 1er janvier 2006.

Conformément aux recommandations de l'IFRS1 (première adoption des IFRS) un bilan d'ouverture a été établi au 1<sup>er</sup> janvier 2003. Les principales options prises par le Groupe dans le cadre de la norme IFRS 1 ont été les suivantes :

Maintien des coûts historiques pour ses immobilisations corporelles,

- Reconnaissance de la totalité des écarts actuariels cumulés au 1er janvier 2003 au titre des avantages du personnel,
- Absence de retraitement des regroupements d'entreprises antérieurs au 1er janvier 2003,
- Montant cumulé des différences de conversion réputé nul à la date de transition aux IFRS.

#### Information sectorielle

Basée sur l'analyse des critères de risques, de rentabilité et de l'organisation interne du groupe, l'information sectorielle est présentée par zone géographique (premier niveau) et par canal de commercialisation (second niveau). Les zones géographiques retenues sont les suivantes :

- France
- Royaume-Uni
- Allemagne
- Espagne
- Italie
- États-Unis
- Autres

Les canaux de commercialisation retenus sont les quatre canaux couverts par Avanquest:

- l'OEM
- la distribution spécialisée (« Retail »)
- la vente aux entreprises

- le commerce électronique

Les données financières présentées pour l'information sectorielle suivent les mêmes règles comptables que celles utilisées pour les états financiers globaux.

## **METHODES DE CONSOLIDATION**

### Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés annuels comprennent les états financiers d'Avanquest Software et de ses filiales préparés au 31 décembre de chaque année. Les filiales sont consolidées à partir du moment où le groupe en prend le contrôle et jusqu'à la date à laquelle ce contrôle est transféré à l'extérieur du groupe.

Les états financiers consolidés reflètent la situation comptable de la société et de ses filiales ainsi que les intérêts du groupe dans les éventuelles entreprises associées et coentreprises.

Les sociétés dont le groupe détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote (filiales) sont consolidées par intégration globale. Les sociétés sur lesquelles le groupe exerce un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires (coentreprises) sont consolidées suivant la méthode de l'intégration proportionnelle. Les sociétés détenues à moins de 50% mais sur lesquelles le groupe exerce une influence notable (entreprises associées) sont consolidées par mise en équivalence.

La liste complète des sociétés intégrées au périmètre de consolidation et les méthodes y afférentes sont fournies en note 2.1.

### Transactions internes au groupe

Les opérations et transactions réciproques entre entreprises consolidées sont éliminées, de même que les profits résultant de ces transactions. Cette élimination est réalisée en totalité si l'opération est réalisée entre deux entreprises intégrées globalement, à hauteur du pourcentage d'intégration de l'entreprise si l'opération est réalisée entre une entreprise intégrée globalement et une entreprise intégrée proportionnellement et à hauteur du pourcentage de détention de l'entreprise mise en équivalence si l'opération est réalisée entre une entreprise intégrée globalement et une entreprise mise en équivalence.

### Opérations en monnaie étrangère

Les transactions en devises étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle en appliquant le cours de change en vigueur à la date de la transaction. A la clôture de l'exercice les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

Les pertes ou gains de change qui résultent de ces opérations sont comptabilisées en résultat financier.

Les actifs et passifs non monétaires libellés en devises étrangères sont enregistrés et conservés au cours historique en vigueur à la date de la transaction.

### Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les comptes consolidés sont établis en euro.

Les actifs et passifs des sociétés intégrées au périmètre dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euro au cours de change en vigueur à la date de clôture des comptes.

Les produits, les charges et les flux de trésorerie de ces sociétés sont convertis en euro au cours de change moyen de la période.

Tous les écarts de change en résultant sont comptabilisés en tant que composante distincte des capitaux propres (« Ecart de conversion »). Lors de la sortie d'une entité étrangère, les écarts de change cumulés sont comptabilisés dans le compte de résultat comme une composante du profit ou de la perte de sortie.

Tout écart d'acquisition et tout ajustement à la juste valeur provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont comptabilisés comme un actif ou un passif de la société acquise. Ils sont donc libellés dans la monnaie de l'activité à l'étranger et convertis au cours de clôture.

### Investissement net dans une activité à l'étranger

Les créances à recevoir ou les dettes payables à une activité à l'étranger dont le règlement n'est ni planifié ni probable dans un avenir prévisible, constituent en substance une part de l'investissement net de l'entité dans cette activité à l'étranger ; les écarts de change liés sont comptabilisés initialement dans une composante distincte des capitaux propres et comptabilisés dans le résultat lors de la sortie de l'investissement net.

### Regroupements d'entreprises

Pour les regroupements d'entreprises intervenus depuis le premier janvier 2003, le groupe applique la méthode dite de l'acquisition. En application de cette méthode, toute différence entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiés à la date d'acquisition est enregistrée en tant qu'écart d'acquisition à l'actif du bilan.

Les intérêts minoritaires sont comptabilisés au prorata de leur détention dans la juste valeur des actifs nets acquis.

Lorsque l'accord de regroupement d'entreprise prévoit un ajustement du prix d'achat dépendant d'évènements futurs, le groupe inclut le montant de cet ajustement dans l'évaluation du coût du regroupement d'entreprises à la date d'acquisition si cet ajustement est probable et peut être mesuré de manière fiable. Le groupe dispose d'un délai de 12 mois à compter de la date d'acquisition pour finaliser l'identification et l'évaluation des actifs, passifs et passifs éventuels.

Un écart d'acquisition négatif est comptabilisé en produit lorsqu'il ne peut pas être affecté à des charges ou pertes futures identifiables.

Les écarts d'acquisition inscrits au bilan ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de dépréciation sur une base annuelle.

## **REGLES ET METHODES D'EVALUATION**

### Recours à des estimations

L'établissement des états financiers selon les normes IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans les états financiers, notamment en ce qui concerne les éléments suivants :

- les durées d'amortissements des immobilisations ;
- l'évaluation des provisions et des engagements de retraite ;
- les évaluations retenues pour les tests de juste valeur ;
- la valorisation des paiements en actions

Ces estimations partent d'une hypothèse de continuité de l'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent ensuite être révisées si des éléments nouveaux surviennent. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

### Frais de recherche et développement

- Phase de recherche et de développement

Les dépenses liées aux activités de recherche ayant pour but d'acquérir des connaissances scientifiques et des techniques nouvelles sont comptabilisées en charges de l'exercice. Les frais correspondant au développement des produits sont immobilisés lorsque les conditions suivantes sont simultanément remplies :

- ✓ Les projets sont nettement individualisés
- ✓ Les coûts sont distinctement établis
- ✓ Les projets ont de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale

Les frais de développement ne répondant pas à l'ensemble des critères ci-dessus sont constatés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Les frais de développement immobilisés sont amortis sur une durée de 3 à 4 ans suivant la nature des projets, à compter du 1<sup>er</sup> jour du semestre suivant leur engagement, sans attendre la date de mise en vente ou le début d'utilisation du logiciel.

Avanquest Software et ses filiales procèdent à une évaluation périodique de la faisabilité technologique et commerciale de chaque développement. En cas de remise en cause de cette faisabilité il est procédé à l'amortissement exceptionnel de la valeur résiduelle des frais de développement immobilisés.

- Phase de commercialisation

Dès que le logiciel ou la nouvelle fonctionnalité sont achevés et disponibles pour la commercialisation, les frais de développement sont portés, pour la valeur nette comptable, en « logiciel ». Ils sont amortis pour leur valeur résiduelle, sur une durée appréciée en fonction de leur durée de vie utile, sur une période de cinq ans maximum à compter du 1<sup>er</sup> jour du semestre suivant leur transfert.

Avanquest Software et ses filiales procède à une évaluation périodique de la durée de vie utile de chaque logiciel. Si la valeur nette comptable est supérieure à la valeur estimée des produits futurs, il est constitué une provision pour dépréciation.

#### Portefeuilles clients

Les éléments des portefeuilles clients acquis sont valorisés à leur coût d'acquisition. Ils sont amortis selon la méthode linéaire sur une durée fonction de la durée d'attrition de la clientèle acquise. Cette durée d'amortissement est appréciée en fonction du secteur d'activité et de la nature des produits.

A chaque clôture d'exercice, les éléments des portefeuilles clients font l'objet d'une appréciation qui peut, le cas échéant, donner lieu à constatation de provision ou amortissement exceptionnel.

#### Autres immobilisations incorporelles

Les progiciels ainsi que les technologies acquises sont évalués à leur coût d'acquisition et amortis suivant le mode linéaire sur leur durée de vie utile et au maximum sur une durée de 5 ans.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (coût d'achat et frais accessoires).

Les amortissements économiquement justifiés sont déterminés en fonction de la durée d'utilité estimée et, selon le cas, en mode dégressif ou linéaire. La date de départ des amortissements est la date de mise en service du bien. Lorsqu'une immobilisation corporelle a des composantes significatives ayant des durées d'utilité différentes, ces dernières sont comptabilisées séparément.

Les coûts d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus

Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

Immobilisation	Amortissement	
	Mode	Durée
Agencements et installations	linéaire	10 ans
Mobilier de bureau	linéaire	10 ans
Matériel informatique	linéaire	4 et 5 ans
Véhicules	linéaire	4 ans

Un amortissement exceptionnel est constaté en cas de perte de valeur ou de modification de la durée d'utilité estimée.

#### Contrats de location

Les contrats de location, pour lesquels une partie significative des risques et avantages inhérents à la propriété sont effectivement conservés par le bailleur, sont classés en contrat de location simple. Les paiements effectués au regard des contrats de cette nature sont comptabilisés en charges de la période dans le compte de profits et pertes.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement lorsqu'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents y afférent. Les contrats de location-financement sont alors comptabilisés au plus bas de la juste valeur et de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Les paiements effectués au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette. La charge financière est répartie sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location de manière à obtenir le taux d'intérêt effectif. L'incidence fiscale de ces retraitements est prise en compte.

#### Participations dans les entreprises associées

Les participations dans les entreprises sur lesquelles Avanquest Software exerce une influence notable (entreprises associées) sont évaluées selon la méthode de la mise en équivalence : elles sont enregistrées initialement au coût et ensuite ajustées pour prendre en compte les évolutions de la quote-part du Groupe dans l'actif net de ces entreprises. Le solde de cette quote-part apparaît à l'actif du bilan. Sa variation sur l'exercice est indiquée au compte de résultat (Quote part de résultat des sociétés mises en équivalence).

#### Actifs financiers

Tous les investissements sont initialement comptabilisés au coût qui correspond à la juste valeur du prix payé et qui inclut les coûts d'acquisition liés à l'investissement.

- Actifs disponibles à la vente :

Conformément à la norme IAS 39 les actifs financiers disponibles à la vente regroupent les actifs financiers autres que les prêts et créances émis par l'entreprise (autres actifs financiers), les placements détenus jusqu'à leur échéance ou les actifs financiers détenus à des fins de transaction (Valeur mobilières de placement). Sont considérés comme tels les titres détenus dans des sociétés non consolidées. Après la comptabilisation initiale, les investissements classés dans la catégorie "actifs disponibles à la vente" sont évalués à la juste valeur à la date de clôture. Les profits et pertes sur investissements disponibles à la vente sont comptabilisés en capitaux propres, sur une ligne spécifique, jusqu'à ce que l'investissement soit vendu ou jusqu'à ce qu'il soit démontré que l'investissement a perdu de la valeur, date à laquelle le profit ou la perte cumulé enregistré jusqu'alors en capitaux propres passe en résultat.

Les titres de participation dans des sociétés non consolidées, dont la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable (titres non cotés en bourse) sont comptabilisés à leur coût.

- Prêts et dépôts :

Les prêts et dépôts sont comptabilisés au coût amorti. Le cas échéant, ils peuvent faire l'objet d'une provision pour dépréciation. La dépréciation correspond à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable et est comptabilisée en résultat. Une reprise de provision peut être réalisée en cas d'évolution favorable de la valeur recouvrable.

- Actifs détenus à des fins de transaction :

Les valeurs mobilières de placement font partie de la catégorie des actifs financiers détenus à des fins de transaction et sont donc comptabilisées à leur juste valeur. Les profits et pertes sont comptabilisés en résultat.

#### Dépréciation des actifs

Les valeurs comptables des actifs (à durée de vie déterminée ou indéterminée), autres que les stocks, les actifs d'impôts différés, les actifs relatifs aux avantages du personnel et les actifs financiers compris dans le champ de la norme IAS 32, sont revus à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur. En cas d'identification de perte de valeur et au minimum une fois par an, la valeur recouvrable de l'actif fait l'objet d'une évaluation.

Conformément à IAS 36, une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient excède sa valeur recouvrable.

L'unité génératrice de trésorerie est selon l'organisation locale d'Avanquest Software, soit l'entité juridique soit un regroupement de plusieurs entités juridiques au sein d'un même pays.

La valeur recouvrable d'un actif isolé, c'est-à-dire qui ne génère pas d'entrées de trésorerie indépendantes de celles d'autres actifs, est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient.

La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre la juste valeur (généralement le prix de marché), nette des coûts de cession, et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée comme la valeur actualisée nette des flux de trésorerie futurs après impôt. Ces calculs s'appuient sur un plan prévisionnel à 5 ans élaboré par le management du pays et revu par le Direction Générale et la Direction Financière du Groupe. Les flux de trésorerie au-delà de la période de 5 ans sont extrapolés avec un taux de croissance perpétuelle estimé à 2,0%. L'ensemble des flux est actualisé avec un taux d'actualisation de 9,31% correspondant au coût moyen pondéré du capital du Groupe Avanquest après impôt.

Les hypothèses utilisées pour ces calculs comportent, comme toute estimation, une part d'incertitude et sont donc susceptibles d'être ajustées au cours des périodes ultérieures.

Les pertes de valeur minorent le résultat de l'exercice, au cours duquel elles sont constatées.

Hormis pour les écarts d'acquisition, les pertes de valeur comptabilisées les années précédentes sont reprises, lorsque l'on constate un changement dans les estimations utilisées.

La valeur comptable d'un actif augmentée d'une reprise de perte de valeur n'excède jamais la valeur comptable qui aurait été déterminée (nette d'amortissement ou de dépréciation) si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours des années précédentes.

#### Stocks et en-cours

Les stocks de matières premières et fournitures sont valorisés au prix d'achat majoré des frais d'approvisionnement. Les matières premières et fournitures sont évaluées au plus faible du coût d'achat (selon la méthode du Premier Entré, Premier Sorti (PEPS)) et de la valeur nette de réalisation.

Les marchandises en stock sont valorisées au prix de revient suivant la méthode premier entré premier sorti. Une provision pour dépréciation est constatée lorsque ce prix de revient est supérieur à la valeur nette de réalisation estimée.

Les produits finis et les produits en-cours sont évalués au plus faible du coût de production et de la valeur nette de réalisation. Les coûts de production incluent les coûts directs de matières premières, de main-d'œuvre et une quote-part des frais généraux directs, à l'exclusion des frais généraux administratifs.

La valeur nette de réalisation des matières premières et des autres éléments stockés tient compte des dépréciations liées à l'obsolescence des stocks à rotation lente.

Les marges intra-groupe sont neutralisées.

#### Clients et autres créances d'exploitation

Les créances clients et les autres créances d'exploitation sont des actifs courants valorisés à leur valeur nominale. Elles sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend la trésorerie en banque et la caisse.

Les équivalents de trésorerie comprennent les titres monétaires et obligataires, les parts d'OPCVM placés dans un horizon de gestion à court terme. Ils sont valorisés à leur juste valeur, les variations de juste valeur étant passées en résultat.

Pour les instruments cotés, la société retient le cours à la date de clôture et la valeur liquidative pour les actifs de trésorerie placés dans des OPCVM.

#### Capitaux propres

En cas d'achat d'actions propres, et quels qu'en soient les motifs, le montant payé et les coûts de transaction directement imputables sont enregistrés comme une variation de capitaux propres.

Les actions ainsi acquises sont donc déduites du total des capitaux propres jusqu'à leur annulation ou cession ultérieure.

Les incidences des éventuelles cessions ne sont pas prises en compte dans le résultat consolidé mais en variation des capitaux propres.

#### Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe se compose principalement du chiffre d'affaires de l'activité Logiciels, cœur de métier du Groupe, de l'activité Services et du chiffre d'affaires « divers », consistant essentiellement en la vente de matériels périphériques.

Les modalités de prise en compte du chiffre d'affaires et des coûts associés dépendent de la nature des contrats signés avec les clients :

- Les cessions de droits d'utilisation de logiciels sont constatées en chiffre d'affaires lorsque le risque est transféré au client. Ce transfert a lieu au moment de l'expédition du produit. Lorsqu'une cession de droits d'utilisation de logiciels inclut une période de garantie, le chiffre d'affaires affecté à cette garantie est enregistré prorata temporis sur la durée de la période correspondante.
- Les prestations de maintenance sont reconnues en chiffre d'affaires prorata temporis sur la durée du contrat.
- Les prestations de services (assistance, formation...) sont comptabilisées en chiffre d'affaires au fur et à mesure de la réalisation des prestations, selon la méthode de l'avancement. Si ces prestations font l'objet d'un forfait, une provision pour perte à terminaison est constatée contrat par contrat dès qu'une perte est anticipée.

#### Autres produits et charges financiers

Les autres produits et charges financiers comprennent principalement le résultat de change, les intérêts sur emprunts et les revenus de placement.

#### Impôts sur le résultat

Le Groupe calcule ses impôts sur le résultat conformément aux législations fiscales en vigueur dans les pays où les résultats sont taxables.

#### Impôts différés

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés sont constatés pour chaque entité fiscale, pour les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs comptabilisés et leur base fiscale correspondante, celle-ci dépendant des règles fiscales en vigueur dans chacun des pays concernés.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôts dont l'application est attendue pour l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des derniers taux d'impôts connus. Les effets des modifications des taux d'imposition d'un exercice sont inscrits dans le compte de résultat de l'exercice au cours duquel la modification est intervenue. Les taux retenus au 31 décembre 2006 sont :

Allemagne	41,00%
Espagne	30,00%
Etats-Unis	35,28%
France	33,33%
Royaume-Uni	30,00%

Les actifs et passifs sont compensés par entité fiscale, sous la tutelle d'une seule et unique autorité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que lorsqu'il apparaît probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels les pertes fiscales non utilisées pourront être imputées. Les actifs d'impôts ne sont généralement pas comptabilisés sur des sociétés ayant réalisé des pertes fiscales sur les derniers exercices. Ils peuvent toutefois l'être en cas de probabilité de recouvrement estimée suffisante.

#### Crédit impôt recherche

Le crédit d'impôt recherche a été considéré comme relevant de la norme IAS 20 *Subventions publiques*. La part du crédit impôt recherche affectable aux frais de développement comptabilisés en immobilisations incorporelles est comptabilisée en diminution de cet actif. Le produit est comptabilisé en "*Autres charges et produits opérationnels*" au fur et à mesure de l'amortissement des actifs incorporels auxquels il est rattaché.

Le produit de crédit impôt recherche relatif aux frais de recherche et éventuellement aux frais de développement ne répondant pas aux critères d'activation est comptabilisé au fur et à mesure de l'engagement des dépenses en diminution des charges de personnel.

#### Résultat par action

Le résultat par action non dilué correspond au résultat net part du Groupe divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, à l'exclusion du nombre moyen des actions ordinaires auto détenues.

Pour le calcul du résultat dilué par action, le nombre moyen d'actions en circulation est ajusté pour tenir compte de l'effet dilutif des instruments de capitaux propres émis par l'entreprise, tels que les options de souscription d'actions et les bons de souscription d'actions.

#### Engagements de retraite

Les régimes à cotisations définies sont les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi au titre desquels le groupe Avanquest verse des cotisations définies à une société d'assurance ou fonds de pension externes. Les cotisations sont versées en contrepartie des services rendus par les salariés. Elles sont enregistrées en charges lorsqu'elles sont encourues au même titre, par exemple, que les traitements et salaires. Les régimes à cotisations définies ne recèlent pas d'engagement futur pour le Groupe. Ils ne donnent donc pas lieu à constitution de provision.

Les régimes à prestations définies concernent les avantages postérieurs à l'emploi qui garantissent à certaines catégories de salariés des ressources complémentaires pour lesquelles le groupe Avanquest est engagé. Ces engagements font l'objet d'un calcul de provision, effectué en estimant le montant des avantages que les employés auront accumulés en contrepartie des services rendus.

Au sein du Groupe, les régimes à prestations définies correspondent aux indemnités de départ en retraite. Les indemnités de départ en retraite sont directement liées à l'application de la convention collective. Elles concernent les indemnités à verser en cas de départ volontaire ou de mise en retraite des salariés. Les prestations ainsi calculées sont actualisées et comptabilisées au bilan.

Le calcul de l'engagement est effectué selon la méthode des unités de crédit projetées. Le taux d'actualisation utilisé à la date de clôture correspond au taux de rendement des emprunts obligataires d'état.



## Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation présente, résultant d'un fait générateur passé, qui entraînera probablement une sortie de ressources pouvant être estimée de manière fiable. Le montant comptabilisé en provision doit être la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation présente à la date de la clôture. Elle est actualisée lorsque l'effet est significatif et que l'échéance est supérieure à un an.

Les provisions pour restructuration sont comptabilisées lorsque le groupe dispose d'un plan formalisé et détaillé, et que celui-ci a été notifié aux parties intéressées.

Les provisions courantes correspondent aux provisions directement liées au cycle d'exploitation propre à chaque métier, quelle que soit leur échéance estimée.

Les provisions non courantes correspondent aux provisions non directement liées au cycle d'exploitation et dont l'échéance est légèrement supérieure à un an. Elles comprennent les provisions pour litiges.

## Engagements hors bilan

Le groupe Avanquest a défini et mis en place un reporting visant à recenser ses engagements hors bilan et à en connaître la nature et l'objet. Ce processus prévoit la transmission par les filiales consolidées, dans le cadre des procédures de consolidation, des informations relatives aux engagements de garanties données et reçus.

## Stock-options et actions gratuites

La juste valeur des options et des actions gratuites attribuées au personnel est comptabilisée en charges de personnel sur la période d'acquisition des droits.

Pour évaluer la juste valeur des options et des actions gratuites accordées, le modèle Black & Sholes d'évaluation d'options a été utilisé. Lorsque ces instruments de capitaux propres sont frappés de conditions d'incessibilité, leur juste valeur prend en compte le coût de l'incessibilité. Le cas échéant, l'impossibilité de percevoir des dividendes est également pris en compte dans le calcul de juste valeur.

La volatilité annualisée retenue s'élève à 30% pour les plans pris en compte au 31 décembre 2006.

## Emprunts

Les emprunts sont initialement enregistrés au coût, qui correspond à la juste valeur du montant reçu, net des coûts d'émission.

Postérieurement à la comptabilisation initiale, les emprunts sont évalués au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, qui prend en compte tous les coûts d'émission et toute décote ou prime de remboursement.

## Instruments de couverture

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés tels que des contrats couverture de change. Ces instruments financiers dérivés sont évalués à leur juste valeur.

Dès lors qu'elles sont qualifiées comptablement de couverture, il convient de distinguer :

- les couvertures de juste valeur, qui couvrent l'exposition aux variations de la juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé ;
- les couvertures de flux de trésorerie, qui couvrent l'exposition aux variations de flux de trésorerie futurs.

Concernant les couvertures de juste valeur, tout profit ou perte résultant de la réévaluation de l'instrument de couverture à sa juste valeur est comptabilisé immédiatement au compte de résultat. Parallèlement tout profit ou perte sur l'élément couvert vient modifier la valeur comptable de cet élément en contrepartie d'un impact au compte de résultat.

Concernant les couvertures de flux de trésorerie futurs, la partie du profit ou de la perte réalisée sur l'instrument de couverture qui est déterminée comme étant une couverture efficace est comptabilisée directement en capitaux propres. La partie inefficace est comptabilisée immédiatement en résultat. Les profits et les pertes qui ont été comptabilisés en capitaux propres sont rapportés au compte de résultat de la période au cours de laquelle l'engagement ferme couvert affecte le résultat.

Pour les dérivés qui ne satisfont pas aux critères de qualification pour la comptabilité de couverture, tout profit ou perte résultant des variations de juste valeur est comptabilisé directement dans le résultat de l'exercice.

## **4. COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS A L'ACTIF DU BILAN**

### **4.1. ECARTS D'ACQUISITION FIGURANT A L'ACTIF**

Les écarts d'acquisition constatés à l'occasion des prises de participation s'élèvent à 34.1 M€ en valeur nette. Les variations principales sur l'exercice proviennent des acquisitions d'IMR (+3.3M€) et de FasTrack (+1.6M€) ainsi que du non paiement d'une partie du complément de prix pour Vcom (-1.7€).

Les tests de dépréciation réalisés n'ont pas conduits à constater de dépréciation au titre de l'exercice.

	Ecarts d'acquisition nets au 31/12/2004	Ecarts d'acquisition nets au 31/12/2005	Acquisitions de l'exercice	Ecart de change	Autres variations	Dépréciations	Ecarts d'acquisition nets au 31/12/2006
BVRP UK	467	467					467
Guildsoft	1 266	1 266					1 266
Mediagold UK	2 427	2 427					2 427
Netcomm	-	305	-27				278
IMR Ltd	-		3 340				3 340
Fastrak	-		1 608				1 608
<b>TOTAL UK</b>	<b>4 160</b>	<b>4 465</b>	<b>4 921</b>				<b>9 386</b>
Avanquest America	1 061	1 061					1 061
Elibrium	8 922	10 301		-1 088	138		9 351
V Communications	-	11 431	-1 786	-1 192			8 453
<b>TOTAL USA</b>	<b>9 983</b>	<b>22 793</b>	<b>-1 786</b>	<b>-2 280</b>	<b>138</b>		<b>18 865</b>
Mediagold GmbH	3 212	3 023					3 023
Magnaways	-	2 834	44				2 878
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>	<b>3 212</b>	<b>5 857</b>	<b>44</b>				<b>5 901</b>
Avanquest France	21	21					21
Outsource (Avanquest Iberica)	-				75		75
<b>TOTAL</b>	<b>17 376</b>	<b>33 136</b>	<b>3 179</b>	<b>-2 280</b>	<b>213</b>	<b>0</b>	<b>34 248</b>

L'écart d'acquisition Outsource, provenant de l'acquisition de cette société réalisée en juin 2004 résulte du reclassement du poste « immobilisations incorporelles » à « écart d'acquisition ». En effet, cet élément ne répondait pas, à la date d'acquisition, aux critères d'identification définis par la norme IAS 38.

#### 4.2. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont composées essentiellement de :

- concessions, brevets et logiciels
- portefeuilles clients
- frais de R&D

##### 4.2.1. CONCESSIONS BREVETS, LOGICIELS

Ce poste est constitué des éléments suivants :

	Brut	Amortissements	Net
Logiciels développés par Avanquest	5 344	2 819	2 525
Marques	28	6	22
Progiciels acquis	1 682	900	782
<b>Total</b>	<b>7 054</b>	<b>3 725</b>	<b>3 329</b>

Tous les projets immobilisés continuent de répondre aux critères de rentabilité commerciale, aucun d'entre eux n'a donc fait l'objet d'un amortissement complémentaire.

D'autre part, suite à l'étude des logiciels acquis et compte tenu de la durée de vie potentielle de ces logiciels, la provision de 87 K€ à l'ouverture 2005 a été reprise pour sa totalité.

##### 4.2.2. PORTEFEUILLES CLIENTS

Ce poste est constitué des portefeuilles clients OEM acquis le 23 décembre 1998 auprès de la société suédoise TRIO AB. Compte tenu du secteur d'activité et de la nature des produits, les éléments relatifs aux portefeuilles clients sont amortis selon la méthode linéaire sur une durée de 10 ans à compter de la date d'acquisition.

L'étude des perspectives commerciales liées aux clients composant ce portefeuille n'a pas donné lieu à la constatation d'une dépréciation complémentaire.

	Brut	Amortissement	Net
Portefeuille client OEM Trio	1 694	1 201	493
<b>Total</b>	<b>1 694</b>	<b>1 201</b>	<b>493</b>

#### 4.2.3. MOUVEMENTS AYANT AFFECTE LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Brut 31/12/04	Acquisitions	Cessions/ Virement de poste à poste	Variation périmètre/ Variation change	Brut 31/12/05	Amort.et provision 31/12/05	Net 31/12/05	Net 31/12/04
Frais de Développement	1 575	1 701	-1 903		1 373	429	944	1 338
Concessions, brevets	3 469	644	+1 114	+2 085	7 312	4 179	3 133	1 647
Portefeuilles clients	1 794				1 794	1 217	577	756
Dépôts	30	24	-41		13	3	10	27
<b>Total</b>	<b>6 868</b>	<b>2 369</b>	<b>-830</b>	<b>+2 085</b>	<b>10 492</b>	<b>5 828</b>	<b>4 664</b>	<b>3 768</b>

	Brut 31/12/05	Acquisitions	Cessions/ Virement de poste à poste	Variation périmètre/ Variation change	Brut 31/12/06	Amort.et provision 31/12/06	Net 31/12/06	Net 31/12/05
Frais de développement	1 373	+2 690	-1 127	-90	2 846	68	2 778	944
Concessions, brevets	7 312	+939	-978	-219	7 054	3 725	3 329	3 133
Portefeuilles clients	1 794		-100		1 694	1 201	493	577
Dépôts	13			+4	17	4	13	10
<b>Total</b>	<b>10 492</b>	<b>+3 629</b>	<b>-2 205</b>	<b>-305</b>	<b>11 611</b>	<b>4 998</b>	<b>6 613</b>	<b>4 664</b>

#### 4.3. MOUVEMENTS AYANT AFFECTE LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Brut 31/12/04	Acquisitions	Cessions / Virement poste à poste	Variation périmètre/ Variation change	Brut 31/12/05	Amort. 31/12/05	Net 31/12/05	Net 31/12/04
Agencements, aménagements et installations	1 000	128		+11	1 139	624	515	535
Matériel de transport	119		-16	+2	105	49	56	76
Matériel et mobilier de bureau & informatique	3 316	539	-278	+177	3 754	2 841	913	703
<b>Total</b>	<b>4 435</b>	<b>667</b>	<b>-294</b>	<b>+190</b>	<b>4 998</b>	<b>3 514</b>	<b>1 484</b>	<b>1 314</b>

	Brut 31/12/05	Acquisitions	Cessions / Virement poste à poste	Variation périmètre/ Variation change	Brut 31/12/06	Amort. 31/12/06	Net 31/12/06	Net 31/12/05
Constructions								
Agencements, aménagement et installations	1 139	+474	-609	-8	996	370	626	515
Matériel de transport	105	+68	-118	+105	160	61	99	56
Matériel et mobilier de bureau & informatique	3 754	+559	-1	+62	4 374	3 318	1 056	913
<b>Total</b>	<b>4 998</b>	<b>1 101</b>	<b>-728</b>	<b>+159</b>	<b>5 530</b>	<b>3 749</b>	<b>1 781</b>	<b>1 484</b>

#### 4.4. MOUVEMENTS AYANT AFFECTE LES ACTIFS FINANCIERS

	Brut 31/12/04	Acquisitions	Cessions/ Virement poste à poste	Variation périmètre / Variation change	Brut 31/12/05	Prov. 31/12/05	Net 31/12/05
Titres non consolidés		406			406	-	406
Autres actifs financiers	206	5	-97	37	151	-	151
<b>Total</b>	<b>206</b>	<b>411</b>	<b>-97</b>	<b>37</b>	<b>557</b>	<b>-</b>	<b>557</b>

	Brut 31/12/05	Acquisitions	Cessions/ Virement poste à poste	Variation périmètre / Variation change	Brut 31/12/06	Prov. 31/12/06	Net 31/12/06
Titres non consolidés	406		-406		0	-	0
Autres actifs financiers	151	1 189	-51	-10	1 279	-	1 279
<b>Total</b>	<b>557</b>	<b>1 189</b>	<b>-457</b>	<b>-10</b>	<b>1 279</b>		<b>1 279</b>

#### 4.5. AMORTISSEMENTS DES ACTIFS

Les dotations des exercices 2005 et 2006 sont réparties comme suit :

	Amort. 31/12/04	Dotations de l'exercice	Cession/ virement de poste à poste	Variation périmètre/ Variation change	Amortissements cumulés au 31/12/05
Frais de développement	238	109	+82		429
Frais d'établissement	3				3
Concession, brevets	1 822	1 672	-893	+1 578	4 179
Portefeuilles clients	1 037	180			1 217
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>3 100</b>	<b>1 961</b>	<b>-811</b>	<b>+1 578</b>	<b>5 828</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>3 121</b>	<b>560</b>	<b>-286</b>	<b>+120</b>	<b>3 515</b>
<b>Total</b>	<b>6 221</b>	<b>2 521</b>	<b>-1 097</b>	<b>1 698</b>	<b>9 343</b>

	Amort. 31/12/05	Dotations de l'exercice	Cession/ virement de poste à poste	Variation périmètre/ Variation change	Amortissements cumulés au 31/12/06
Frais de développement	429	84	-445		68
Frais d'établissement	3	1			4
Concession, brevets	4 179	1 198	-1 412	-240	3 725
Portefeuilles clients	1 217	156	-172		1 201
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>5 828</b>	<b>1 439</b>	<b>-2 029</b>	<b>-240</b>	<b>4 998</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>3 515</b>	<b>810</b>	<b>-635</b>	<b>59</b>	<b>3 749</b>
<b>Total</b>	<b>9 343</b>	<b>2 249</b>	<b>-2 639</b>	<b>-181</b>	<b>8 772</b>

#### 4.6. ACTIF COURANT

L'actif courant est composé de :

	31/12/06	31/12/05	31/12/04
Immobilisations financières à moins d'un an	364	113	97
Stocks et en-cours	4 475	3 394	3 563
Clients et comptes rattachés	20 139	19 514	14 485
Actifs d'impôts exigibles			
Autres créances à moins d'un an	5 616	2 034	2 155
Comptes de régularisation	1 521	1 150	935
Trésorerie	12 555	22 773	19 700
<b>Total</b>	<b>44 670</b>	<b>48 978</b>	<b>40 935</b>

#### 4.7. COMPTES DE REGULARISATION ACTIF

Les principaux montants inscrits en comptes de régularisation actif sont :

	31/12/06	31/12/05	31/12/04
Royalties prépayées	272	172	32
Loyers	253	138	146
Marketing et publicité	9	42	45
Autres	986	798	712
<b>Total</b>	<b>1 520</b>	<b>1 150</b>	<b>935</b>

#### 4.8. COUVERTURE DES RISQUES DE CHANGE

L'exposition de la société au risque de change porte principalement sur les ventes négociées avec les clients en dollars des Etats-Unis diminuées des dépenses et d'éventuels investissements ou remboursement d'emprunts dans cette monnaie, soit un montant net d'environ 13 M\$ en 2006.

La société bénéficie de lignes de couverture du risque de change. Chaque année lors de l'établissement du budget, la société a recours à des instruments de couverture, constitués principalement de ventes à terme destinées à couvrir au minimum le cours budget.

Au 31 décembre 2006, plusieurs couvertures sous forme de ventes à terme et d'options ont été mises en place pour un montant total de 5,3 M\$ afin de couvrir partiellement le budget 2007.

#### 4.9. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

La trésorerie (12.6 M€) est composée essentiellement de placements monétaires dont la valeur de réalisation est quasiment identique à la valeur dans les livres.

### 5. COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU PASSIF DU BILAN

#### 5.1. CAPITAUX PROPRES

- Capital

Au 31 décembre 2006, le capital de la société AVANQUEST SOFTWARE SA est composé de 6 939 103 actions d'un nominal de 1 €, toutes de même catégorie.

- Répartition du capital et des droits de vote

L'assemblée générale mixte, qui s'est tenue le 15 janvier 2004, a approuvé, dans sa quinzième résolution, sur proposition du conseil d'administration, la suppression du droit de vote double. Le nombre de droits de vote est donc désormais égal au nombre d'actions

- Évolution du nombre d'actions

Au cours de l'exercice le capital a évolué comme suit :

Au 31/12/2005	<b>6 588 880</b>
Création d'actions nouvelles	
Conversion d'options accordées aux salariés	103.801
Conversion de BSA	116.987
Titres émis au titre de l'acquisition de IMR	49.014
Titres émis au titre de l'acquisition de FastTrak	53.740
Titres émis au titre de l'acquisition de Dr Pott	26.681
Au 31/12/2006	<b>6 939 103</b>

- Autres titres donnant accès au capital

Le tableau ci-dessous, établi au 31 décembre 2006, récapitule les caractéristiques des plans d'options de souscription d'actions en vigueur. Le nombre d'actions tient compte de la division par deux de la valeur nominale de l'action votée par l'assemblée, le 20 avril 2000.

Bénéficiaires	Salariés Avanquest SA et Lab Production	Salariés Avanquest USA	Salariés Avanquest UK/Trio	Salariés Groupe Avanquest	Salariés Groupe Avanquest	Salariés Groupe Avanquest	Salariés Groupe Avanquest
Date d'assemblée	16/07/98	16/07/98	22/12/98	10/07/01	18/12/02	21/04/04	3/10/06
Nombre de titres autorisés	168 000	70 000	90 000	500 000	150 000	150 000	340 000
Date du conseil d'administration	19/10/98	19/10/98	11/02/99	5/10/01	14/01/03	21/04/04	7/11/06
Nombre de titres attribués au 31/12/2006	144 682	66 378	90 000	499 875	149 500	149 250	167 000
Nombre de bénéficiaires	146	12	31	160	30	12	10
Dont dirigeants	0	0	0	2	1	1	0
Prix de souscription	17,46 €	17,46 €	20,43 €	3,93€ 7,12€ 4,69€ 5,16€ 8,05€	5,16€ 8,05€ 16,14€	8,37€ 9,21€ 12,62€ 15,26€	15,66
Conditions d'exercice	1/3 par année présence	1/3 par année présence ou en fonction d'objectifs de résultats et de chiffre d'affaires	1/3 par année de présence ou en fonction d'objectifs de résultats et de chiffre d'affaires	1/3 par année de présence ou en fonction d'objectifs de résultats et de chiffre d'affaires	1/3 par année de présence ou en fonction d'objectifs de résultats et de chiffre d'affaires	1/3 par année de présence ou en fonction d'objectifs de résultats et de chiffre d'affaires	1/3 par année de présence ou en fonction d'objectifs de résultats et de chiffre d'affaires
Droits acquis au 31/12/2006	143 114	61 378	26 342	418 354	142 167	103 083	0
Titres souscrits au 31/12/2006	17 900	47 482	7 310	263 254	36 966	13 333	0
<b>Titres potentiels maximum*</b>	<b>6 268</b>	<b>2 356</b>	<b>7 932</b>	<b>155 767</b>	<b>109 368</b>	<b>136 667</b>	<b>340 000</b>

\* Tenant compte des options perdues ou annulées

Les attributions d'options de souscriptions postérieures au 7 novembre 2002 ont donné lieu à détermination de la juste valeur des options attribuées et constatation d'une charge dans le compte de résultat. Les justes valeurs des options attribuées ont été les suivantes:

- Attribution du 14/01/03 : 2,21€ par option
- Attribution du 1/12/03 : 3,44€ par option
- Attribution du 24/04/04 : 3,58€ par option

- Attribution du 14/09/04 : 3,94€ par option
- Attribution du 27/01/05 : 5,40€ par option
- Attribution du 13/09/05 : 6,64€ par option
- Attribution du 8/11/05 : 7,02€ par option
- Attribution du 7/11/06 : 3,74€ par option

Les tableaux ci-dessous, établis au 31 décembre 2006, récapitulent la date, le prix et le mode d'attribution des bons de souscription d'actions :

Bénéficiaires	Dirigeants Avanquest SA	Administrateurs Avanquest SA	Dirigeants Avanquest SA	Actionnaires Elibrium	Actionnaires V Com/Netcomm
Date d'assemblée	18/12/02	18/12/02	15/01/04	21/04/04	31/03/05
Nombre de titres autorisés	240 000	10 000	300 000	121 653	174 980
Nombre de bénéficiaires	4	3	6	12	46
Dont dirigeants Avanquest	4	0	6	1	0
Date du conseil d'administration	14/01/03	14/01/03	14/09/04	21/04/04	31/03/05
Nombre de titres attribués au 31/12/06	240 000	10 000	300 000	121 653	174 980
Prix de souscription	5,16 €	5,16 €	7,59€	11,28€	13,60€
Conditions d'exercice	1/2 par année en fonction d'objectifs de cours de bourse	½ par année de présence	En fonction d'objectifs de cours de bourse		Sur 2 ans en fonction de l'earn-out des sociétés V Com et Netcomm
Droits acquis au 31/12/2006	240 000	7 500	300 000	121 653	3 000
Titres souscrits au 31/12/2006	181 781	2 500	220 000	71 568	0
<b>Titres potentiels maximum*</b>	<b>58 219</b>	<b>5 000</b>	<b>80 000</b>	<b>50 085</b>	<b>87 990</b>

\* Tenant compte des options perdues ou annulées

Bénéficiaires	Administrateurs Avanquest	Actionnaire Dr Pott	Actionnaires Fastrak	Actionnaires IMR
Date d'assemblée	3/10/06	3/10/06	3/10/06	3/10/06
Nombre de titres autorisés	110 000	53 362	53 740	77 655
Nombre de bénéficiaires	7	1	2	5
Dont dirigeants	3	0	0	0
Date du conseil d'administration	8/11/06	3/10/06	3/10/06	3/10/06
Nombre de titres attribués au 31/12/06	95 000	53 362	53 740	77 655
Prix de souscription	15,66	18,74	13,77	13,77
Conditions d'exercice	En fonction d'objectifs de cours de bourse	En fonction de l'atteinte d'objectifs de chiffre d'affaires	En fonction de l'atteinte d'objectifs de chiffre d'affaires	En fonction de l'atteinte d'objectifs de chiffre d'affaires
Droits acquis au 31/12/06	0	0	0	0
Titres souscrits au 31/12/06	0	0	0	0
<b>Titres potentiels maximum*</b>	<b>110 000</b>	<b>53 362</b>	<b>53 740</b>	<b>77 655</b>

\* Tenant compte des options perdues ou annulées

L'assemblée générale d'Avanquest a autorisé par ailleurs la mise en place d'un plan d'attribution d'actions gratuites pour un nombre maximum de 50.745 actions. Le conseil d'administration qui s'est tenu le 8 novembre 2006 a mis en place le plan et attribué un total de 50.000 actions au bénéfice de 4 personnes.

En supposant que tous les droits rattachés aux options et aux bons de souscription d'actions autorisés deviennent exerçables et soient exercés, le capital social d'Avanquest Software serait augmenté d'un montant de 1.385.154€

Le capital social serait ainsi porté de 6.939.103€ à 8.324.257€ soit une augmentation en pourcentage de 20% étalée dans le temps entre 2007 et 2013. Il est cependant nécessaire de noter que :

- les bons de souscription et une partie des options de souscription ne seront exercés que si certains objectifs de croissance de chiffre d'affaires ou de résultat sont atteints
- 19.223 des actions potentiellement à créer proviennent d'options ou de bons de souscription d'actions dont les prix d'exercice sont supérieurs au cours de bourse actuel.

## 5.2. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Aucune provision complémentaire n'a été constatée sur l'année 2006 ; celles qui ont été maintenues couvrent des risques de faible importance.

	Provisions 31/12/05	Dot° expl°	Rep. Expl°	Rep. Exc.	Utilisation	Provisions 31/12/06
Provisions pour risques et charges	24					24

### 5.3. DETTES FINANCIERES

En 2006, Avanquest Software SA a remboursé la totalité des emprunts contractés depuis 2002 et mis en place une ligne de crédit confirmée sur 7 ans d'un montant total de 26M€. Cette ligne a été mise en place sous forme de lignes bilatérales avec 5 banques. Chaque ligne de crédit comporte des clauses prévoyant la possibilité d'un remboursement anticipé en cas de non respect de certains ratios financiers (« covenants ») à savoir un ratio dettes financières nettes/fonds propres (calculé sur le bilan consolidé) qui ne doit pas dépasser 0,8 et un ratio Dette Financière Nette Consolidée / Capacité d'Autofinancement Consolidée qui ne doit pas dépasser 3.

Au 31 décembre 2006, l'utilisation de la ligne de crédit est de 1,8M€. Au 31 décembre 2006, AVANQUEST Software SA respectait tous les « covenants ».

Au cours de l'exercice les dettes ont évolué comme suit :

	31/12/05	Augmentati on	Rembourse ments	Variation périmètre/ Variation change	31/12/06
Emprunts auprès d'établ. de crédit	8 800	1 857	8 671	-127	1 859
Autres dettes financières	260		66	-27	167
Concours bancaires courants	0				0
Intérêts courus non échus	60		58		2
<b>Total</b>	<b>9 120</b>	<b>1 857</b>	<b>8 795</b>	<b>-154</b>	<b>2 028</b>

La part à moins d'un an des dettes financières s'élève à 80 K€. La part à plus d'un an et à moins de cinq ans des dettes financières s'élève à 1.948 K€. Aucune dette n'a une échéance à plus de cinq ans.

### 5.4. PASSIF NON COURANT

L'ensemble des emprunts à long terme d'Avanquest Software a été remboursé durant l'été 2006 pour être remplacés par des lignes de crédit négociées : L'utilisation de la ligne de crédit pour 1.8M€ en 2006 constitue une dette financière à plus d'un an.

Les autres passifs non courants sont constitués de la partie à plus d'un an des compléments de prix (Earn out) pour les sociétés Magnaways, FastTrak et IMR (1.4M€).

### 5.5. RISQUE DE TAUX

Les emprunts contractés par Avanquest Software SA (1,8 M€) ont des taux d'intérêt basés sur l'Euribor 3 mois ou 6 mois ou le Libor 6 mois pour la partie tirée en devises.

Il n'y a pas de couverture de taux contractée sur ces emprunts.

### 5.6. PASSIF COURANT

Le passif courant se compose principalement de :

	31/12/06	31/12/05	31/12/04
Dettes financières à moins d'un an	80	3 942	2 593
Dettes fournisseurs	11 774	9 786	9 913
Dettes fiscales et sociales	7 684	4 901	3 643
Impôt exigible	1 031	1 415	
Produits constatés d'avance	2 664	2 300	1 979
Dettes sur acquisitions	3 362	2 710	380
Autres	2 220	2 199	1 910
<b>Total</b>	<b>27 784</b>	<b>27 253</b>	<b>20 418</b>



## 6. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

### 6.1. ANALYSE DE LA REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

La répartition du chiffre d'affaires par pôle d'activité s'analyse comme suit :

En €000	2006	2005	2004
LOGICIELS	65 714	62 220	47 027
SERVICES	7 980	6 447	7 895
DIVERS	641	1 926	2 114
<b>TOTAL</b>	<b>74 335</b>	<b>70 593</b>	<b>57 036</b>

La répartition par zone géographique s'analyse comme suit :

En €000	2006	2005	2004
FRANCE	9 246	8 987	9 660
ETATS-UNIS	34 127	34 526	26 013
GRANDE BRETAGNE	15 746	14 030	13 709
ALLEMAGNE	9 679	8 861	3 647
AUTRES PAYS D'EUROPE	4 113	1 802	1 575
AUTRES PAYS	1 424	2 387	2 432
<b>TOTAL</b>	<b>74 335</b>	<b>70 593</b>	<b>57 036</b>

### 6.2. INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE

Le montant des engagements de retraite, calculé suivant la méthode rétrospective (dite « unités de crédit projetées ») s'élève à 200K€ au 31 décembre 2006 et a été entièrement provisionné dans les comptes. La charge de l'exercice est de 22 K€ se décomposant en coût des services rendus de 21 K€, coût financier de 8K€ et coût actuariel de -7K€. Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

Taux d'actualisation :	4,10%
Age de départ en retraite :	65 ans
Taux d'inflation annuel :	2,00%
Augmentation des salaires :	0 à 4% suivant l'âge

### 6.3. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

Ce poste regroupe des produits et des charges opérationnels courants. Il inclut également en 2006 des charges de restructuration pour un montant de 1.331 K€.

### 6.4. ANALYSE DU RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier s'inscrit en perte de 0,2 M€. L'essentiel provient des intérêts sur emprunts nets des revenus de placement.

### 6.5. IMPOTS SUR LES BENEFICES

La charge d'impôt de l'exercice est de 801K€ soit un taux moyen de 22% identique au taux moyen de 2005.

La charge d'impôts s'analyse comme suit :

	31/12/2006	
<b>Résultat imposable</b>	<b>3 709</b>	
Impôt théorique (33,33%)	1 236	
<b>Impôt au compte de résultat</b>	<b>801</b>	
Taux d'impôt effectif	21,60%	
Différence	435	
dont utilisation déficit reportable		390
dont autres différences		45

Les déficits reportables activés l'an dernier ont été consommés en 2006. Le Groupe Avanquest qui dispose de déficits reportables d'un montant de 1.236 K€ (UK et France), soit une économie potentielle de 412 K€, a comptabilisé un impôt différé actif de 196 K€ supplémentaires dans la limite du bénéfice attendu pour l'exercice 2007.

<b>IMPOTS DIFFERES ACTIFS</b>	en €000
A nouveau au 01/01/2006	1 144
Variation de l'exercice en compte de résultat	259
Impact des variations de change et de périmètre	-112
<b>Solde au 31/12/2006</b>	<b>1 291</b>

## 6.6. RESULTAT PAR ACTION

Les actions ordinaires potentielles dilutives comprennent notamment les stock-options et les bons de souscription d'actions.

	31/12/06	31/12/05	31/12/04
<b>Numérateur</b> (en milliers d'euros)			
Résultat net part du groupe (a)	2 764	6 887	5 292
<b>Dénominateur</b>			
Nombre moyen d'action en circulation (b)	6 763 992	6 177 710	5 242 422
Effet dilutif des stocks options, actions gratuites et BSA	618 563	637 349	451 409
Nombre moyen pondéré d'actions théorique (c)	7 382 555	6 815 059	5 693 831
<b>Résultat de base par action (euros) (a/b)</b>	<b>0,41</b>	<b>1,11</b>	<b>1,01</b>
<b>Résultat dilué par action (euros) (a/c)</b>	<b>0,37</b>	<b>1,01</b>	<b>0,93</b>

## 6.7. COMPTE DE RESULTAT PAR DESTINATION

	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>74 335</b>	<b>70 593</b>	<b>57 036</b>
Coût des produits vendus	25 804	23 336	20 733
Frais de recherche et développement	6 331	6 256	4 350
Frais de support et services	2 792	2 879	2 705
Frais commerciaux et marketing	19 670	15 377	11 539
Frais généraux et administratifs	14 488	13 663	10 913
<b>Résultat opérationnel avant éléments non récurrents</b>	<b>5 250</b>	<b>9 082</b>	<b>6 796</b>
Eléments non récurrents	-1 331	-42	-93
<b>RESULTAT OPERATIONEL</b>	<b>3 919</b>	<b>9 040</b>	<b>6 703</b>
Résultat financier	-210	-328	-305
Impôts nets	- 801	-1 826	-1 106
Quote-part des sociétés mises en équivalence	-144		
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>2 764</b>	<b>6 886</b>	<b>5 292</b>

Les éléments non récurrents sont composés pour 0,5M€ de frais liés au déménagement du siège social, pour 0,2M€ de frais liés à des projets d'acquisitions n'ayant pas abouti et pour 0,6M€ de frais de restructuration, notamment de réduction d'effectifs (0,3M€).

## 7. NOTES SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

### 7.1. CLAUSES DE COMPLEMENT DE PRIX SUR LES ACQUISITIONS ET PARTICIPATIONS

L'acte d'acquisition de la société V Communications Inc. prévoit également le versement d'un complément de prix en fonction de la réalisation d'objectifs durant les années 2005/06 et 2006/07. Les objectifs prévus la première année n'ayant pas été atteint aucun complément de prix n'a été versé à ce titre. Les objectifs pour la deuxième année ayant des chances raisonnables d'être atteints, Avanquest a comptabilisé la totalité du complément de prix en Autres dettes (soit 1,8 M€ au 31 décembre 2006). Ce complément de prix serait payé par émission de 84.990 bons de souscriptions d'actions, chacun donnant droit à 1 action Avanquest Software, et par versement d'un montant en numéraire de 0,8M\$.

L'acte d'acquisition de la société Dr Pott Wirtschatsberatung GmbH (le nom commercial est Magnaways), prévoit également le versement d'un complément de prix en fonction de la réalisation d'objectifs de chiffre d'affaires en 2006 et 2007. Les objectifs prévus ayant des chances raisonnables d'être atteints, Avanquest a comptabilisé la totalité du complément de prix (soit 1,0M€) au bilan dont la partie à plus d'un an (0,5M€) en Autres passifs non courants et la partie à moins d'un an en Autres dettes. Ce complément de prix serait payé par émission de 53.362 bons de souscriptions d'actions, chacun donnant droit à 1 action Avanquest Software.

L'acte d'acquisition de la société FastTrak Software Publishing Ltd prévoit également le versement d'un complément de prix en fonction de la réalisation d'objectifs de chiffre d'affaires en 2006/07 et 2007/08. Les objectifs prévus ayant des chances raisonnables d'être atteints, Avanquest a comptabilisé la totalité du complément de prix (soit 0,7M€) au bilan dont la partie à plus d'un an (0,4M€) en Autres passifs non courants et la partie à moins d'un an en Autres dettes. Ce complément de prix serait payé par émission de 53.740 bons de souscriptions d'actions, chacun donnant droit à 1 action Avanquest Software.

L'acte d'acquisition de la société IMR UK Ltd prévoit également le versement d'un complément de prix en fonction de la réalisation d'objectifs de chiffre d'affaires en 2006/07 et 2007/08. Les objectifs prévus ayant des chances raisonnables d'être atteints, Avanquest a comptabilisé la totalité du complément de prix (soit 1,2 M€) au bilan dont la partie à plus d'un an (0,5M€) en Autres passifs non courants et la partie à moins d'un an en Autres dettes. Ce complément de prix serait payé par émission de 77.655 bons de souscriptions d'actions, chacun donnant droit à 1 action Avanquest Software et un paiement en numéraire de 88 K£.

Il n'y a aucun autre complément de prix sur les acquisitions réalisées au cours des dernières années.

### 7.2. OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS

Les Assemblées Générales Extraordinaires du 16 juillet 1998, 10 juillet 2001 et 18 décembre 2002 ont autorisé le Conseil d'Administration à émettre, au bénéfice des salariés du groupe Avanquest, des options de souscription d'actions attribuées gratuitement et donnant droit à leurs titulaires de souscrire à une ou deux actions de la société.

Le Conseil d'Administration a attribué, à ce jour, 113.548 options au bénéfice de salariés français qui n'ont pas été encore exercées. Le rabais excédentaire donne lieu à cotisations sociales l'année au cours de laquelle les options sont levées. La dette potentielle de cotisations sociales qui découlerait de la souscription de l'ensemble des droits attribués aux salariés français peut être estimée au 31 décembre 2006 à 55 K€. Cette dette non certaine n'est pas provisionnée dans les comptes.

### 7.3. ENGAGEMENT EN MATIERE DE CREDIT BAIL

La valeur des biens financés par contrats de crédit-bail s'élève à 307K€

	31/12/2006
Valeur d'origine	307
Amortissements	
Cumul exercices antérieurs	80
Exercice 2006	<u>77</u>
Total	157
Valeur nette	150
Redevances payées	
Cumul exercices antérieurs	74
Exercice 2006	51
Total	125

Les engagements de la société au titre, d'une part, du prix d'achat résiduel et, d'autre part, des redevances restant à payer représentent :

	31/12/2006
Redevances restant à payer	
A un an au plus	24
A plus d'un an	3
Total	27
Prix d'achat résiduel	0
<b>Total</b>	<b>27</b>

#### 7.4. ENGAGEMENT DE GARANTIES DONNEES

Aucun engagement de garantie n'a été donné par la société.

#### 7.5. NANTISSEMENTS DONNES

Dans le cadre de l'obtention de la ligne de crédit confirmée d'un montant total de 26 M€, Avanquest a nanti auprès de certaines banques 638.887 actions de sa filiale Avanquest France (soit 75% des titres détenus).

#### 7.6. ENGAGEMENT DE GARANTIES RECUES

Les actionnaires de la société GUILDSOFT ont délivré au bénéfice de la société AVANQUEST Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société GUILDSOFT au 30 septembre 2001. Cette garantie a expiré pour l'essentiel de ses éléments. Seuls les éventuels passifs fiscaux sont encore couverts par la garantie, et ce jusqu'en septembre 2008.

Les actionnaires de la société MEDIAGOLD GmbH ont délivré au bénéfice de la société AVANQUEST Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société MEDIAGOLD GMBH au 30 septembre 2003. Seuls les éventuels passifs fiscaux sont encore couverts par la garantie.

Les actionnaires de la société MEDIAGOLD LTD ont délivré au bénéfice de la société AVANQUEST Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société MEDIAGOLD LTD au 30 septembre 2003. Seuls les éventuels passifs fiscaux sont encore couverts par la garantie et ce jusqu'au 6 octobre 2010.

L'actionnaire de la société OUTSOURCE S.L a délivré au bénéfice de la société AVANQUEST Software une garantie sur les éléments du fonds de commerce acquis par Avanquest Iberica SL.

Les actionnaires de la société V Communications Inc ont délivré au bénéfice de la société AVANQUEST Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société V COMMUNICATIONS Inc au 31 janvier 2005.

Les actionnaires de la société DR POTT Wirtschaftsberatung GmbH ont délivré au bénéfice de la société AVANQUEST Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société Dr POTT Wirtschaftsberatung GmbH au 30 juin 2005.

Les actionnaires de la société IMR Ltd ont délivré au bénéfice de la société AVANQUEST Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société IMR Ltd au 30 avril 2006.

Les actionnaires de la société FastTrak ont délivré au bénéfice de la société AVANQUEST Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société FastTrak au 30 avril 2006.

#### 7.7. SYNTHESE DES ENGAGEMENTS SUR OPERATIONS COURANTES

Engagements donnés		31/12/06	31/12/05	31/12/04
	Couverture de change	5 310	4 800	0
	Couverture de taux d'intérêt	0	0	1 400
	<b>Total</b>	<b>5 310</b>	<b>4.800</b>	<b>1 400</b>
Engagements reçus				
	Couverture de change	5 310	4 800	0
	Couverture de taux d'intérêt	0	0	1 400
	<b>Total</b>	<b>5 310</b>	<b>4 800</b>	<b>1 400</b>

Il n'y a pas d'autres engagements donnés ou reçus qui pourraient affecter matériellement la situation du groupe Avanquest.

## 8. AUTRES INFORMATIONS

### 8.1. EFFECTIF DU GROUPE

Au 31 décembre 2006, le Groupe BVRP Software compte 445 salariés (contre 384 au 31 décembre 2005).

Répartition de l'effectif par pays au 31 décembre 2006 :

	FRANCE	ETATS UNIS	GRANDE BRETAGNE	ALLEMAGNE	ESPAGNE	ITALIE	CHINE	JAPON	TOTAL
Employés	47	94	87	8	1	3	62	1	303
Ingénieurs et Cadres	79	22	4	6	7	1	2	1	122
Dirigeants	4	8	5	1	1	-	-	1	20
<b>Total</b>	<b>130</b>	<b>124</b>	<b>96</b>	<b>15</b>	<b>9</b>	<b>4</b>	<b>64</b>	<b>3</b>	<b>445</b>
<b>Rappel 2005</b>	<b>124</b>	<b>114</b>	<b>75</b>	<b>11</b>	<b>8</b>	<b>3</b>	<b>47</b>	<b>2</b>	<b>384</b>

La moyenne d'âge des collaborateurs d'Avanquest est de 34,5 ans.

### 8.2. PARTIES LIEES

Les parties liées sont pour le groupe Avanquest Software, les membres des organes de direction et la société AVANQUEST BB KK (consolidée par mise en équivalence).

#### Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Le montant global des rémunérations et avantages en nature alloués aux membres des organes de Direction de la société Avanquest Software, à raison de leurs fonctions dans les entreprises contrôlées s'élèvent à 1.322K€ se décomposant en une partie fixe de 1 028K€, une partie variable de 266K€ et des avantages en nature de 58K€.

Il a été versé une somme de 40K€ au titre des jetons de présence aux membres du conseil d'administration au cours de l'exercice.

#### Avanquest BB KK

Les seules transactions avec cette société consistent en des facturations de royalties pour des montants inférieurs à 0,1M€.

### 8.3. PROCES ET LITIGES

A la connaissance de la société il n'existe pas de litige, arbitrage ou fait exceptionnel susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la société ou du Groupe.

### 8.4. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Depuis la clôture de l'exercice, Avanquest a procédé, via sa filiale Avanquest America, à l'acquisition de la société américaine Nova pour un prix total de 48M\$ dont 13,5M\$ en actions et 33,5M\$ en numéraire. Cette acquisition a été finalisée le 24 janvier 2007.

Par ailleurs, Avanquest a lancé une offre publique alternative amicale sur l'éditeur de logiciels Emme, société cotée sur Eurolist d'Euronext. Cette offre a fait l'objet d'une note d'opération sur laquelle l'AMF a apposé son visa le 20 février 2007.

## 8.5. INFORMATION SECTORIELLE : 1ER NIVEAU

La répartition par zone géographique établie par zone de localisation des actifs a été retenue pour l'information sectorielle de 1<sup>er</sup> niveau car se rapprochant le plus de l'organisation de l'activité du groupe Avanquest. La répartition des éléments du compte de résultat et des actifs par zone géographique est la suivante :

	Etats-Unis	France	Allemagne	Espagne	Italie	Grande-Bretagne	Japon	Total
Chiffre d'Affaires	34 193	11 939	10 034	983	892	16 295	0	74 335
Amortissements et dépréciations	612	1 318	36	20	4	348	0	2 338
Résultat opérationnel	1 147	788	436	-165	-134	1 847	0	3 919
REPARTITION DE L'ACTIF DU BILAN								
Ecart d'acquisition	18 865	21	5 900	76	0	9 386	0	34 248
Immobilisations incorporelles	1 063	5 328	2	9	5	206	0	6 613
Immobilisations corporelles	368	851	38	39	10	475	0	1 781
Actifs financiers à plus d'un an	186	690	39	0	0	0	0	915
Impôt différé	759	250	54	8	0	220	0	1 292
Autres actifs non courants	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>ACTIF NON COURANT</b>	<b>21 241</b>	<b>7 141</b>	<b>6 033</b>	<b>132</b>	<b>15</b>	<b>10 286</b>	<b>191</b>	<b>45 040</b>
Actifs financiers à moins d'un an	63	261	35	0	6	0	0	364
Stocks et en cours	3 053	515	513	67	16	311	0	4 475
Créances d'exploitation	8 091	5 994	5 448	242	395	7 105	0	27 275
Trésorerie	470	8 321	845	88	57	2 773	0	12 554
<b>ACTIF COURANT</b>	<b>11 677</b>	<b>15 091</b>	<b>6 841</b>	<b>398</b>	<b>474</b>	<b>10 189</b>	<b>0</b>	<b>44 669</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>32 918</b>	<b>22 232</b>	<b>12 874</b>	<b>530</b>	<b>489</b>	<b>20 475</b>	<b>191</b>	<b>89 709</b>
	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>	<b>637</b>	<b>3 282</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3 919</b>
<b>PASSIFS COURANTS</b>	<b>40 954</b>	<b>-53 410</b>	<b>11 629</b>	<b>946</b>	<b>647</b>	<b>26 657</b>	<b>359</b>	<b>27 784</b>
<b>INVESTISSEMENTS (incluant goodwill)</b>	<b>-1 009</b>	<b>-3 393</b>	<b>-30</b>	<b>-3</b>	<b>-4</b>	<b>-5 239</b>	<b>0</b>	<b>-9 679</b>

## 8.6. INFORMATION SECTORIELLE : 2EME NIVEAU

La répartition par canal de vente a été retenue comme segment de deuxième niveau. Les principaux éléments sont :

	OEM	CONSUMER	ENTERPRISE	WEB	AUTRES	TOTAL
Chiffre d'affaires	15 141	25 849	25 018	8 327	0	74 335
Valeur comptable des actifs	14 294	36 906	18 604	7 350	12 555	89 709
Investissements de l'exercice	711	1 721	3 540	68	3 639	9 679

### 20.1.7. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Avanquest Software relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2006, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## I. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

## **II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La valeur nette comptable des écarts d'acquisition a fait l'objet d'un examen par votre société comme cela est décrit aux notes III « Dépréciation des actifs » et 4.1 de l'annexe. Nous avons apprécié le bien-fondé de la méthodologie mise en œuvre, examiné en tant que de besoin la documentation préparée dans ce cadre, apprécié la cohérence des données retenues et revu les calculs effectués par votre société. Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III. VERIFICATION SPECIFIQUE**

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris et Paris-La Défense, le 15 mai 2007

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

APLITEC

ERNST & YOUNG Audit

Gérard Leplé

Pierre Laot

Any Antola

## 20.2. Extraits des comptes sociaux d'Avanquest Software S.A. au 31/12/2006

### 20.2.1. Compte de résultat au 31/12/2006 – 1<sup>ère</sup> partie

En milliers de €	France	Export	Notes	31/12/06	31/12/05
Ventes de marchandises		3		3	
Production vendue de biens	937	11 660		12 597	15 072
Production vendue de services	1 213	8 289		9 502	8 498
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>	<b>2 150</b>	<b>19 952</b>		<b>22 102</b>	<b>23 570</b>
Production immobilisée				2 057	1 484
Subventions d'exploitation					1
Reprises amortissements, provisions et transferts de charges				1 471	1 024
Autres produits				859	853
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				<b>26 489</b>	<b>26 932</b>
Achats de marchandises				3	
Achats matières premières, approvisionnements				459	604
Autres achats et charges externes				11 462	11 297
Impôts, taxes et versements assimilés				502	480
Salaires et traitements				4 725	4 502
Charges sociales				2 386	2 132
Dotations aux amortissements sur immobilisations				1 658	1 138
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant				9	10
Autres charges				4 435	2 333
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				<b>25 639</b>	<b>22 496</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>				<b>850</b>	<b>4 436</b>
Produits financiers des participations				578	363
Produits autres valeurs mobilières, créances immob.				664	625
Autres intérêts et produits assimilés				408	291
Reprises sur provisions et transferts de charges				666	1 076
Différences positives de change				550	469
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				302	185
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				<b>3 168</b>	<b>3 009</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions				1 397	
Intérêts et charges assimilées				255	305
Différences négatives de change				800	859
<b>CHARGES FINANCIERES</b>				<b>2 452</b>	<b>1 164</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>5.1</b>	<b>716</b>	<b>1 845</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>				<b>1 566</b>	<b>6 281</b>



**20.2.2. Compte de résultat au 31/12/2006 – 2<sup>ème</sup> partie**

En milliers de €	Notes	31/12/06	31/12/05
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			88
Produits exceptionnels sur opérations en capital		21	23
Reprises sur provisions et transferts de charges		10	24
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		<b>31</b>	<b>135</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		503	192
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		83	
Dotations exceptionnelles amortissements et provisions		17	173
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		<b>603</b>	<b>365</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>5.2</b>	<b>-572</b>	<b>-230</b>
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>		<b>994</b>	<b>6 051</b>
Participation des salariés aux fruits de l'expansion	7.2		
Impôts sur les bénéfices		37	1 221
<b>BENEFICE ou PERTE</b>		<b>957</b>	<b>4 830</b>

### 20.2.3. Bilan actif au 31/12/2006

En milliers de €	Notes	Montant brut	Amortissements et provisions	Net 31/12/06	Net 31/12/05
Capital souscrit non appelé					
Immobilisations incorporelles	3.1 à 3.5	9 080	3 828	5 252	3 619
Immobilisations corporelles	3.4 et 3.5	1 891	1 080	811	499
Titres de participation	3.4 et 3.5	57 640	1 657	55 983	50 281
Autres immobilisations financières	3.4 et 3.5	6 135		6 135	9 346
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>74 746</b>	<b>6 565</b>	<b>68 181</b>	<b>63 745</b>
<b>STOCK ET EN-COURS</b>					
Stocks de matières premières		1	1		
<b>CREANCES</b>	<b>3.6 et 3.7</b>				
Avances et acptes versés sur commandes		364		364	225
Créances clients et comptes rattachés		8 872	228	8 644	8 272
Autres créances		9 632		9 632	4 583
<b>TRESORERIE</b>					
Valeurs mobilières de placement		4 446		4 446	16 467
Disponibilités		4 179		4 179	3 787
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	<b>3.8</b>				
Charges constatées d'avance		515		515	347
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		<b>28 009</b>	<b>229</b>	<b>27 780</b>	<b>33 681</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices	<b>3.9</b>	74		74	
Ecart de conversion actif		1 398		1 398	666
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>104 227</b>	<b>6 796</b>	<b>97 433</b>	<b>98 092</b>

#### 20.2.4. Bilan Passif au 31/12/2006

En milliers de €	Notes	31/12/06	31/12/05
Capital social ou individuel [dont versé : 6 939]		6 939	6 589
Primes d'émission, de fusion, d'apport...		57 429	54 604
Ecarts de réévaluation [dont écart équivalence :     ]			
Réserve légale		641	399
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves		3 768	3 768
Report à nouveau		5 946	1 358
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>		957	4 830
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées		48	42
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>4.1</b>	<b>75 728</b>	<b>71 590</b>
Provisions pour risques		1 397	666
Provisions pour charges			
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>4.2</b>	<b>1 397</b>	<b>666</b>
<b>DETTES FINANCIERES</b>	<b>4.3</b>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1 862	7 643
Emprunts et dettes financières divers		1 427	263
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		8 938	7 933
Dettes fiscales et sociales		1 671	2 991
<b>DETTES DIVERSES</b>			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		1 954	5 566
Autres dettes		4 036	1 154
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	<b>3.8</b>		
Produits constatés d'avance		8	17
<b>DETTES</b>		<b>19 896</b>	<b>25 567</b>
Ecart de conversion passif		412	269
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>97 433</b>	<b>98 092</b>

## **20.2.5. Annexe aux comptes sociaux**

### **1. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE**

Les principaux faits marquants de l'exercice 2006 concernent l'acquisition de 2 sociétés en Angleterre.

- Avanquest a acquis, le 11 mai 2006, 100% de la société IMR UK Ltd. Basée au nord de Londres, IMR commercialise depuis une dizaine d'année une gamme de logiciels de gestion électronique de documents destinée aux entreprises. Cette acquisition s'est effectuée pour un montant initial de 1.9 M£, avec une combinaison de cash et d'actions. Un paiement supplémentaire (earn-out) pouvant aller jusqu'à 825K£, sera acquitté, également sous la forme d'une combinaison de cash et d'actions, en fonction de l'atteinte d'objectifs définis lors de l'acquisition.
- Avanquest a acquis le 1<sup>er</sup> juin 2006, 100% de la société FastTrak Software Publishing Ltd, opérant depuis plus de dix ans sur le marché Retail anglais. Cette acquisition s'est effectuée pour un montant initial de 600K£, avec une combinaison de cash et d'actions. Un paiement supplémentaire (earn out) d'un montant maximum de 500K£, sera acquitté, également sous la forme d'une combinaison de cash et d'actions, en fonction de l'atteinte d'objectifs définis lors de l'acquisition.

Durant cet exercice, le groupe a poursuivi sa stratégie de développement dont les axes sont le renforcement de son catalogue de produits développés en interne dans les domaines de la mobilité, les utilitaires et les logiciels de productivité, le développement de l'activité web et de sa présence en Asie. En Asie, Avanquest a ainsi signé plusieurs contrats OEM en Chine et la filiale japonaise a démarré son activité.

L'année 2006 aura eu un profil très contrasté avec un excellent premier trimestre (croissance de 20 % et un résultat opérationnel supérieur à 11 %) suivi d'un ralentissement de l'activité Retail ayant impacté les deuxième et troisième trimestres, puis un redémarrage à partir de septembre permettant à Avanquest de réaliser le meilleur trimestre de son histoire en terme de chiffre d'affaires, avec une rentabilité opérationnelle supérieure à 13 %, et ce malgré une évolution défavorable du dollar.

## 2. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Dénomination – Siège Social	Capital social	Capitaux propres hors capital social et avant résultat	Quote-part	Val.brute Titres	Prêts, avances	Chiffre d'affaires	Résultat
Unités en €			Dividendes	Val.nette Titres	Cautions		
<b>FILIALES (50% et plus)</b>							
AVANQUEST France SA 91 Bd National 92257 La Garenne Colombes Cedex	1 298 646	-175 011	100%	5 727 942	-	8 114 716	247 725
			-	5 727 942	-		
AVANQUEST AMERICA Inc* 2711 Centerville Road Suite 400 Wilmington DE 19808	20 726 505	-4 513 811	100%	28 326 594	12 819 609	26 088 925	156 524
			-	28 326 594	-		
AVANQUEST UK** Sheridan House 40-43 Jewry Street Winchester Hampshire SO 23 8RY	131 050	646 019	100%	13 608 474	-	18 315 414	344 817
			578 035	11 951 766	-		
AVANQUEST DEUTSCHLAND Sckellstrasse 6 81667 München	66 000	470 732	100%	5 456 541	-	9 600 989	375 230
			-	5 456 541	-		
AVANQUEST IBERICA C/Peru, 6 Edificios Twin Golf Bolque B, Oficina 4, 2a PI 28290 Las Matas MADRID	10 000	-232 868	100%	9 900	477 120	980 720	-191 473
			-	9 900	-		
AVANQUEST ITALIA Viale Po 18 26100 CREMONA	10 000	0	100%	43 819	166 177	887 214	-124 773
				43 819	-		
AVANQUEST Software CHINA Room 1201-HuiTong Building 569# East JinLing Road Shanghai 200021	2 520 938	-851 916	100%	1		4 369	-1 105 556
				1			
AVANQUEST BB-KK Tennoz Central Tower, 2-2-24, Higashi-Shinagawa, Shinagawa-ku, Tokyo 140-0002	637 200	-7 459	51%	358 780		-	-273 480
				358 780			
IMR UK Unit 1 Bury Farm Business Park Mill Lane, Stotford Hitchin Hertfordshire SG5 4NY	1	241 795	100%	4 107 583		3 335 038	937 968
				4 107 583			

\* Données consolidées intégrant les sociétés AVANQUEST America Inc, Avanquest Software USA et Avanquest Publishing USA. Données cumulées pour le chiffre d'affaires et le résultat.

\*\* Données consolidées intégrant les sociétés Avanquest UK (anciennement Kommunicate), Guildsoft, Avanquest UK, Mediagold UK, Netcomm et FastTrak. Données cumulées pour le chiffre d'affaires et le résultat.

AVANQUEST S.A est l'entité consolidante du groupe AVANQUEST.

## 3. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Depuis la clôture de l'exercice, Avanquest a procédé, via sa filiale Avanquest America, à l'acquisition de la société américaine Nova pour un prix total de 48M\$ dont 13,5M\$ en actions et 34,5M\$ en numéraire. Cette acquisition a été finalisée le 24 janvier 2007.

Par ailleurs, Avanquest a lancé une offre publique alternative amicale sur l'éditeur de logiciels Emme, société cotée sur Eurolist d'Euronext. Cette offre a fait l'objet d'une note d'opération sur laquelle l'AMF a apposé son visa le 20 février 2007.

#### **20.2.6. Rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels au 31/12/2006**

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2006, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Avanquest Software, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### **II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Votre société constitue une provision pour dépréciation des participations lorsque la valeur d'usage est inférieure à la valeur comptable des titres possédés, tel que cela est décrit en note 2.2.3 de l'annexe. Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par votre société pour estimer la valeur d'usage des sociétés détenues sur la base des éléments disponibles à ce jour. Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des hypothèses retenues, des évaluations qui en résultent, et des dépréciations constatées le cas échéant.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

#### **III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels,
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Paris, le 15 mai 2007

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

APLITEC

ERNST & YOUNG Audit

Gérard Leplé

Pierre Laot

Any Antola

### 20.3. Comptes consolidés intermédiaires condensés au 30 juin 2007

Toutes les données sont exprimées en milliers d'euros sauf mention contraire

#### 20.3.1. Compte de résultats consolidé

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	Notes	S1 2007	S1 2006
En milliers d'Euros			
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NET</b>		<b>51 352</b>	<b>35 332</b>
Matières premières et achat de marchandises		13 646	8 702
Autres achats et charges externes		14 257	9 751
Impôts, taxes et versements assimilés		422	467
Charges de personnel		15 520	10 452
Dotations aux amortissements et provisions		2 022	1 060
Autres charges et produits d'exploitation		7 387	2 909
<b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT</b>		<b>-1 900</b>	<b>1 991</b>
Eléments non récurrents	6.2	-1 775	-163
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>		<b>-3 675</b>	<b>1 828</b>
Coût de l'endettement financier net		-515	-161
Autres produits et charges financiers		203	17
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>6.3</b>	<b>-311</b>	<b>-145</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS ET QUOTE PART DE RESULTAT DES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE</b>		<b>-3 986</b>	<b>1 683</b>
Impôts nets	6.4	839	-547
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		-119	0
<b>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>		<b>-3 267</b>	<b>1 136</b>
Part revenant aux intérêts minoritaires		-20	-
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE</b>		<b>-3 247</b>	<b>1 136</b>
Résultat net part du groupe par action (en €)	6.5	-0,38	0,17
Résultat net part du groupe par action après dilution potentielle (en €)	6.5	-0,35	0,16



### 20.3.2. Bilan consolidé actif

<b>BILAN CONSOLIDE ACTIF</b> En milliers d'Euro	Notes	Arrêté au 30/06/07	Arrêté au 31/12/06
Goodwill	4.1	97 923	34 248
Immobilisations incorporelles	4.2	12 340	6 613
Immobilisations corporelles	4.3	2 708	1 781
Actifs financiers à plus d'un an	4.4	1 243	915
Titres mis en équivalence		66	191
Actifs d'impôts différés		3 669	1 292
Autres actifs à plus d'un an		0	0
<b>ACTIF NON COURANT</b>		<b>117 949</b>	<b>45 040</b>
Actifs financiers à moins d'un an	4.4	592	364
Stocks et en cours		11 936	4 475
Clients et comptes rattachés		25 960	20 139
Actifs d'impôt exigibles		2 036	1 892
Autres créances à moins d'un an		5 138	3 725
Comptes de régularisation	4.6	6 639	1 521
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.8	12 563	12 554
<b>ACTIF COURANT</b>	<b>4.6</b>	<b>64 865</b>	<b>44 670</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>182 814</b>	<b>89 710</b>

### 20.3.3. Bilan consolidé passif

<b>BILAN CONSOLIDE PASSIF</b> En milliers d'Euro	Notes	Arrêté au 30/06/07	Arrêté au 31/12/06
Capital social		10 278	6 939
Prime d'émission, de fusion, d'apport		81 126	29 516
Réserves consolidées		20 087	18 786
Résultat net part du groupe		-3 247	2 764
<b>CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE</b>		<b>108 244</b>	<b>58 005</b>
Intérêts minoritaires		454	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>5.1</b>	<b>108 698</b>	<b>58 005</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>5.2</b>	<b>934</b>	<b>24</b>
Dettes financières à plus d'un an	5.3	16 564	1 948
Passifs d'impôts différés		919	547
Autres passifs non courants		4 443	1 401
<b>TOTAL PASSIF NON COURANT</b>	<b>5.3</b>	<b>131 558</b>	<b>61 925</b>
Dettes financières à moins d'un an	5.3	447	80
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		26 298	11 774
Autres dettes et comptes de régularisation		24 511	15 930
<b>PASSIF COURANT</b>	<b>5.6</b>	<b>51 256</b>	<b>27 784</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>182 814</b>	<b>89 710</b>

#### 20.3.4. Tableau des flux de trésorerie consolidé

En milliers d'Euros	S1 2007	S1 2006
<b>OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>		
<i>RESULTAT NET de l'ensemble consolidé</i>	-3 247	1 136
<i>Quote part de résultat des sociétés mises en équivalence</i>	119	
<i>ELIMINATION DES ELEMENTS SANS INCIDENCE SUR LA TRESORERIE OU NON LIES A L'EXPLOITATION</i>		
Dotations nettes aux Amortissements et Provisions (hors provisions courantes)	2 059	1 004
Paiements en actions (IFRS 2) et autres retraitements	354	158
Coût de l'endettement financier net	659	336
Charges d'impôts (y compris impôts différés)	-839	547
Autres éléments	7	
<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>-908</b>	<b>3 181</b>
Variation du BFR et des Provisions courantes	-1 930	518
Impôts payés	-41	-1 771
Intérêts financiers nets payés	-340	-340
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</b>	<b>-3 218</b>	<b>1 586</b>
<b>OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisitions immobilisations incorporelles	-2 520	-1 285
Acquisitions immobilisations corporelles	-477	-303
Cessions immobilisations corporelles et incorporelles	12	
Acquisitions immobilisations financières	- 439	-212
Variations d'immobilisations financières	93	
Incidence des variations de périmètre	-7 854	-1 425
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'INVESTISSEMENT</b>	<b>-11 185</b>	<b>-3 224</b>
<b>OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>		
Augmentation de capital ou apports	620	782
Encaissements (décaissements) nets provenant d'emprunts	13 782	-2 578
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AU FINANCEMENT</b>	<b>14 402</b>	<b>-1 796</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>	<b>-1</b>	<b>-3 434</b>
TRESORERIE A L'OUVERTURE <sup>(1)</sup>	12 554	22 773
Variation de taux de change sur la trésorerie	-1	-64
TRESORERIE A LA CLOTURE <sup>(2)</sup>	12 552	19 276

<sup>(1)</sup> Trésorerie et équivalents de trésorerie = 12 554 K€ - Dettes financières à court terme 0 K€

<sup>(2)</sup> Trésorerie et équivalents de trésorerie = 12 552 K€ - Dettes financières à court terme 0K€

La trésorerie décaissée provenant des variations de périmètre s'analyse comme suit :

Montant décaissé sur acquisition Nova	-15 978
Montant décaissé sur acquisition Emme	-618
Montant décaissé sur Acquisition Software Paradise UK	-1 173
Ecart de conversion sur complément prix non payé Vcom	-40
Trésorerie nette des sociétés acquises à la date de prise de contrôle	9 957
<b>Total trésorerie sur acquisitions de filiales</b>	<b>-7 854</b>

### 20.3.5. Tableau de variations des capitaux propres consolidés

En €000	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Ecart de conversion	Total capitaux propres part du groupe	Minoritaires	Total capitaux propres part du groupe
<b>CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES AU 31/12/2005</b>	<b>6 589</b>	<b>26 312</b>	<b>13 715</b>	<b>6 887</b>	<b>1 051</b>	<b>54 554</b>		<b>54 554</b>
Affectation du résultat 2005			6 887	-6 887		0		0
Variations de capital de l'entreprise consolidante	137	645				782		782
Résultat consolidé du 1 <sup>er</sup> semestre 2006				1 136		1 136		1 136
Stocks Options		158				158		158
Actions Propres			-46			-46		-46
Variation des écarts de conversion			-350		-1 379	-1 729		-1 729
<b>CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES AU 30/06/2006</b>	<b>6 726</b>	<b>27 115</b>	<b>20 206</b>	<b>1 136</b>	<b>-328</b>	<b>54 855</b>	<b>0</b>	<b>54 855</b>
Affectation du résultat								
Variation de capital de l'entreprise consolidante	213	2 180				2 393		2 393
Résultat consolidé du 2 <sup>ème</sup> semestre 2006				1 628		1 628		1 628
Stocks Options		221				221		221
Actions Propres			-4			-4		-4
Variation des écarts de conversion			-236		-542			
Autres variations			-310					
<b>CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES AU 31/12/2006</b>	<b>6 939</b>	<b>29 516</b>	<b>19 656</b>	<b>2 764</b>	<b>-870</b>	<b>58 005</b>	<b>0</b>	<b>58 005</b>
Affectation du résultat			2 764	-2 764				
Variations de capital de l'entreprise consolidante	3 339	51 244				54 583		54 583
Résultat consolidé du 1 <sup>er</sup> semestre 2007				-3 247		-3 247	-20	-3 267
Variations de périmètre							474	474
Stocks Options		366				366		366
Actions Propres			0					
Variation des écarts de conversion			-106		-1 442	-1 548		-1 548
Autres variations			85			85		85
<b>CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES AU 30/06/2007</b>	<b>10 278</b>	<b>81 126</b>	<b>22 399</b>	<b>-3 247</b>	<b>-2 312</b>	<b>108 244</b>	<b>454</b>	<b>108 698</b>

### 20.3.6. Annexe aux comptes consolidés

#### 1. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Les principaux faits marquants du premier semestre 2007 concernent les acquisitions successives de Nova Development aux Etats-Unis, du groupe Emme et de la société anglaise Software Paradise.

- Le 24 janvier 2007, Avanquest Software a acquis 100% des titres de la société californienne Nova Development et de sa filiale Nova UK pour un montant total de 48 M\$ (36.4M€). Le prix a été payé en numéraire à hauteur de 34.5 M\$ et pour le solde par émission de 746.268 actions nouvelles. Le paiement en numéraire est étalé sur 18 mois en trois versements : 22 M\$ lors de la signature, 6,5 M\$ 12 mois après celle-ci, et 6 M\$ 18 mois après la date de signature. Nova Development, développeur et éditeur de logiciels, est l'un des tous premiers éditeurs américains dans le domaine des logiciels de productivité destinés à l'usage personnel et aux petites et moyennes entreprises. Fondé en 1984 par Roger Bloxberg et Todd Helfstein, toujours dirigeants, Nova Development, basé à Calabasas dans la région de Los Angeles, emploie 76 salariés et réalise un chiffre d'affaires de 32 M\$ (24.6 M€) essentiellement sur le marché Retail américain.
- Avanquest Software a pris le contrôle du groupe Emme suite à l'offre publique alternative visant les actions de la société Emme SA. Les résultats de cette offre publiés le 10 avril 2007 par l'AMF (avis n° 207C0642) indiquent que la participation d'Avanquest Software dans le capital d'Emme est portée à 95,11% avec un total de 2.168.700 actions détenues. Conformément à l'avis AMF n°207C0644, l'offre a été ré-ouverte du 12 avril 2007 jusqu'au 25 avril 2007 afin de permettre aux actionnaires le souhaitant d'apporter leurs actions suivant les mêmes termes que l'offre initiale ce qui a permis d'augmenter la participation à 97.44% avec un nombre d'actions Emme détenues de 2 356 420. L'acquisition des titres de Emme a été comptabilisée pour la somme de 44.3 M€.
- Emme (Edition Multi Media Electronique) est l'un des principaux éditeurs européens de contenus multimédia interactifs Il propose au grand public, via ses différents canaux de commercialisation, un vaste catalogue de produits à thèmes culturels, éducatifs et vie pratique. Emme a réalisé sur l'exercice 2006/2007 un chiffre d'affaires de 35 M€ (clôture fin mars).
- Le 24 mai 2007, Avanquest a acquis, 100% de la société Software Paradise UK, leader de la vente en ligne de licences aux entreprises au Royaume-Uni. Le prix de cette acquisition s'élève à 1 M£ (1,7 M€). Software Paradise réalise un chiffre d'affaires annuel de 2,5 M£ (3,7 M€).

Autre fait marquant : décision de changement de date de clôture

Le Conseil d'Administration a décidé la modification de la date de clôture des comptes consolidés d'Avanquest Software au 31 mars (au lieu du 31décembre). Cette décision, approuvée par l'assemblée des actionnaires réunie le 30 mai 2007, prendra effet au 31 Mars 2008. En conséquence, l'exercice clos le 31 mars 2008 aura une durée de 15 mois et les exercices suivants une durée de 12 mois.

Les comptes semestriels ont été arrêtés par le conseil d'administration d'Avanquest Software le 11 Septembre 2007.

## 2. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

### 2.1. IDENTITE DES SOCIETES DU GROUPE

Les sociétés retenues dans le cadre des comptes consolidés du Groupe Avanquest Software au 30 Juin 2007 sont les suivantes :

SOCIETES	PAYS	POURCENTAGE DE CONTROLE	POURCENTAGE D'INTERET	METHODE DE CONSOLIDATION
AVANQUEST SOFTWARE SA 91 Bd National 92257 La Garenne Colombes Cedex Siret n°329 764 625 00045	France			Société mère
AVANQUEST FRANCE SA 91 Bd National 92257 La Garenne Colombes Cedex Siret n°342 636 401 00073 Entrée dans le périmètre : 1/06/2001	France	100%	100%	Intégration globale
AVANQUEST AMERICA Inc 2711 Centerville Road, Suite 400 Wilmington, DE 19808. Entrée dans le périmètre : 7/12/2000	USA	100 %	100%	Intégration globale
AVANQUEST SOFTWARE USA Inc 1333 W. 120 <sup>th</sup> avenue Westminster CO 80234 Entrée dans le périmètre : 1/08/1997	USA	100 %	100%	Intégration globale
AVANQUEST PUBLISHING USA Inc 7031 Koll Center Parkway, Ste 150, Pleasanton, CA 94566 Entrée dans le périmètre : 31/12/2002	USA	100%	100%	Intégration globale
AVANQUEST ITALIA Via A. De Togni, 7 - 20123 Milano Entrée dans le périmètre: 1/07/2005	Italie	100%	100%	Intégration globale
AVANQUEST UK LTD Sheridan House, 40-43 Jewry Street Winchester - Hampshire SO 23 8RY Entrée dans le périmètre : 1/01/1999	Royaume Uni	100 %	100%	Intégration globale
AVANQUEST DEUTSCHLAND GmbH Skellstrasse 6 81 667 München Entrée dans le périmètre : 1/10/2003	Allemagne	100 %	100%	Intégration globale
AVANQUEST IBERICA SL Calle Peru 6, Edificios Twin Golf 28290 Las Matas, Madrid Entrée dans le périmètre: 1/07/2004	Espagne	100 %	100%	Intégration globale
AVANQUEST CHINA Room 1201-HuiTong Building 569# East Jin Ling Road Shanghai 200021 Entrée dans le périmètre : 1/01/2006	Chine	100%	100%	Intégration Globale
AVANQUEST BB KK Tennoz Central Tower, 2-2-24,Higashi-Shinagawa, Shinagawa-ku, Tokyo 140-0002 Entrée dans le périmètre : 1/01/2006	Japon	51%	51%	Mise en Equivalence
IMR UK LTD Unit 1 Bury Farm Business Park Mill Lane, Stotford Hitchin Hertfordshire SG5 4NY Entrée dans le périmètre 11/05/2006	Royaume Uni	100%	100%	Intégration globale
EMME SA 52, rue Marcel Dassault 92 514 Boulogne-Billancourt Cedex N°Siret 39358859500040	France	97.44%	97.44%	Intégration Globale

Entrée dans le périmètre : 1/04/2007				
Mediamix 34 Avenue de la Nivéole 1020 Bruxelles Entrée dans le périmètre : 1/04/2007	Belgique	97.44%	97.44%	Intégration Globale
Société de Participation Emme Belgique (SPEB) 17, avenue Delleur 1170 Bruxelles Entrée dans le périmètre : 1/04/2007	Belgique	97.44%	97.44%	Intégration Globale
GSP LTD Meadowlane, St Ives Mintington Entrée dans le périmètre : 1/04/2007	Royaume Uni	97.44%	97.44%	Intégration Globale
ANTEN Sarl 14, rue de la vieille poste 34 055 Montpellier Cedex 1 N° Siren : 350189270 Entrée dans le périmètre : 1/04/2007	France	97.44%	97.44%	Intégration Globale
Wings Electronic Publishing SL Dos de Mayo 202 Bajo 1° 08 013 Barcelone Entrée dans le périmètre : 1/04/2007	Espagne	97.44%	97.44%	Intégration Globale
GSP North America 504, West 35th Street New York, NY10001 Entrée dans le périmètre : 1/04/2007	USA	97.44%	97.44%	Intégration Globale
Emme Deutschland (Modern Games) IM Media Park 2 Music Tower 2 OG 50 670 Köln Entrée dans le périmètre : 1/04/2007	Allemagne	97.44%	97.44%	Intégration Globale
Educinvest SA 70, rue Amelot 75 011 Paris N° SIREN : 478149305 Entrée dans le périmètre : 1/04/2007	France	97.44%	97.44%	Intégration Globale
NOVA Development Inc 23801 Calabasas Road Suite 2005 Calabasas CA 91302-1547 Entrée dans le périmètre : 24/01/2007	USA	100%	100%	Intégration Globale
NOVA UK The Software Centre East Way, Leigh Mill Industrial Estate Ivybridge Devon PL21 9GE Entrée dans le périmètre : 24/01/2007	Royaume Uni	100%	100%	Intégration Globale
Software Paradise Old Station Building, 82 Cardiff Road, Caerphilly, Mid Glamorgan CF83 1JR Entrée dans le périmètre : 24/05/2007	Royaume Uni	100%	100%	Intégration Globale

Les variations de périmètre par rapport au 31 décembre 2006 concernent l'ensemble des sociétés du groupe Emme (97.44% - intégration globale) , les sociétés Nova USA et Nova UK (100% en intégration globale) et Software Paradise UK (100% en intégration globale).

## 2.2. IMPACT DES VARIATIONS DE PERIMETRE

Avanquest Software a acquis le 24 mai 2007, 100% de la société Software Paradise UK LTD,

Détermination du goodwill :	en €000
Prix d'acquisition	1 632
Coûts directement attribuables à l'acquisition	35
Juste valeur des actifs et passifs acquis	<u>116</u>
Écart d'acquisition provisoire	1 551

Le 28 mars 2007, Avanquest Software a acquis 97.44% des titres d'EMME SA suite à l'offre publique alternative visant les actions de la société EMME.

Détermination du goodwill:	en €000
Prix d'acquisition	44 281
Coûts directement attribuables à l'acquisition	355
Juste valeur des actifs et passifs acquis	<u>13 081</u>
Écart d'acquisition provisoire	31 555

Avanquest Software a acquis le 24 janvier 2007, 100% de la société Nova,

Détermination du goodwill:	en €000
Prix d'acquisition	36 232
Coûts directement attribuables à l'acquisition	247
Juste valeur des actifs et passifs acquis	<u>2 375</u>
Écart d'acquisition provisoire	34 104

Ces écarts d'acquisition ont été déterminés provisoirement. L'affectation du coût d'acquisition aux actifs, passifs et passifs éventuels acquis, n'a pas été finalisée. Elle peut avoir pour conséquence de modifier sensiblement la performance future du nouveau groupe constitué, notamment par le biais d'une réévaluation de la valeur des stocks de produits finis, d'un éventuel amortissement d'actifs incorporels identifiés et de l'évaluation des impôts différés.

Les acquisitions des sociétés Emme, Nova et Software Paradise ont représenté un impact de 110,5 M€ sur le total du bilan consolidé du groupe Avanquest lors de leur entrée dans le périmètre de consolidation. Le détail des impacts des variations de périmètre sur l'actif et le passif consolidés est le suivant :

In €000	Variation Périmètre Actif
Goodwill	67 210
Immobilisations incorporelles	5 007
Immobilisations corporelles	1 478
Immobilisations financières	278
Impôts différés	0
<b>ACTIF NON COURANT</b>	<b>73 973</b>
Stocks	8 482
Clients et comptes rattachés	10 448
Autres créances et comptes de régularisation	7 683
Trésorerie	9 958
<b>ACTIF COURANT</b>	<b>36 571</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>110 544</b>

In €000	Variation Périmètre Passif
<b>CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE</b>	<b>53 963 0</b>
<b>PROVISIONS</b>	<b>846</b>
Dettes financières à plus d'un an	18 648
Autres passifs non courants	
<b>TOTAL PASSIF NON COURANT</b>	<b>18 646</b>
Dettes financières à moins d'un an	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 452
Autres dettes et comptes de régularisation	5 635
<b>PASSIF COURANT</b>	<b>27 087</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>110 544</b>

### 3. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers condensés du groupe Avanquest au 30 juin 2007 comprennent la société Avanquest Software et ses filiales (l'ensemble désigné "Le Groupe" et la quote-part du Groupe dans les entreprises associées ou sous contrôle conjoint.

En application du règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes comptables internationales, les comptes ont été établis conformément aux normes et interprétations IFRS publiées par l'IASB (International Accounting Standard Board) et telles qu'approuvées par l'Union Européenne.

Les comptes semestriels condensés au 30 juin ont été établis conformément à la norme IAS 34 « Informations financières intermédiaires ». Les autres principes et méthodes comptables sont identiques à ceux retenus pour l'arrêté des comptes annuels 2006 (se référer notamment à la Note 5 « Principes, règles et méthodes comptables » de ces états financiers), à l'exception des amendements des normes IFRS et des interprétations suivantes, d'application obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007 :

- IFRIC 7 « Information comparative à produire en application d'IAS 29, Information financière dans les économies hyper inflationnistes » : entré en vigueur au sein de l'Union Européenne en mai 2006, ce texte d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er mars 2006 est relatif à l'information comparative à produire en application d'IAS 29 mais ne trouve pas à s'appliquer au groupe Avanquest.
- IFRIC 8 « Champs d'application d'IFRS 2 » : entrée en vigueur au sein de l'Union Européenne en septembre 2006, cette interprétation, d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er mai 2006, requiert d'appliquer IFRS 2 à toutes les transactions dans le cadre desquelles des instruments de capitaux propres sont émis, alors que la contrepartie reçue se révèle être d'une valeur inférieure à la juste valeur dudit paiement fondé sur des actions.
- IFRIC 9 « Réévaluation des dérivés incorporés » : entrée en vigueur au sein de l'Union Européenne en septembre 2006, cette interprétation, d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er juin 2006, précise que l'identification et la valorisation d'un dérivé incorporé ne doivent intervenir après la mise en place du contrat qu'à la condition que celui-ci subisse une modification qui entraîne des changements significatifs des flux de trésorerie dudit contrat, du dérivé incorporé ou de l'ensemble.
- IFRIC 10, « Dépréciation d'actifs et comptes intermédiaires », publiée en juillet 2006 et d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er novembre 2006, cette interprétation précise qu'aucune reprise de dépréciation n'est possible lorsqu'une entreprise a, à l'occasion de ses comptes intermédiaires, comptabilisé une perte de valeur sur un écart d'acquisition, un instrument de capitaux propres non coté ou un actif financier comptabilisé au coût.

### METHODES DE CONSOLIDATION

#### Périmètre de consolidation



Les états financiers condensés semestriels comprennent les états financiers d'Avanquest Software et de ses filiales préparés au 30 juin de chaque année. Les filiales sont consolidées à partir du moment où le groupe en prend le contrôle et jusqu'à la date à laquelle ce contrôle est transféré à l'extérieur du groupe.

Les états financiers consolidés reflètent la situation comptable de la société et de ses filiales ainsi que les intérêts du groupe dans les éventuelles entreprises associées et coentreprises.

Les sociétés dont le groupe détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote (filiales) sont consolidées par intégration globale. Les sociétés sur lesquelles le groupe exerce un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires (coentreprises) sont consolidées suivant la méthode la mise en équivalence en application de IAS 31. Les sociétés détenues à moins de 50% mais sur lesquelles le groupe exerce une influence notable (entreprises associées) sont consolidées par mise en équivalence.

La liste complète des sociétés intégrées au périmètre de consolidation et les méthodes y afférentes sont fournies en note 2.1.

#### Transactions internes au groupe

Les opérations et transactions réciproques entre entreprises consolidées sont éliminées, de même que les profits résultant de ces transactions. Cette élimination est réalisée en totalité si l'opération est réalisée entre deux entreprises intégrées globalement, à hauteur du pourcentage d'intégration de l'entreprise si l'opération est réalisée entre une entreprise intégrée globalement et une entreprise intégrée proportionnellement et à hauteur du pourcentage de détention de l'entreprise mise en équivalence si l'opération est réalisée entre une entreprise intégrée globalement et une entreprise mise en équivalence.

#### Opérations en monnaie étrangère

Les transactions en devises étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle en appliquant le cours de change en vigueur à la date de la transaction. A la clôture de l'exercice les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

Les pertes ou gains de change qui résultent de ces opérations sont comptabilisées en résultat financier.

Les actifs et passifs non monétaires libellés en devises étrangères sont enregistrés et conservés au cours historique en vigueur à la date de la transaction.

#### Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les comptes consolidés sont établis en euro.

Les actifs et passifs des sociétés intégrées au périmètre dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euro au cours de change en vigueur à la date de clôture des comptes.

Les produits, les charges et les flux de trésorerie de ces sociétés sont convertis en euro au cours de change moyen de la période.

Tous les écarts de change en résultant sont comptabilisés en tant que composante distincte des capitaux propres (« Ecart de conversion »). Lors de la sortie d'une entité étrangère, les écarts de change cumulés sont comptabilisés dans le compte de résultat comme une composante du profit ou de la perte de sortie.

Tout écart d'acquisition et tout ajustement à la juste valeur provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont comptabilisés comme un actif ou un passif de la société acquise. Ils sont donc libellés dans la monnaie de l'activité à l'étranger et convertis au cours de clôture.

#### Investissement net dans une activité à l'étranger

Les créances à recevoir ou les dettes payables relatifs à une activité à l'étranger dont le règlement n'est ni planifié ni probable dans un avenir prévisible, constituent en substance une part de l'investissement net de l'entité dans cette activité à l'étranger ; les écarts de change liés sont comptabilisés initialement dans une composante distincte des capitaux propres et comptabilisés dans le résultat lors de la sortie de l'investissement net.

#### Regroupements d'entreprises

Pour les regroupements d'entreprises intervenus depuis le premier janvier 2003, le groupe applique la méthode dite de l'acquisition. En application de cette méthode, toute différence entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiés à la date d'acquisition est enregistrée en tant qu'écart d'acquisition à l'actif du bilan.

Les intérêts minoritaires sont comptabilisés au prorata de leur détention dans la juste valeur des actifs nets acquis.

Lorsque l'accord de regroupement d'entreprises prévoit un ajustement du prix d'achat dépendant d'événements futurs, le groupe inclut le montant de cet ajustement dans l'évaluation du coût du regroupement d'entreprises à la date d'acquisition si cet ajustement est probable et peut être mesuré de manière fiable. Le groupe dispose d'un délai de 12 mois à compter de la date d'acquisition pour finaliser l'identification et l'évaluation des actifs, passifs et passifs éventuels.

Un écart d'acquisition négatif est comptabilisé en produit lorsqu'il ne peut pas être affecté à des charges ou pertes futures identifiables. Les écarts d'acquisition inscrits au bilan ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de dépréciation sur une base annuelle.

## **REGLES ET METHODES D'EVALUATION**

### Recours à des estimations

L'établissement des états financiers selon les normes IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans les états financiers, notamment en ce qui concerne les éléments suivants :

- les durées d'amortissement des immobilisations ;
- l'évaluation des provisions et des engagements de retraite ;
- les évaluations retenues pour les tests de juste valeur ;
- la valorisation des paiements en actions.

Ces estimations partent d'une hypothèse de continuité de l'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent ensuite être révisées si des éléments nouveaux surviennent. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

### Frais de recherche et développement

- Phase de recherche et de développement

Les dépenses liées aux activités de recherche ayant pour but d'acquérir des connaissances scientifiques et des techniques nouvelles sont comptabilisées en charges de l'exercice. Les frais correspondant au développement des produits sont immobilisés lorsque les conditions suivantes sont simultanément remplies :

- ✓ Les projets sont nettement individualisés
- ✓ Les coûts sont distinctement établis
- ✓ Les projets ont de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale

Les frais de développement ne répondant pas à l'ensemble des critères ci-dessus sont constatés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Les frais de développement immobilisés sont amortis sur une durée de 3 à 4 ans suivant la nature des projets, à compter du 1<sup>er</sup> jour du semestre suivant leur engagement, sans attendre la date de mise en vente ou le début d'utilisation du logiciel.

Avanquest Software et ses filiales procèdent à une évaluation périodique de la faisabilité technologique et commerciale de chaque développement. En cas de remise en cause de cette faisabilité il est procédé à l'amortissement exceptionnel de la valeur résiduelle des frais de développement immobilisés.

- Phase de commercialisation

Dès que le logiciel ou la nouvelle fonctionnalité sont achevés et disponibles pour la commercialisation, les frais de développement sont portés, pour la valeur nette comptable, en « logiciels ». Ils sont amortis pour leur valeur résiduelle, sur une durée appréciée en fonction de leur durée de vie utile, sur une période de cinq ans maximum à compter du 1<sup>er</sup> jour du semestre suivant leur transfert.

Avanquest Software et ses filiales procèdent à une évaluation périodique de la durée de vie utile de chaque logiciel. Si la valeur nette comptable est supérieure à la valeur estimée des produits futurs, il est constitué une provision pour dépréciation.

### Portefeuilles clients

Les éléments des portefeuilles clients acquis sont valorisés à leur coût d'acquisition. Ils sont amortis selon la méthode linéaire sur une durée fonction de la durée d'attrition de la clientèle acquise. Cette durée d'amortissement est appréciée en fonction du secteur d'activité et de la nature des produits.

A chaque clôture d'exercice, les éléments des portefeuilles clients font l'objet d'une appréciation qui peut, le cas échéant, donner lieu à constatation de provision ou amortissement exceptionnel.

### Autres immobilisations incorporelles

Les logiciels ainsi que les technologies acquises sont évalués à leur coût d'acquisition et amortis suivant le mode linéaire sur leur durée de vie utile et au maximum sur une durée de 5 ans.

Les marques, catalogues de titres et technologies dont la durée de vie est indéterminée font l'objet de tests de perte de valeur conformément à la norme IAS 36.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (coût d'achat et frais accessoires).

Les amortissements économiquement justifiés sont déterminés en fonction de la durée d'utilité estimée, selon un mode linéaire. La date de départ des amortissements est la date de mise en service du bien. Lorsqu'une immobilisation corporelle a des composantes significatives ayant des durées d'utilité différentes, ces dernières sont comptabilisées séparément.

Les coûts d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

Immobilisation	Amortissement	
	Mode	Durée
Agencements et installations	linéaire	10 ans
Mobilier de bureau	linéaire	10 ans
Matériel informatique	linéaire	4 et 5 ans
Véhicules	linéaire	4 ans

Un amortissement exceptionnel est constaté en cas de perte de valeur ou de modification de la durée d'utilité estimée.

### Contrats de location

Les contrats de location, pour lesquels une partie significative des risques et avantages inhérents à la propriété sont effectivement conservés par le bailleur, sont classés en contrat de location simple. Les paiements effectués au regard des contrats de cette nature sont comptabilisés en charges de la période dans le compte de profits et pertes.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement lorsqu'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents y afférent. Les contrats de location-financement sont alors comptabilisés au plus bas de la juste valeur et de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Les paiements effectués au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette. La charge financière est répartie sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location de manière à obtenir le taux d'intérêt effectif. L'incidence fiscale de ces retraitements est prise en compte.

### Participations dans les entreprises associées

Les participations dans les entreprises sur lesquelles Avanquest Software exerce une influence notable (entreprises associées) sont évaluées selon la méthode de la mise en équivalence : elles sont enregistrées initialement au coût et ensuite ajustées pour prendre en compte les évolutions de la quote-part du Groupe dans l'actif net de ces entreprises. Le solde de cette quote-part apparaît à l'actif du bilan. Sa variation sur l'exercice est indiquée au compte de résultat (quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence).

### Actifs financiers

Tous les investissements sont initialement comptabilisés au coût qui correspond à la juste valeur du prix payé et qui inclut les coûts d'acquisition liés à l'investissement.

- Actifs disponibles à la vente :

Conformément à la norme IAS 39 les actifs financiers disponibles à la vente regroupent les actifs financiers autres que les prêts et créances émis par l'entreprise (autres actifs financiers), les placements détenus jusqu'à leur échéance ou les actifs financiers détenus à des fins de transaction (valeurs mobilières de placement). Sont considérés comme tels les titres détenus dans des sociétés non consolidées. Après la comptabilisation initiale, les investissements classés dans la catégorie "actifs disponibles à la vente" sont évalués à la juste valeur à la date de clôture. Les profits et pertes sur investissements disponibles à la vente sont comptabilisés en capitaux propres, sur une ligne spécifique, jusqu'à ce que l'investissement soit vendu ou jusqu'à ce qu'il soit démontré que l'investissement a perdu de la valeur, date à laquelle le profit ou la perte cumulée enregistré jusqu'alors en capitaux propres passe en résultat.

Les titres de participation dans des sociétés non consolidées, dont la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable (titres non cotés en bourse) sont comptabilisés à leur coût.

- Prêts et dépôts :

Les prêts et dépôts sont comptabilisés au coût amorti. Le cas échéant, ils peuvent faire l'objet d'une provision pour dépréciation. La dépréciation correspond à la différence entre la valeur nette

comptable et la valeur recouvrable et est comptabilisée en résultat. Une reprise de provision peut être réalisée en cas d'évolution favorable de la valeur recouvrable.

- Actifs détenus à des fins de transaction :

Les valeurs mobilières de placement font partie de la catégorie des actifs financiers détenus à des fins de transaction et sont donc comptabilisées à leur juste valeur. Les profits et pertes sont comptabilisés en résultat.

#### Dépréciation des actifs

Les valeurs comptables des actifs (à durée de vie déterminée ou indéterminée), autres que les stocks, les actifs d'impôts différés, les actifs relatifs aux avantages du personnel et les actifs financiers compris dans le champ de la norme IAS 32, sont revus à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur. En cas d'identification de perte de valeur et au minimum une fois par an, la valeur recouvrable de l'actif fait l'objet d'une évaluation.

Conformément à IAS 36, une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient excède sa valeur recouvrable.

L'unité génératrice de trésorerie est selon l'organisation locale d'Avanquest Software, soit l'entité juridique soit un regroupement de plusieurs entités juridiques au sein d'un même pays.

La valeur recouvrable d'un actif isolé, c'est-à-dire qui ne génère pas d'entrées de trésorerie indépendantes de celles d'autres actifs, est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient.

La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre la juste valeur (généralement le prix de marché), nette des coûts de cession, et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée comme la valeur actualisée nette des flux de trésorerie futurs après impôt. Ces calculs s'appuient sur un plan prévisionnel à 5 ans élaboré par le management du pays et revu par le Direction Générale et la Direction Financière du Groupe. Les flux de trésorerie au-delà de la période de 5 ans sont extrapolés avec un taux de croissance perpétuelle estimé à 2,0%. L'ensemble des flux est actualisé avec un taux d'actualisation de 9,31% correspondant au coût moyen pondéré du capital du Groupe Avanquest après impôt.

Les hypothèses utilisées pour ces calculs comportent, comme toute estimation, une part d'incertitude et sont donc susceptibles d'être ajustées au cours des périodes ultérieures.

Les pertes de valeur minorent le résultat de l'exercice, au cours duquel elles sont constatées.

Hormis pour les écarts d'acquisition, les pertes de valeur comptabilisées les années précédentes sont reprises, lorsque l'on constate un changement dans les estimations utilisées.

La valeur comptable d'un actif augmentée d'une reprise de perte de valeur n'excède jamais la valeur comptable qui aurait été déterminée (nette d'amortissement ou de dépréciation) si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours des années précédentes.

#### Stocks et en-cours

Les stocks de matières premières et fournitures sont valorisés au prix d'achat majoré des frais d'approvisionnement. Les matières premières et fournitures sont évaluées au plus faible du coût d'achat (selon la méthode du Premier Entré, Premier Sorti (PEPS)) et de la valeur nette de réalisation.

Les marchandises en stock sont valorisées au prix de revient suivant la méthode premier entré premier sorti. Une provision pour dépréciation est constatée lorsque ce prix de revient est supérieur à la valeur nette de réalisation estimée.

Les produits finis et les produits en-cours sont évalués au plus faible du coût de production et de la valeur nette de réalisation. Les coûts de production incluent les coûts directs de matières premières, de main-d'œuvre et une quote-part des frais généraux directs, à l'exclusion des frais généraux administratifs.

La valeur nette de réalisation des matières premières et des autres éléments stockés tient compte des dépréciations liées à l'obsolescence des stocks à rotation lente.

Les marges intra-groupe sont neutralisées.

Les stocks de CD ROM sont évalués au plus bas de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. Les coûts de revient (fabrication, pressage, emballages, ...) sont calculés selon la méthode du coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts attendus pour l'achèvement ou la réalisation de la vente. Les stocks considérés comme non vendables sont totalement dépréciés.

#### Clients et autres créances d'exploitation

Les créances clients et les autres créances d'exploitation sont des actifs courants valorisés à leur valeur nominale. Elles sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend la trésorerie en banque et la caisse.

Les équivalents de trésorerie comprennent les titres monétaires et obligataires, les parts d'OPCVM placés dans un horizon de gestion à court terme. Ils sont valorisés à leur juste valeur, les variations de juste valeur étant passées en résultat.

Pour les instruments cotés, la société retient le cours à la date de clôture et la valeur liquidative pour les actifs de trésorerie placés dans des OPCVM.

#### Capitaux propres

En cas d'achat d'actions propres, et quels qu'en soient les motifs, le montant payé et les coûts de transaction directement imputables sont enregistrés comme une variation de capitaux propres.

Les actions ainsi acquises sont donc déduites du total des capitaux propres jusqu'à leur annulation ou cession ultérieure.

Les incidences des éventuelles cessions ne sont pas prises en compte dans le résultat consolidé mais en variation des capitaux propres.

#### Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe se compose principalement du chiffre d'affaires de l'activité Logiciels, cœur de métier du Groupe, de l'activité Services et du chiffre d'affaires « divers », consistant essentiellement en la vente de matériels périphériques.

Les modalités de prise en compte du chiffre d'affaires et des coûts associés dépendent de la nature des contrats signés avec les clients :

Les cessions de droits d'utilisation de logiciels sont constatées en chiffre d'affaires lorsque le risque est transféré au client. Ce transfert a lieu au moment de l'expédition du produit. Lorsqu'une cession de droits d'utilisation de logiciels inclut une période de garantie, le chiffre d'affaires affecté à cette garantie est enregistré prorata temporis sur la durée de la période correspondante.

Les prestations de maintenance sont reconnues en chiffre d'affaires prorata temporis sur la durée du contrat.

Les prestations de services (assistance, formation...) sont comptabilisées en chiffre d'affaires au fur et à mesure de la réalisation des prestations, selon la méthode de l'avancement. Si ces prestations font l'objet d'un forfait, une provision pour perte à terminaison est constatée contrat par contrat dès qu'une perte est anticipée.

#### Autres produits et charges financiers

Les autres produits et charges financiers comprennent principalement le résultat de change, les intérêts sur emprunts et les revenus de placement.

#### Impôts sur le résultat

Le Groupe calcule ses impôts sur le résultat conformément aux législations fiscales en vigueur dans les pays où les résultats sont taxables.

La charge d'impôt est calculée sur la base des résultats avant impôt ventilés par secteurs fiscaux auxquels sont appliqués les taux d'imposition estimés pour l'exercice complet. Les incidences fiscales des opérations spécifiques sont enregistrées dans la période propre à ces opérations.

#### Impôts différés

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés sont constatés pour chaque entité fiscale, pour les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs comptabilisés et leur base fiscale correspondante, celle-ci dépendant des règles fiscales en vigueur dans chacun des pays concernés.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôts dont l'application est attendue pour l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des derniers taux d'impôts connus. Les effets des modifications des taux d'imposition d'un exercice sont inscrits dans le compte de résultat de l'exercice au cours duquel la modification est intervenue. Les taux retenus au 30 juin 2007 sont :

Allemagne	41%
Espagne	30%
Etats-Unis	35%
France	33,33%
Royaume-Uni	30%

Les actifs et passifs sont compensés par entité fiscale, sous la tutelle d'une seule et unique autorité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que lorsqu'il apparaît probable que le Groupe disposera de bénéfiques imposables futurs sur lesquels les pertes fiscales non utilisées pourront être imputées. Les actifs d'impôts ne sont généralement pas comptabilisés sur des sociétés ayant réalisé des pertes fiscales sur les derniers exercices. Ils peuvent toutefois l'être en cas de probabilité de recouvrement estimée suffisante.

#### Crédit impôt recherche

Le crédit d'impôt recherche a été considéré comme relevant de la norme IAS 20 *Subventions publiques*. La part du crédit impôt recherche affectable aux frais de développement comptabilisés en immobilisations incorporelles est comptabilisée en diminution de cet actif. Le produit est comptabilisé en "*Autres charges et produits opérationnels*" au fur et à mesure de l'amortissement des actifs incorporels auxquels il est rattaché.

Le produit de crédit impôt recherche relatif aux frais de recherche et éventuellement aux frais de développement ne répondant pas aux critères d'activation est comptabilisé au fur et à mesure de l'engagement des dépenses en diminution des charges de personnel.

#### Résultat par action

Le résultat par action non dilué correspond au résultat net part du Groupe divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, à l'exclusion du nombre moyen des actions ordinaires auto détenues.

Pour le calcul du résultat dilué par action, le nombre moyen d'actions en circulation est ajusté pour tenir compte de l'effet dilutif des instruments de capitaux propres émis par l'entreprise, tels que les options de souscription d'actions et les bons de souscription d'actions.

#### Engagements de retraite

Les régimes à cotisations définies sont les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi au titre desquels le groupe Avanquest verse des cotisations définies à une société d'assurance ou fonds de pension externes. Les cotisations sont versées en contrepartie des services rendus par les salariés. Elles sont enregistrées en charges lorsqu'elles sont encourues au même titre, par exemple, que les traitements et salaires. Les régimes à cotisations définies ne recèlent pas d'engagement futur pour le Groupe. Ils ne donnent donc pas lieu à constitution de provision.

Les régimes à prestations définies concernent les avantages postérieurs à l'emploi qui garantissent à certaines catégories de salariés des ressources complémentaires pour lesquelles le groupe Avanquest est engagé. Ces engagements font l'objet d'un calcul de provision, effectué en estimant le montant des avantages que les employés auront accumulés en contrepartie des services rendus.

Au sein du Groupe, les régimes à prestations définies correspondent aux indemnités de départ en retraite. Les indemnités de départ en retraite sont directement liées à l'application de la convention collective. Elles concernent les indemnités à verser en cas de départ volontaire ou de mise en retraite des salariés. Les prestations ainsi calculées sont actualisées et comptabilisées au bilan.

Le calcul de l'engagement est effectué selon la méthode des unités de crédit projetées. Le taux d'actualisation utilisé à la date de clôture correspond au taux de rendement des emprunts obligataires d'état.

#### Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation présente, résultant d'un fait générateur passé, qui entraînera probablement une sortie de ressources pouvant être estimée de manière fiable. Le montant comptabilisé en provision doit être la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation présente à la date de la clôture. Elle est actualisée lorsque l'effet est significatif et que l'échéance est supérieure à un an.

Les provisions pour restructuration sont comptabilisées lorsque le groupe dispose d'un plan formalisé et détaillé, et que celui-ci a été notifié aux parties intéressées.

Les provisions courantes correspondent aux provisions directement liées au cycle d'exploitation propre à chaque métier, quelle que soit leur échéance estimée.

Les provisions non courantes correspondent aux provisions non directement liées au cycle d'exploitation et dont l'échéance est légèrement supérieure à un an. Elles comprennent les provisions pour litiges.

#### Engagements hors bilan

Le groupe Avanquest a défini et mis en place un reporting visant à recenser ses engagements hors bilan et à en connaître la nature et l'objet. Ce processus prévoit la transmission par les filiales consolidées, dans le cadre des procédures de consolidation, des informations relatives aux engagements de garanties données et reçus.

#### Stock-options et actions gratuites

La juste valeur des options et des actions gratuites attribuées au personnel est comptabilisée en charges de personnel sur la période d'acquisition des droits.

Pour évaluer la juste valeur des options et des actions gratuites accordées, le modèle Black & Sholes d'évaluation d'options a été utilisé. Lorsque ces instruments de capitaux propres sont frappés de conditions d'incessibilité, leur juste valeur prend en compte le coût de l'incessibilité. Le cas échéant, l'impossibilité de percevoir des dividendes est également prise en compte dans le calcul de juste valeur.

La volatilité annualisée retenue s'élève à 30% pour les plans pris en compte au 30 juin 2007.

#### Emprunts

Les emprunts sont initialement enregistrés au coût, qui correspond à la juste valeur du montant reçu, net des coûts d'émission.

Postérieurement à la comptabilisation initiale, les emprunts sont évalués au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, qui prend en compte tous les coûts d'émission et toute décote ou prime de remboursement.

#### Instruments de couverture

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés tels que des contrats couverture de change. Ces instruments financiers dérivés sont évalués à leur juste valeur.

Dès lors qu'elles sont qualifiées comptablement de couverture, il convient de distinguer :

- les couvertures de juste valeur, qui couvrent l'exposition aux variations de la juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé ;
- les couvertures de flux de trésorerie, qui couvrent l'exposition aux variations de flux de trésorerie futurs.

Concernant les couvertures de juste valeur, tout profit ou perte résultant de la réévaluation de l'instrument de couverture à sa juste valeur est comptabilisé immédiatement au compte de résultat. Parallèlement tout profit ou perte sur l'élément couvert vient modifier la valeur comptable de cet élément en contrepartie d'un impact au compte de résultat.

Concernant les couvertures de flux de trésorerie futurs, la partie du profit ou de la perte réalisée sur l'instrument de couverture qui est déterminée comme étant une couverture efficace est comptabilisée directement en capitaux propres. La partie inefficace est comptabilisée immédiatement en résultat. Les profits et les pertes qui ont été comptabilisés en capitaux propres sont rapportés au compte de résultat de la période au cours de laquelle l'engagement ferme couvert affecte le résultat.

Pour les dérivés qui ne satisfont pas aux critères de qualification pour la comptabilité de couverture, tout profit ou perte résultant des variations de juste valeur est comptabilisé directement dans le résultat de l'exercice.

#### 4. COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS A L'ACTIF DU BILAN

##### 4.1. ECARTS D'ACQUISITION FIGURANT A L'ACTIF

Les écarts d'acquisition constatés à l'occasion des prises de participation s'élèvent à 97.9 M€ en valeur nette. Les variations principales sur l'exercice proviennent des acquisitions d'Emme et de ses filiales (+26.6M€), de Nova (+34.1M€) et de Software Paradise UK (+1.6M€) ainsi que d'une diminution des écarts d'acquisition (et des dettes sur immobilisations) due au non paiement d'une partie du complément de prix pour Vcom (-1.7M€) et Magnaways (-0.5M€).

	Ecarts d'acquisition nets au 31/12/2006	Acquisitions de l'exercice	Ecart de change	Autres variations	Dépréciations	Ecarts d'acquisition nets au 30/06/2007
BVRP UK	467					467
Guildsoft	1 266					1 266
Mediagold UK	2 427					2 427
Netcomm	278					278
IMR Ltd	3 340					3 340
Fasttrak	1 608					1 608
Software Paradise		1 551				1 551
GSP UK		3 353				3 353
<b>TOTAL UK</b>	<b>9 386</b>	<b>4 904</b>				<b>14 290</b>
Avanquest America	1 061					1 061
Elibrium	9 351		-232			9 119
V Communications	8 453	-1 742	-210			6 501
Nova Development		34 104	-846			33 258
<b>TOTAL USA</b>	<b>18 865</b>	<b>32 362</b>	<b>-1 288</b>			<b>49 939</b>
Mediagold GmbH	3 023					3 023
Magnaways	2 878	-500				2 378
Emme GMBH		893				893
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>	<b>5 901</b>	<b>393</b>				<b>6 294</b>
Avanquest France	21					21
Emme SA		26 622				26 622
Anten		218				218
Educinvest		47				47
<b>TOTAL FRANCE</b>	<b>21</b>	<b>26 887</b>				<b>26 908</b>
Outsource (Avanquest Iberica)	70					70
Wings		71				71
<b>TOTAL ESPAGNE</b>	<b>70</b>	<b>71</b>				<b>141</b>
Mediamix		351				351
<b>TOTAL BELGIQUE</b>		<b>351</b>				<b>351</b>
<b>TOTAL</b>	<b>34 248</b>	<b>64 968</b>	<b>-1 288</b>			<b>97 923</b>



#### 4.2. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont composées essentiellement de :

- concessions, brevets et logiciels
- portefeuilles clients
- frais de R&D
- catalogues de titres
- marques

##### 4.2.1. CONCESSIONS BREVETS, LOGICIELS

Ce poste est constitué des éléments suivants :

En €000	Brut	Amortissements	Net 30/06/07	Net 31/12/06
Logiciels développés par Avanquest	6 055	3 595	2 460	2 525
Marques	578	7	571	22
Catalogues de Titres	2 552		2 552	0
Technologies et savoir-faire	440		440	0
Progiciels acquis	2 327	1 470	857	782
<b>Total</b>	<b>11 952</b>	<b>5 072</b>	<b>6 880</b>	<b>3 329</b>

Tous les projets immobilisés continuent de répondre aux critères de rentabilité commerciale, aucun d'entre eux n'a donc fait l'objet d'une perte de valeur..

Le catalogue de titres provient de Emme et concerne principalement l'acquisition du catalogue Hachette Multimédia valorisé à 2 500 K€ le 10 Octobre 2005, la variation sur la marque est, elle aussi, relative à l'acquisition de la marque Hachette Multimédia valorisée à cette même date à 550K€. Ces évaluations ont été réalisées par un prestataire externe indépendant pour l'exercice 2006. Ces évaluations ont été complétées par une acquisition de 52K€ au cours de l'exercice 2006-2007, relatives aux droits des versions allemandes des collections Atout Cloq et Passeport.

Emme a acquis en septembre 2005 le fonds de commerce de la société Musicalis, spécialiste des logiciels d'apprentissage de la musique et de la création musicale. Sur la base d'une évaluation réalisée par un prestataire externe indépendant, la juste valeur des actifs incorporels acquis par le groupe est estimée à 440K€. Ces éléments incorporels acquis comprennent notamment le savoir-faire, les dossiers techniques et les procédés de fabrication et l'ensemble des droits de propriété intellectuelle et industrielle.

Ces évaluations seront revues dans le cadre de l'affectation du coût d'acquisition définitive du groupe Emme.

##### 4.2.2. PORTEFEUILLES CLIENTS

Ce poste est constitué du portefeuille clients OEM acquis le 23 décembre 1998 auprès de la société suédoise TRIO AB. Compte tenu du secteur d'activité et de la nature des produits, les éléments relatifs aux portefeuilles clients sont amortis selon la méthode linéaire sur une durée de 10 ans à compter de la date d'acquisition.

L'étude des perspectives commerciales liées aux clients composant ce portefeuille n'a pas donné lieu à la constatation d'une perte de valeur.

	Brut	Amortissement	Net
Portefeuille clients OEM Trio	1 694	1 285	409
<b>Total</b>	<b>1 694</b>	<b>1 285</b>	<b>409</b>

#### 4.2.3. MOUVEMENTS AYANT AFFECTE LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

En €000	Brut 31/12/06	Acquisitions	Cessions/ Virements de poste à poste	Variations périmètre	Variations change	Brut 30/06/07	Amort.et provisions 30/06/07	Net 30/06/07	Net 31/12/06
Dépôts	17			0		17	4	13	13
Frais de développement	2 846	2 223	-647	792	-29	5 184	241	4 945	2 778
Concessions, brevets	7 054	348	+131	4 072	-22	11 583	4 702	6 880	3 329
Portefeuilles clients	1 694					1 694	1 285	409	493
Autres immobilisations incorporelles	0		-49	144	-1	94	1	93	
<b>Total</b>	<b>11 611</b>	<b>2 571</b>	<b>-565</b>	<b>5 008</b>	<b>-52</b>	<b>18 572</b>	<b>6 233</b>	<b>12 340</b>	<b>6 613</b>

#### 4.3. MOUVEMENTS AYANT AFFECTE LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Brut 31/12/06	Acquisitions	Cessions/ Virements poste à poste	Variations périmètre	Variations change	Brut 30/06/07	Amort. 30/06/07	Net 30/06/07	Net 31/12/06
Agencements, aménagement et installations	996	165	-7	1 803	-46	2 911	511	2 400	626
Matériel de transport	160		-21	180	2	321	108	214	99
Matériel et mobilier de bureau & informatique	4 374	250	-87	-879	-17	5 646	3 562	79	1 056
Autres immobilisations corporelles		4	-15	10	1	-1	-8	8	
Avances et acomptes		7				7		7	
<b>Total</b>	<b>5 530</b>	<b>426</b>	<b>-130</b>	<b>1 114</b>	<b>-60</b>	<b>6 880</b>	<b>4 173</b>	<b>2 707</b>	<b>1 781</b>

#### 4.4. MOUVEMENTS AYANT AFFECTE LES ACTIFS FINANCIERS

En €000	Brut 31/12/0 6	Acquisition s	Cessions / Virement s poste à poste	Variation s périmètr e	Variation s de Change	Brut 30/06/0 7	Prov. 30/06/0 6	Net 30/06/0 7	Net 31/12/0 6
Titres non consolidés	0			35		34		34	0
Autres immobilisatio ns financières	1 279	439	-154	243	-8	1 800		1 800	1 279
<b>Total</b>	<b>1 279</b>	<b>439</b>	<b>-154</b>	<b>278</b>	<b>-8</b>	<b>1 834</b>	<b>0</b>	<b>1 834</b>	<b>1 279</b>

## A. AMORTISSEMENTS DES ACTIFS

Les dotations des exercices 2006 et 2007 sont réparties comme suit :

En €000	Amort. 31/12/06	Dotations de l'exercice	Cessions/ virement de poste à poste	Variations change	Amortissements cumulés au 30/06/07
Frais de développement	68	185	-13		240
Frais d'établissement	4				4
Concession, brevets	3 725	1 067	-74	-16	4 701
Portefeuilles clients	1 201	84			1 285
Autres immo. incorporelles					0
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>4 998</b>	<b>1 336</b>	<b>-87</b>	<b>-16</b>	<b>6 230</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>3 749</b>	<b>449</b>	<b>-80</b>	<b>-38</b>	<b>4 080</b>
<b>Total</b>	<b>8 747</b>	<b>1 785</b>	<b>-167</b>	<b>-54</b>	<b>10 310</b>

### 4.5. COMPTES DE REGULARISATION ACTIF

Les principaux montants inscrits en comptes de régularisation actifs sont :

En €000	30/06/07	31/12/06
Royalties prépayées	5 140	272
Loyers	47	253
Marketing et publicité	1	9
Autres	1 450	986
<b>Total</b>	<b>6 638</b>	<b>1 520</b>

### 4.6. COUVERTURE DES RISQUES DE CHANGE

L'exposition de la société au risque de change porte principalement sur les ventes négociées avec les clients en dollars des Etats-Unis diminuées des dépenses et d'éventuels investissements ou remboursement d'emprunts dans cette monnaie, soit un montant net d'environ 10 M\$ par an.

La société bénéficie de lignes de couverture du risque de change. Chaque année lors de l'établissement du budget, la société a recours à des instruments de couverture, constitués principalement de ventes à terme destinées à couvrir au minimum le cours budget.

Au 30 juin 2007, plusieurs couvertures sous forme de ventes à terme et d'options ont été mises en place pour un montant total de 3,4 M\$ afin de couvrir partiellement le reste de l'année 2007.

### 4.7. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

La trésorerie (12.6 M€) est composée essentiellement de placements monétaires dont la valeur de réalisation est quasiment identique à la valeur dans les livres.

## 5. COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU PASSIF DU BILAN

### 5.1. CAPITAUX PROPRES

- Capital

Au 30 juin 2007, le capital de la société AVANQUEST SOFTWARE SA est composé de 10 278 037 actions d'un nominal de 1 €, toutes de même catégorie.

- Répartition du capital et des droits de vote

L'assemblée générale mixte, qui s'est tenue le 15 janvier 2004, a approuvé, dans sa quinzième résolution, sur proposition du conseil d'administration, la suppression du droit de vote double. Le nombre de droits de vote est donc désormais égal au nombre d'actions

- Évolution du nombre d'actions

Au cours de l'exercice le capital a évolué comme suit :

<b>Au 31/12/2006</b>	<b>6 939 103</b>
Création d'actions nouvelles	
Conversion d'options accordées aux salariés	54 452
Conversion de BSA	0
Titres émis au titre de l'acquisition d'Emme	2 538 214
Titres émis au titre de l'acquisition de Nova	746 268
<b>Au 30/06/07</b>	<b>10 278 037</b>

- Autres titres donnant accès au capital

Depuis le 31 décembre 2006, les titres suivants donnant accès au capital ont été attribués :

- 168 500 options d'actions gratuites ont été attribuées dans le cadre de l'opération avec Emme.
- 250 000 BSA ont été attribués

De plus 51 500 actions gratuites ont été autorisées par l'assemblée mais non encore attribuées. Par ailleurs 26 581 BSA ont été perdus.

En supposant que tous les droits rattachés aux options, actions gratuites et aux bons de souscription d'actions autorisés deviennent exerçables et soient exercés, le capital social d'Avanquest Software serait augmenté d'un montant de 1 674 643 €.

Le capital social serait ainsi porté de 10 278 037 € à 11 952 680 € soit une augmentation en pourcentage de 16,3% étalée dans le temps entre 2007 et 2014. Il est cependant nécessaire de noter que :

- les bons de souscription et une partie des options de souscription ne seront exercés que si certains objectifs de croissance de chiffre d'affaires ou de résultat sont atteints
- 688.161 des actions potentiellement à créer proviennent d'options ou de bons de souscription d'actions dont les prix d'exercice sont significativement supérieurs au cours de bourse actuel.

### 5.2. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Au 30 juin 2007, l'entrée dans le périmètre du groupe Emme s'est traduite par une augmentation de 846 K€ de des provisions pour risques principalement chez Emme France (320 K€) et Emme Deutschland (provision pour restructuration de 361 K€).

	Provisions 31/12/06	Variations de périmètre	Dot° expl°	Rep. Expl°	Rep. Exc.	Utilisation	Provisions 30/06/07
Provisions pour risques et charges	24	846	266	203			933

### 5.3. DETTES FINANCIERES

En 2006, Avanquest Software SA a remboursé la totalité des emprunts contractés depuis 2002 et mis en place une ligne de crédit confirmée sur 7 ans d'un montant total de 26 M€. Cette ligne a été mise en place sous forme de lignes bilatérales avec 5 banques. Chaque ligne de crédit comporte des clauses prévoyant la possibilité d'un

remboursement anticipé en cas de non respect de certains ratios financiers (« covenants ») à savoir un ratio dettes financières nettes/fonds propres (calculé sur le bilan consolidé) qui ne doit pas dépasser 0,8 et un ratio Dette Financière Nette Consolidée / Capacité d'Autofinancement Consolidée qui ne doit pas dépasser 3.

Au cours de la période les dettes ont évolué comme suit :

En €000	30/06/06	31/12/06	Augmentations	Remboursements	Variations périmètre	Variations change	30/06/07
Emprunts auprès d'établ. de crédit	6 168	1 859	14 467	648	889	-4	16 563
Autres dettes financières	206	167		37	-11	-5	114
Concours bancaires courants	0	0	10		1		11
Intérêts courus non échus	56	2	320		1		323
<b>Total</b>	<b>6 430</b>	<b>2 028</b>	<b>14 797</b>	<b>685</b>	<b>880</b>	<b>-9</b>	<b>17 011</b>

L'augmentation au cours du semestre provient essentiellement de l'acquisition de la société Nova Development financée en partie en numéraire en utilisant les lignes de crédit disponibles.

#### 5.4. PASSIF NON COURANT

L'ensemble des emprunts à long terme d'Avanquest Software a été remboursé durant l'été 2006 pour être remplacé par des lignes de crédit négociées. L'utilisation de la ligne de crédit pour 16,5 M€ au 30 juin 2007 constitue une dette financière à plus de 1 an.

Les autres passifs non courants sont constitués de la partie à plus d'un an du complément de prix pour la société Nova (4.4M€) payable en juillet 2008.

#### 5.5. RISQUE DE TAUX

Les emprunts contractés par Avanquest Software SA (16 M€) ont des taux d'intérêt variables basés sur l'Euribor 1 mois, 3 mois ou 6 mois ou le Libor pour la partie tirée en devises.

Afin de protéger les résultats du groupe contre les variations de taux à la hausse, des couvertures ont été mises en place pour des montants de 6 M\$, pour la partie de la ligne tirée en dollars et 4 M€ pour la partie tirée en euros.

La valeur de marché au 30 juin 2007 des instruments dérivés de taux est de -41 KEUR.

#### 5.6. PASSIF COURANT

Le passif courant se compose principalement de :

En €000	AU 30/06/07	AU 31/12/06
Dettes financières à moins d'un an	447	80
Dettes fournisseurs	26 298	11 774
Dettes fiscales et sociales	7 446	6 653
Impôt exigible	1 749	1 031
Produits constatés d'avance	3 136	2 664
Dettes sur acquisitions	7 752	3 362
Autres	4 429	2 220
<b>Total</b>	<b>51 257</b>	<b>27 784</b>

## 6. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

### 6.1. ANALYSE DE LA REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

La répartition du chiffre d'affaires par pôle d'activité s'analyse comme suit :

En €000	1 <sup>er</sup> semestre 2007	1 <sup>er</sup> semestre 2006	Année 2006
LOGICIELS	45 772	31 677	65 714
SERVICES	3 785	3 197	7 980
DIVERS	1 795	458	641
<b>TOTAL</b>	<b>51 352</b>	<b>35 332</b>	<b>74 335</b>

La répartition par zone géographique de destination s'analyse comme suit :

En €000	1 <sup>er</sup> semestre 2007	Année 2006
FRANCE	7 258	9 246
ETATS-UNIS	24 226	34 127
GRANDE BRETAGNE	12 318	15 746
ALLEMAGNE	3 430	9 679
AUTRES PAYS D'EUROPE	1 806	4 113
AUTRES PAYS	2 313	1 424
<b>TOTAL</b>	<b>51 351</b>	<b>74 335</b>

## 6.2. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

Ce poste regroupe des produits et des charges opérationnels non courants. Il est essentiellement constitué de charges de restructuration pour un montant de 1,8 M€.

## 6.3. ANALYSE DU RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier s'inscrit en perte de 0,3 M€. L'essentiel provient des intérêts sur emprunts nets des revenus de placement.

## 6.4. IMPOTS SUR LES BENEFICES

La charge d'impôt de l'exercice est de 781 K€ soit un taux moyen de 21% identique au taux moyen de 2006.

La charge d'impôts s'analyse comme suit :

	S1 2006		S1 2007	
<b>Résultat imposable</b>	<b>1 683</b>		<b>3 987</b>	
Impôt théorique (33,33%)	561		- 1 329	
<b>Impôt au compte de résultat</b>	<b>547</b>		<b>781</b>	
Taux d'impôt effectif	14		21,04%	
Différence	40		-490	
Dont économie d'IS non traduite dans les comptes sociaux		79		-517
Dont différence taux locaux - taux mère		-215		122
dont autres différences		110		-95

Le Groupe Avanquest dispose de déficits reportables non activés d'un montant de 1.454 K€ (US et France), soit une économie potentielle de 485 K€.

IMPOTS DIFFERES ACTIFS	en €000
A nouveau au 01/01/2007	1 291
Variation de l'exercice en compte de résultat	1 620
Impact des variations de change et de périmètre	758
Solde au 30/06/2007	3 669

IMPOTS DIFFERES PASSIF	en €000
A nouveau au 01/01/2007	547
Variation de l'exercice en compte de résultat	0
Impact des variations de change et de périmètre	372
Solde au 30/06/2007	919

## 6.5. RESULTAT PAR ACTION

Les actions ordinaires potentielles dilutives comprennent notamment les stock-options et les bons de souscription d'actions.

	30/06/07	31/12/06
<b>Numérateur</b> (en milliers d'euros)		
Résultat net part du groupe (a)	-3 247	2 764
<b>Dénominateur</b>		
Nombre moyen d'action en circulation (b)	8 608 570	6 763 992
Effet dilutif des stocks options, actions gratuites et BSA	542 789	618 563
Nombre moyen pondéré d'actions théorique (c)	9 151 359	7 382 555
<b>Résultat de base par action (euros) (a/b)</b>	-0,38	0,41
<b>Résultat dilué par action (euros) (a/c)</b>	-0,35	0,37

## 6.6. COMPTE DE RESULTATS CONSOLIDE PAR DESTINATION

En milliers d'Euro	S1 2007	S1 2006
<b>COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE</b>		
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>51 352</b>	<b>35 332</b>
Coût des produits vendus	22 726	12 145
Frais de recherche et développement	4 233	3 223
Frais de support et services	1 696	1 336
Frais commerciaux et marketing	13 070	9 341
Frais généraux et administratifs	11 527	7 458
<b>Résultat opérationnel avant éléments non récurrents</b>	<b>-1 900</b>	<b>1 828</b>
Eléments non récurrents	-1 775	
<b>RESULTAT OPERATIONEL</b>	<b>-3 675</b>	<b>1 828</b>
Résultat financier	-311	-145
Impôts nets	838	547
Quote-part des sociétés mises en équivalence	-119	
Résultat part des minoritaires	20	
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>-3 247</b>	<b>1 136</b>

Les éléments non récurrents sont essentiellement constitués de frais de restructurations.

## **7. NOTES SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN**

### **7.1. CLAUSES DE COMPLEMENT DE PRIX SUR LES ACQUISITIONS ET PARTICIPATIONS**

L'acte d'acquisition de la société Dr Pott Wirtschatsberatung GmbH (le nom commercial est Magnaways), prévoit également le versement d'un complément de prix en fonction de la réalisation d'objectifs de chiffre d'affaires en 2006 et 2007. Les objectifs prévus la première année n'ayant pas été atteints aucun complément de prix n'a été versé à ce titre. Les objectifs prévus pour la deuxième année ayant des chances raisonnables d'être atteints, Avanquest a comptabilisé la totalité du complément de prix (soit 0,5M€) au bilan en « Autres dettes ». Ce complément de prix serait payé par émission de 26.681 bons de souscriptions d'actions, chacun donnant droit à 1 action Avanquest Software.

L'acte d'acquisition de la société FastTrak Software Publishing Ltd prévoit également le versement d'un complément de prix en fonction de la réalisation d'objectifs de chiffre d'affaires en 2006/07 et 2007/08. Les objectifs prévus ayant des chances raisonnables d'être atteints, Avanquest a comptabilisé la totalité du complément de prix (soit 0,7M€) au bilan en « Autres dettes ». Ce complément de prix serait payé par émission de 53.740 bons de souscriptions d'actions, chacun donnant droit à 1 action Avanquest Software.

L'acte d'acquisition de la société IMR UK Ltd prévoit également le versement d'un complément de prix en fonction de la réalisation d'objectifs de chiffre d'affaires en 2006/07 et 2007/08. Les objectifs prévus la première année ayant été atteints le complément de prix total a été versé postérieurement au 30 juin 2007. Les objectifs de la deuxième année ayant des chances raisonnables d'être atteints, Avanquest a comptabilisé la totalité du complément de prix (soit 0,5 M€) en « Autres dettes ». Ce complément de prix serait payé par émission de 77.655 bons de souscriptions d'actions, chacun donnant droit à 1 action Avanquest Software et un paiement en numéraire de 88 K£.

L'acte d'acquisition de la société Software Paradise Ltd prévoit également le versement d'un complément de prix d'un montant maximum de 250 K£ à verser en deux fois, pour moitié à l'expiration d'une première période de 6 mois à expiration le 15 Novembre 2007, et une deuxième période de 6 mois à expiration le 15 Mai 2008 en fonction de la réalisation d'objectifs de chiffre d'affaires. Les objectifs de la première période ayant des chances raisonnables d'être atteints, Avanquest a comptabilisé la totalité du complément de prix (soit 371 K€) en « Autres dettes ».

Il n'y a aucun autre complément de prix sur les acquisitions réalisées au cours des dernières années.

### **7.2. OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS**

Les Assemblées Générales Extraordinaires du 16 juillet 1998, 10 juillet 2001 et 18 décembre 2002 ont autorisé le Conseil d'Administration à émettre, au bénéfice des salariés du groupe Avanquest, des options de souscription d'actions attribuées gratuitement et donnant droit à leurs titulaires de souscrire à une ou deux actions de la société.

Le Conseil d'Administration a attribué, à ce jour, 68.578 options au bénéfice de salariés français qui n'ont pas été encore exercées. Le rabais excédentaire donne lieu à cotisations sociales l'année au cours de laquelle les options sont levées. La dette potentielle de cotisations sociales qui découlerait de la souscription de l'ensemble des droits attribués aux salariés français peut être estimée au 30 juin 2007 à 33 K€. Cette dette non certaine n'est pas provisionnée dans les comptes.

### **7.3. NANTISSEMENTS DONNES**

Dans le cadre de l'obtention de la ligne de crédit confirmée d'un montant total de 26 M€, Avanquest a nanti auprès de certaines banques 638.887 actions de sa filiale Avanquest France (soit 75% des titres détenus).

### **7.4. ENGAGEMENT DE GARANTIES RECUES**

Les actionnaires de la société GUILDSOFT ont délivré au bénéfice de la société Avanquest Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société GUILDSOFT au 30 septembre 2001. Cette garantie a expiré pour l'essentiel de ses éléments. Seuls les éventuels passifs fiscaux sont encore couverts par la garantie, et ce jusqu'en septembre 2008.

Les actionnaires de la société MEDIAGOLD GmbH ont délivré au bénéfice de la société Avanquest Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société MEDIAGOLD GMBH au 30 septembre 2003. Seuls les éventuels passifs fiscaux sont encore couverts par la garantie.

Les actionnaires de la société MEDIAGOLD LTD ont délivré au bénéfice de la société Avanquest Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société MEDIAGOLD LTD au 30 septembre 2003. Seuls les éventuels passifs fiscaux sont encore couverts par la garantie et ce jusqu'au 6 octobre 2010.



L'actionnaire de la société OUTSOURCE S.L a délivré au bénéfice de la société Avanquest Software une garantie sur les éléments du fonds de commerce acquis par Avanquest Iberica SL.

Les actionnaires de la société V Communications Inc ont délivré au bénéfice de la société Avanquest Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société V COMMUNICATIONS Inc au 31 janvier 2005.

Les actionnaires de la société DR POTT Wirtschaftsberatung GmbH ont délivré au bénéfice de la société Avanquest Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société Dr POTT Wirtschaftsberatung GmbH au 30 juin 2005.

Les actionnaires de la société IMR Ltd ont délivré au bénéfice de la société Avanquest Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société IMR Ltd au 30 avril 2006.

Les actionnaires de la société FastTrak ont délivré au bénéfice de la société Avanquest Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société FastTrak au 30 avril 2006.

Les actionnaires de la société Nova Development ont délivré au bénéfice de la société Avanquest Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société Nova Development au 24 janvier 2007.

## **8. AUTRES INFORMATIONS**

### **8.1. EFFECTIF DU GROUPE**

Au 30 juin 2007, le Groupe Avanquest Software compte 662 salariés (contre 432 au 30 juin 2006).

<b>Effectifs</b>	<b>Etats-Unis</b>	<b>France</b>	<b>Chine</b>	<b>Allemagne</b>	<b>Italie/ Espagne</b>	<b>Royaume- Uni</b>	<b>Corée</b>	<b>Total</b>
<b>30 juin 2007</b>	195	192	61	48	18	148	0	<b>662</b>
<b>30 juin 2006</b>	104	134	60	16	12	104	2	<b>432</b>

### **8.2. PROCES ET LITIGES**

Une procédure d'arbitrage est actuellement en cours entre Emme et les actionnaires minoritaires de Emme Deutschland, notamment au titre de la garantie de passif accordée au titre de la vente de Emme Deutschland au groupe Emme. Les corrections apportées aux comptes consolidés et aux comptes sociaux de Emme Deutschland sont intégrées dans l'action menée par le Groupe auprès de ces actionnaires minoritaires dans le cadre de la garantie de passif.

### **8.3. PARTIES LIEES**

Les parties liées sont pour le groupe Avanquest Software, les membres des organes de direction et la société Avanquest BB KK (consolidée par mise en équivalence).

### **8.4. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Aucun évènement majeur n'est survenu depuis le 30 juin 2007.

### **8.5. INFORMATION SECTORIELLE : 1ER NIVEAU**

La répartition par zone géographique établie par zone de localisation des actifs a été retenue pour l'information sectorielle de 1<sup>er</sup> niveau car se rapprochant le plus de l'organisation de l'activité du groupe Avanquest. La répartition des éléments du compte de résultats et des actifs par zone géographique est la suivante :

	Etats-Unis	France	Allemagne	Espagne	Italie	Grande-Bretagne	Belgique	Chine	Japon	Total
Chiffre d'Affaires	25 720	7 118	3 660	647	669	13 462	0	76	0	51 352
Amortissements et dépréciations	914	846	25	10	3	223	0	15	0	2 036
Résultat opérationnel	-1 487	-3 189	-829	-79	-25	1 961	0	-27	0	-3 675
REPARTITION DE L'ACTIF DU BILAN										
Ecart d'acquisition	49 940	26 908	6 293	141	0	14 290	351	0	0	97 923
Immobilisations incorporelles	1 598	10 443	62	10	5	223	0	0	0	12 340
Immobilisations corporelles	846	847	70	34	11	785	0	115	0	2 708
Actifs financiers à plus d'un an	153	1 045	44	0	0	0	0	0	0	1 243
Titres mis en équivalence									66	66
Impôt différé	2 755	633	54	8	0	219	0	0	0	3 669
Autres actifs non courants	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>ACTIF NON COURANT</b>	<b>55 292</b>	<b>39 876</b>	<b>6 524</b>	<b>193</b>	<b>15</b>	<b>15 517</b>	<b>351</b>	<b>115</b>	<b>66</b>	<b>117 949</b>
Actifs financiers à moins d'un an	53	458	74	1	6	0	0	0	0	592
Stocks et en cours	7 336	2 404	1 131	100	-6	940	31	0	0	11 936
Créances d'exploitation	9 776	10 235	7 137	356	563	11 611	74	22	0	39 774
Trésorerie	1 408	2 987	621	104	75	6 836	108	423	0	12 563
<b>ACTIF COURANT</b>	<b>18 573</b>	<b>16 085</b>	<b>8 963</b>	<b>561</b>	<b>638</b>	<b>19 386</b>	<b>213</b>	<b>444</b>	<b>0</b>	<b>64 864</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>73 865</b>	<b>55 961</b>	<b>15 487</b>	<b>753</b>	<b>653</b>	<b>34 903</b>	<b>564</b>	<b>560</b>	<b>66</b>	<b>182 813</b>
PASSIFS NON COURANTS	-8 175	151 818	-5 497	-697	-123	-3 113	-2 269	-94	-293	131 557
PASSIFS COURANTS	82 040	-95 856	20 985	1 450	777	38 016	2 833	653	359	51 257
INVESTISSEMENTS (incluant goodwill)	-1 029	-1 704	-6	0	-3	-240	0	-15	0	-2 997

## 8.6. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE PROFORMA

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE PRO-FORMA	S1 2007		Software Paradise (Du 1 <sup>er</sup> janvier au 23 mai 2007)	GROUPE EMME (Janvier mars 2007)	S1 2007
	Proforma	NOVA (Du 1 <sup>er</sup> au 23 janvier 2007)			Réel
En milliers d'Euro					
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>	<b>61 616</b>	<b>1 206</b>	<b>1 646</b>	<b>7 481</b>	<b>51 352</b>
Matières premières et achats de marchandises	16 436	-225	1 319	1 696	13 646
Autres achats et charges externes	16 181	394	7	1 524	14 257
Impôts, taxes et versements assimilés	422	0	0	0	422
Charges de personnel	18 135	432	50	2 133	15 520
Dotations nettes aux amortissements et provisions	2 097	47	0	28	2 022
Autres charges et produits d'exploitation	12 083	940	-163	2 143	9 162
<b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT</b>	<b>-1 302</b>	<b>328</b>	<b>275</b>	<b>-5</b>	<b>-1 900</b>
Eléments non récurrents	-2 435	-711	159	-108	-1 775
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>	<b>-3 737</b>	<b>-383</b>	<b>434</b>	<b>-113</b>	<b>-3 675</b>
Coût de l'endettement financier net	-544	-14	30	-46	-515
Autres produits et charges financiers	297	0	0	93	203
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-248</b>	<b>-14</b>	<b>30</b>	<b>48</b>	<b>-311</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS ET QUOTE PART DE RESULTAT DES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE</b>	<b>-3 985</b>	<b>-397</b>	<b>463</b>	<b>-65</b>	<b>-3 986</b>
Impôts nets	157	-515	-87	-79	839
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	-119				-119
<b>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>	<b>-3 947</b>	<b>-912</b>	<b>376</b>	<b>-145</b>	<b>-3 267</b>
Part revenant aux intérêts minoritaires	-314			-294	-20
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>-3 633</b>	<b>-912</b>	<b>376</b>	<b>150</b>	<b>-3 247</b>
Résultat net part du groupe par action (en €)	-0,42				-0,38
Résultat net part du groupe par action après dilution potentielle (en €)	-0,40				-0,35

### 20.3.7. Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information semestrielle 2007

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes et en application de l'article L. 232-7 du Code de commerce, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société Avanquest Software S.A. relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes professionnelles applicables en France. Un examen limité de comptes intermédiaires consiste à obtenir les informations estimées nécessaires, principalement auprès des personnes responsables des aspects comptables et financiers, et à mettre en œuvre des procédures analytiques ainsi que toute autre procédure appropriée. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit effectué selon les normes professionnelles applicables en France. Il ne permet donc pas d'obtenir l'assurance d'avoir identifié tous les points significatifs qui auraient pu l'être dans le cadre d'un audit et, de ce fait, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité, dans tous leurs aspects significatifs, des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport semestriel commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Paris et Paris-La Défense, le 17 octobre 2007

Les Commissaires aux Comptes

APLITEC

ERSNT & YOUNG Audit

Gérard Leplé

Pierre Laot

Any Antola

#### **20.3.8. Précisions sur l'information sectorielle du 1<sup>er</sup> niveau**

Les passifs courants sectoriels relatifs à la zone géographique « France » avant élimination des passifs inter-secteurs se présentent de la façon suivante :

Période	Passifs Courants	Eliminations inter-secteurs	Passifs courants avant éliminations inter-secteurs
31/12/2006 Page 83	-53 410	18 707	- 34 703
30/06/2007 Page 89	-95 856	33 061	- 62 795

#### **20.4. Politique de distribution des dividendes**

Cf. 21.1.7.

#### **20.5. Procédures judiciaires et d'arbitrage**

Aucune procédure gouvernementale, judiciaire ou arbitrale intervenue au cours des douze derniers mois (y compris les procédures dont la société à connaissance, qui sont en suspens ou dont elle est menacée) ne pourrait avoir ou a eu récemment des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société et/ou du Groupe.

#### **20.6. Changement significatif de la situation financière ou commerciale**

Aucun changement significatif n'est intervenu dans la situation financière ou commerciale depuis le 31 décembre 2005.

## 21. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

### 21.1. Capital social

Le montant du capital souscrit au 10 mai 2007 s'élève à 10.277.537 € représentant un total de 10.277.537 actions de même catégorie de 1 € de nominal, toutes entièrement libérées.

Il n'existe pas de dispositions particulières dans les statuts relatives à la modification du capital ou des droits de vote attachés aux titres qui le composent.

#### 21.1.1. Evolution du capital

Depuis le 31 mars 2006, le capital a été porté de 6.594.480€ à 10.277.537€ à la suite de l'émission de 3.683.057 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 euro provenant de :

- 746.268 actions émises dans le cadre de l'acquisition de Nova Development Corp. ;
- 2.538.214 actions émises dans le cadre de l'offre publique alternative menée sur les actions de la société Emme ;
- 49.014 actions émises dans le cadre de l'acquisition de IMR UK Ltd. ;
- 53.740 actions émises dans le cadre de l'acquisition de FastTrak Software Publishing Ltd. ;
- 26.681 actions émises dans le cadre de l'acquisition de Dr. Pott Wirtschaftsberatung GmbH ;
- 10.306 actions souscrites dans le cadre de l'exercice de bons de souscription d'actions émis dans le cadre de l'acquisition des intérêts minoritaires dans Elibrium LLC ;
- 37.500 actions souscrites dans le cadre de l'exercice de bons de souscription d'actions émis dans le cadre du complément de prix des acquisitions de MediaGold Ltd et MediaGold GmbH ;
- 15.000 actions souscrites dans le cadre de l'exercice de bons de souscription d'actions octroyés aux administrateurs ;
- 54.181 actions souscrites dans le cadre de l'exercice de bons de souscription d'actions octroyés aux dirigeants dans le cadre de schémas d'élargissement de l'actionnariat ;
- 152.153 actions nouvelles souscrites dans le cadre de l'exercice d'options de souscription d'actions octroyées aux salariés du groupe.

#### 21.1.2. Tableau d'évolution du capital

Date	Opération	Nombre d'actions		Valeur nominale	Capital social
		avant	après		
mai-84	création	200		100 F	20 000 F
10/09/1985	augmentation de capital	200	500	100 F	50 000 F
27/10/1987	augmentation de capital	500	2 500	100 F	250 000 F
27/10/1989	augmentation de capital	2 500	4 805	100 F	480 500 F
10/01/1990	augmentation de capital	4 805	4 805	500 F	2 402 500 F
10/06/1994	augmentation de capital	4 805	6 225	500 F	3 112 500 F
25/07/1996	augmentation de capital	6 225	6 848	500 F	3 424 000 F
14/08/1996	augmentation de capital	6 848	6 848	1 170 F	8 012 160 F
14/08/1996	réduction du nominal	6 848	801 216	10 F	8 012 160 F
11/12/1996	augmentation de capital	801 216	1 202 216	10 F	12 022 160 F
15/07/1998	augmentation de capital	1 202 216	1 226 092	10 F	12 260 920 F
20/01/1999	augmentation de capital	1 226 092	1 402 219	10 F	14 022 190 F
14/09/1999	augmentation de capital	1 402 219	1 416 159	10 F	14 161 590 F
10/03/2000	augmentation de capital	1 416 159	1 466 662	10 F	14 666 620 F
25/04/2000	augmentation de capital	1 466 662	1 615 995	10 F	16 159 950 F
25/04/2000	réduction du nominal	1 615 995	3 231 990	5 F	16 159 950 F
02/08/2000	augmentation de capital	3 231 990	3 278 990	5 F	16 394 950 F
18/05/2001	augmentation de capital	3 278 990	3 456 592	5 F	17 282 960 F
21/05/2001	augmentation de capital	3 456 592	3 601 218	5 F	18 006 090 F
17/10/2001	augmentation de capital	3 601 218	3 648 420	5 F	18 242 100 F
17/10/2001	conversion en euros	3 648 420	3 648 420	1 €	3 648 420 €
21/06/2002	augmentation de capital	3 648 420	3 662 772	1 €	3 662 772 €
14/01/2003	augmentation de capital	3 662 772	3 670 772	1 €	3 670 772 €
10/10/2003	augmentation de capital	3 670 772	4 671 605	1 €	4 671 605 €

15/01/2004	Augmentation de capital	4 671 605	4 718 305	1 €	4 718 305 €
27/01/2005	Augmentation de capital	4 718 305	5 865 156	1 €	5 865 156 €
31/03/2005	Augmentation de capital	5 865 156	6 110 028	1 €	6 110 028 €
15/03/2006	Augmentation de capital	6 110 028	6 594 480	1 €	6 594 480 €
03/10/2006	Augmentation de capital	6 594 480	6 926 389	1 €	6 926 389 €
14/03/2007	Augmentation de capital	6 926 389	6 990 305	1 €	6 990 305 €
03/04/2007	Augmentation de capital	6 990 305	7 736 573	1 €	7 736 573 €
10/04/2007	Augmentation de capital	7 736 573	10 069 891	1 €	10 069 891 €
10/05/2007	Augmentation de capital	10 069 891	10 277 537	1 €	10 277 537 €

Depuis la dernière constatation de capital, 171 716 nouvelles actions ont été créées, portant le nombre d'actions en circulation à 10.449.253 actions.

### 21.1.3. Capital autorisé non émis

L'Assemblée Générale Mixte tenue le 28 mars 2007 (4<sup>ème</sup> à 12<sup>ème</sup> résolution et ), a autorisé le Conseil d'administration à augmenter le capital social par émission de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital social, avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription et/ou à augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfice ou primes.

La délégation d'augmenter le capital a été conférée au Conseil d'administration pour une durée de 26 mois soit jusqu'au 28 mai 2009.

Le tableau synoptique page suivante synthétise les différentes autorisations d'augmenter le capital social accordées par l'Assemblée Générale Mixte du 28 mars 2007.

**Tableau synoptique des délégations de pouvoirs et de compétence au conseil d'administration (AGM du 28/03/07)**

Résolution	Objet	Type de valeurs mobilières	Prix d'émission	Plafond Individuel	Plafond Global	Durée	Utilisation (U) Solde (S)
4 <sup>ème</sup>	Augmentation avec droit préférentiel de souscription	Toutes à l'exception des valeurs mobilières donnant accès à des titres de créances	A déterminer par le conseil d'administration	2M€ pour les titres de capital 4M€ pour les titres de créances donnant accès à des titres de capital	<b>(9<sup>ème</sup> résolution)</b> 5M€ pour les titres de capital 4M€ pour les titres de créances donnant accès à des titres de capital	26 mois	U : Ø S : 2M€
5 <sup>ème</sup>	Augmentation sans droit préférentiel de souscription	Toutes à l'exception des valeurs mobilières donnant accès à des titres de créances	Art. L. 225-136 1° c. com Moyenne pondérée des cours des trois dernières séances de bourse avec décote éventuelle maximale de 5%	5M€ pour les titres de capital 4M€ pour les titres de créances donnant accès à des titres de capital	5M€ pour les titres de capital 4M€ pour les titres de créances donnant accès à des titres de capital	26 mois	U : Ø S : 2 353 227€ <sup>3</sup>
6 <sup>ème</sup>	Faculté de sur-allocation dans le cadre des 4 <sup>ème</sup> et 5 <sup>ème</sup> résolutions	Cf. 4 <sup>ème</sup> et 5 <sup>ème</sup> résolutions	Cf. 4 <sup>ème</sup> et 5 <sup>ème</sup> résolutions	Cf. 4 <sup>ème</sup> et 5 <sup>ème</sup> résolutions	5M€ pour les titres de capital 4M€ pour les titres de créances donnant accès à des titres de capital	26 mois	U : Ø S : N.A
7 <sup>ème</sup>	Initiation d'une OPE	Toutes à l'exception des valeurs mobilières donnant accès à des titres de créances	A déterminer par le conseil d'administration sur les bases de valorisation retenues par les parties	3M€ pour les titres de capital s'impute sur la 5 <sup>ème</sup> résolution 4M€ pour les titres de créances donnant accès à des titres de capital	5M€ pour les titres de capital 4M€ pour les titres de créances donnant accès à des titres de capital	26 mois	U : 2 646 773€ S : 558 873€
8 <sup>ème</sup>	Emission de valeurs mobilières sous-jacentes de titres émis par des filiales	Toutes à l'exception des valeurs mobilières donnant accès à des titres de créances	Cf. 5 <sup>ème</sup> résolution	2M€ pour les titres de capital s'impute sur la 5 <sup>ème</sup> résolution	5M€ pour les titres de capital 4M€ pour les titres de créances donnant accès à des titres de capital	26 mois	U : Ø S : 2 353 227€
10 <sup>ème</sup>	Emission de titres de créances	Toutes valeurs mobilières donnant accès à des titres de créance	A déterminer par le conseil d'administration	4M€	N.A	26 mois	U : Ø S : 4M€
11 <sup>ème</sup>	Incorporation de réserves	Actions gratuites	N.A	2M€	N.A	26 mois	U : Ø S : 2M€

<sup>3</sup> Réduction du plafond global suite à l'utilisation de la 7<sup>ème</sup> résolution dans le cadre de l'OPE sur Emme (y compris fenêtre de liquidité)



12 <sup>ème</sup>	Rémunération d'apports de titres de capital	Toutes à l'exception des valeurs mobilières donnant accès à des titres de créances	A déterminer par le conseil d'administration sur les bases de valorisation retenues par les parties	10% du capital à la date de l'assemblée	N.A	26 mois	U : Ø S : 10%
15 <sup>ème</sup>	Attribution gratuite d'actions	Actions ordinaires	NA	220.000€	NA	38 mois	U : 168 500 S : 51 500
17 <sup>ème</sup>	BSA Direction Générale	Bons de souscription d'actions (BSA) conditionnels et incessibles Actions ordinaires	BSA : 5% du prix de souscription de l'action Actions ordinaires : moyenne des cours de clôture de la période allant du 1 <sup>er</sup> février 2007 inclus au 27 mars 2007 inclus.	250.000€	N.A	18 mois pour les BSA et 5 ans pour les actions	U : 250 000 S : 0

### 21.1.4. Capital potentiel

Le tableau ci-dessous, établi au 31 décembre 2007, récapitule les caractéristiques des plans d'options de souscription d'actions en vigueur.

Bénéficiaires	Salariés Groupe Avanquest	Salariés Groupe Avanquest	Salariés Groupe Avanquest	Salariés Groupe Avanquest
Date d'assemblée	10/07/01	18/12/02	21/04/04	3/10/06
Nombre de titres autorisés	500 000	150 000	150 000	340 000
Date du conseil d'administration	5/10/01	14/01/03	21/04/04	7/11/06
Nombre de titres attribués au 31/12/2007	499 875	149 500	149 250	280 500
Nombre de bénéficiaires	160	30	12	26
Dont dirigeants	2	1	1	1
Prix de souscription	3,93€ 7,12€ 4,69€ 5,16€ 8,05€	5,16€ 8,05€ 16,14€	8,37€ 9,21€ 12,62€ 15,26€	15,66€ 15,38€
Conditions d'exercice	1/3 par année de présence ou en fonction d'objectifs de résultats et de chiffre d'affaires	1/3 par année de présence ou en fonction d'objectifs de résultats et de chiffre d'affaires	1/3 par année de présence ou en fonction d'objectifs de résultats et de chiffre d'affaires	1/3 par année de présence ou en fonction d'objectifs de résultats et de chiffre d'affaires
Droits acquis au 31/12/2007	419 020	145 167	146 167	95 333
Titres souscrits au 31/12/2007	323 310	37 966	13 333	0
<b>Titres potentiels maximum*</b>	<b>95 711</b>	<b>107 201</b>	<b>135 917</b>	<b>318 333</b>

\* Tenant compte des options perdues ou annulées

Les tableaux ci-dessous, établis au 31 décembre 2007, récapitulent la date, le prix et le mode d'attribution des bons de souscription d'actions :

Bénéficiaires	Dirigeants Avanquest SA	Administrateurs Avanquest SA	Dirigeants Avanquest SA	Actionnaires Elibrium	Actionnaires V Com/Netcomm
Date d'assemblée	18/12/02	18/12/02	15/01/04	21/04/04	31/03/05
Nombre de titres autorisés	240 000	10 000	300 000	121 653	174 980
Nombre de bénéficiaires	4	3	6	12	46
Dont dirigeants Avanquest	4	0	6	1	0
Date du conseil d'administration	14/01/03	14/01/03	14/09/04	21/04/04	31/03/05
Nombre de titres attribués au 30/11/2007	240 000	10 000	300 000	121 653	174 980
Prix de souscription	5,16 €	5,16 €	7,59€	11,28€	13,60€
Conditions d'exercice	1/2 par année en fonction d'objectifs de cours de bourse	½ par année de présence	En fonction d'objectifs de cours de bourse		Sur 2 ans en fonction de l'earn-out des sociétés V Com et Netcomm
Droits acquis au 31/12/2007	240 000	7 500	300 000	121 653	3 000
Titres souscrits au 31/12/2007	195 000	2 500	220 000	71 568	0
<b>Titres potentiels maximum*</b>	<b>45 000</b>	<b>5 000</b>	<b>80 000</b>	<b>50 085</b>	<b>3 000</b>

\* Tenant compte des options perdues ou annulées

Bénéficiaires	Administrateurs Avanquest	Actionnaire Dr Pott	Actionnaires Fastrak	Actionnaires IMR	Dirigeants Avanquest SA
Date d'assemblée	3/10/06	3/10/06	3/10/06	3/10/06	28/03/07
Nombre de titres autorisés	110 000	53 362	53 740	77 655	250 000
Nombre de bénéficiaires	7	1	2	5	2
Dont dirigeants	3	0	0	0	2
Date du conseil d'administration	8/11/06	3/10/06	3/10/06	3/10/06	28/03/07
Nombre de titres attribués au 30/11/2007	95 000	53 362	53 740	77 655	250 000
Prix de souscription	15,66€	18,74€	13,77€	13,77€	16,63 €
Conditions d'exercice	En fonction d'objectifs de cours de bourse	En fonction de l'atteinte d'objectifs de chiffre d'affaires	En fonction de l'atteinte d'objectifs de chiffre d'affaires	En fonction de l'atteinte d'objectifs de chiffre d'affaires	En fonction d'objectifs de cours de bourse
Droits acquis au 31/12/2007	31 667	0	0	43 834	0
Titres souscrits au 31/12/2007	0	0	0	43 834	0
<b>Titres potentiels maximum*</b>	<b>110 000</b>	<b>26 681</b>	<b>53 740</b>	<b>33 821</b>	<b>250 000</b>

\* Tenant compte des options perdues ou annulées

L'assemblée générale d'Avanquest a autorisé par ailleurs la mise en place de plusieurs plans d'attribution d'actions gratuites pour un nombre maximum de 270.745 actions. Le conseil d'administration, qui s'est tenu le 8 novembre 2006, le 10 mai 2007 et le 30 mai 2007, a mis en place les plans et attribué un total de 218.500 actions au bénéfice de 21 personnes.

En supposant que tous les droits rattachés aux options et aux bons de souscription d'actions autorisés deviennent exerçables et soient exercés, le capital social d'Avanquest Software serait augmenté d'un montant de 1.585.234€.

Le capital social serait ainsi porté de 10.449.253€ à 12.034.487€ soit une augmentation en pourcentage de 15% étalée dans le temps entre 2007 et 2014. Il est cependant nécessaire de noter que :

- les bons de souscription et une partie des options de souscription ne seront exercés que si certains objectifs de croissance de chiffre d'affaires, de résultat ou de cours de bourse sont atteints
- 1.222.690690 des actions potentiellement à créer (soit plus des trois quarts de la dilution potentielle) proviennent d'options ou de bons de souscription d'actions dont les prix d'exercice sont supérieurs au cours de bourse actuel.

#### 21.1.5. Nantissement du capital

A la connaissance de la société, il n'existe pas de nantissement, garantie ou sûreté sur le capital d'Avanquest Software.

#### 21.1.6. Titres non représentatifs de capital

La société n'a pas émis de titres non représentatifs de capital.

#### 21.1.7. Dividendes

La société n'a jamais distribué de dividendes sur ses actions. Conformément à la politique qui avait été communiquée lors de l'introduction en bourse, la société a l'intention de réinvestir ses bénéfices pour financer sa croissance et n'anticipe pas de distribuer de dividendes à court terme. Cette position pourra néanmoins être revue chaque année.

En application des dispositions de l'article 2277 du Code civil, les dividendes non réclamés dans un délai de cinq ans à compter de leur date de mise en paiement sont prescrits au profit de l'état.

#### 21.1.8. Marché du titre

##### 21.1.8.1. Informations générales

- Code ISIN : FR0004026714
- Place de cotation : Euronext Paris – Eurolist Compartiment C
- Nombre d'actions cotées au 30 novembre 2007 : 10 430 430

- Cours de clôture au 30/11/2007 : 7,54 €
- Capitalisation boursière au 30 novembre 2007 : 79 M€
- Introduction au Nouveau Marché le 5 décembre 1996
- Cours d'introduction de l'action: 9,14€ (avant division par 2 du nominal)
- Capitalisation à l'introduction : 11 M€

### 21.1.8.2. Evolution du marché de l'action

Mois	Volumes échangés	Capitaux traités en €000	Cours moyen en €	+ Haut en €	+ Bas en €
Janvier 2005	357.929	5.716	16,00	17,09	14,16
Février 2005	285.381	5.054	17,42	18,20	16,56
Mars 2005	247.542	4.528	18,42	19,40	17,28
Avril 2005	186.116	3.494	18,74	19,32	17,15
Mai 2005	165.085	3.136	18,81	19,35	18,25
Juin 2005	186.813	3.448	18,51	19,25	16,85
Juillet 2005	134.066	2.469	18,35	18,90	16,96
Août 2005	100.232	1.868	18,63	18,83	18,24
Septembre 2005	391.558	8.390	21,25	22,98	18,60
Octobre 2005	247.721	5.095	20,73	22,55	18,15
Novembre 2005	239.180	4.788	19,78	20,79	18,70
Décembre 2005	193.724	3.810	19,65	20,30	18,90
Janvier 2006	318.026	6.400	20,22	21,34	18,85
Février 2006	355.668	7.021	19,61	20,50	19,00
Mars 2006	670.677	14.931	22,05	23,72	19,41
Avril 2006	232.709	5.262	22,58	23,57	21,50
Mai 2006	302.264	6.433	21,35	22,50	19,00
Juin 2006	263.800	5.207	19,40	20,85	17,80
Juillet 2006	331.481	4.673	17,09	19,25	12,65
Août 2006	267.670	3.684	13,57	15,44	12,60
Septembre 2006	191.811	2.610	13,83	14,45	12,90
Octobre 2006	184.092	2.526	13,86	15,22	13,17
Novembre 2006	179.767	2.833	15,71	16,80	14,61
Décembre 2006	183.436	2.884	15,74	16,58	14,65
Janvier 2007	380.175	380	16,17	18,80	15,40
Février 2007	681.001	12.183	17,79	19,01	17,15
Mars 2007	407.831	6.488	15,91	17,85	14,56
Avril 2007	245.200	4.056	16,65	17,40	15,60
Mai 2007	452.124	6.934	15,34	16,60	14,50
Juin 2007	656.385	9.118	13,94	15,15	13,01
Juillet 2007	329.929	4.478	13,58	14,28	12,90
Août 2007	304.735	3.737	12,12	13,39	11,23
Septembre 2007	562.279	6.649	11,89	12,70	11,25
Octobre 2007	329.465	4.157	10,71	11,84	9,38
Novembre 2007	401.216	3.477	8,47	9,80	7,45
Décembre 2007	493.199	3.689	7,43	8,47	6,63

Source : Euronext

### 21.1.9. Programme de rachat de titres

Au titre des programmes de rachat autorisés par l'AGO du 30 mai 2006, Avanquest Software a procédé tant à des acquisitions qu'à des cessions de ses propres actions. Au 29 mai 2007, Avanquest Software détenait 7.172 actions propres représentant 0,1% du capital de la société à cette même date (10.277.537 actions en circulation). La valeur comptable du portefeuille à cette même date était de 118.639,22€ pour une valeur de marché de 105.069,80€.

Le nombre d'actions acquises entre le 30 mai 2006 et le 29 mai 2007 est égal à 132.211 actions pour un prix moyen d'achat de 16,09 euros. Le coût de la réalisation du programme est nul après compensation avec les plus values de cession. Aucune annulation d'action n'a été effectuée au cours des 24 derniers mois.

L'ensemble des achats a été effectué dans le cadre du contrat de liquidité conclu avec Oddo Pinatton Corporate, contrat conforme à la charte de déontologie de l'AFEI (Association Française des Entreprises d'Investissement) et dans l'objectif d'animation du marché de l'action Avanquest.

L'AGM du 30 mai 2007 a autorisé un nouveau programme de rachat d'actions propres.

## 21.2. Acte constitutif et statuts

### 21.2.1. Objet social

L'article 2 des statuts définit l'objet de la société comme suit :

- la création et la commercialisation de logiciels informatiques ;
- la fabrication et le commerce de tout matériel à vocation électronique et informatique ;
- la prestation de tous services se rapportant aux activités ci-dessus ;
- la participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ;
- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets visés ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes.

## **21.2.2. Organes d'administration, de direction et de surveillance**

### **21.2.2.1. Conseil d'administration (articles 13 à 16)**

Le conseil d'administration est composé de trois membres au moins et de dix-huit membres au plus, sous réserves de la dérogation prévue par la loi en cas de fusion. Les administrateurs sont nommés, renouvelés ou révoqués par l'Assemblée Générale Ordinaire. Ils sont toujours rééligibles. La durée des fonctions des administrateurs est de six années et prennent fin dans les conditions déterminées par la loi (article 13).

Le conseil d'administration élit parmi ses membres un Président qui est, à peine de nullité de la nomination, une personne physique. Il détermine sa rémunération. La limite d'âge du président est de soixante cinq ans. Il dispose des pouvoirs qui lui sont attribués de par la loi (article 14).

Le conseil se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige, sur la convocation de son président. Lorsqu'il n'est pas réuni depuis plus de deux mois, le tiers au moins des administrateurs peut demander au Président de convoquer celui-ci sur un ordre du jour déterminé. Le Directeur Général peut également demander au Président de convoquer le Conseil d'administration sur un ordre du jour déterminé. Les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés. En cas de partage, la voix du Président de séance est prépondérante (article 15).

### **21.2.2.2. Collège des censeurs (article 16-A)**

Un collège de censeurs composé d'un ou plusieurs censeurs et au maximum d'un nombre égal au quart du nombre d'administrateurs en fonction peut conseiller le conseil d'administration sur l'application des statuts et la gestion de la société. L'instauration d'un collège de censeurs est facultative. Les censeurs sont, sur proposition du conseil d'administration nommés, renouvelés ou révoqués par l'Assemblée Générale Ordinaire. Ils sont toujours rééligibles et ne peuvent être ni administrateur, ni directeur général, ni directeur général délégué de la Société. La durée des fonctions des censeurs, les modalités de leur cessation et de renouvellement sont identiques à celles des administrateurs.

Les censeurs assistent aux délibérations du Conseil d'administration à titre consultatif et sans voix délibérative. Ils sont convoqués aux réunions du Conseil d'administration dans les mêmes formes et selon les mêmes délais que les administrateurs. Les censeurs peuvent percevoir une rémunération en contrepartie de services effectifs rendus à la société.

### **21.2.2.3. Direction Générale (article 17)**

La Direction Générale est assumée, sous sa responsabilité, soit par le président du conseil d'administration, soit par une autre personne physique nommée par le conseil et portant le titre de Directeur Général. Le Directeur Général peut être choisi parmi les administrateurs ou non. Le Conseil détermine la durée de son mandat ainsi que sa rémunération. La limite d'âge pour les fonctions de Directeur Général est fixée à soixante cinq ans. Il est révocable à tout moment par le conseil d'administration. Les pouvoirs du Directeur Général sont ceux fixés par la loi.

Sur proposition du Directeur Général, le Conseil d'Administration peut nommer une ou plusieurs personnes physiques chargées d'assister le Directeur Général avec le titre de Directeur Général délégué dont il détermine la rémunération. Le nombre de Directeurs Généraux délégués est limité à cinq. Ils sont révocables à tout moment par le conseil d'administration, sur proposition du Directeur Général. Lorsque le Directeur Général cesse ou est empêché d'exercer ses fonctions, les Directeurs Généraux délégués conservent, sauf décision contraire du conseil, leurs fonctions et leurs attributions jusqu'à la nomination du nouveau Directeur Général. En accord avec le Directeur Général, le Conseil d'administration détermine l'étendue et la durée des pouvoirs conférés aux Directeurs Généraux délégués. Ceux-ci disposent, à l'égard des tiers, des mêmes pouvoirs que le Directeur Général. La limite d'âge applicable au Directeur Général vise également les Directeurs Généraux délégués.

### **21.2.3. Droits, privilèges et restrictions attachés à chaque catégorie d'actions existantes (article 22)**

Le capital d'Avanquest Software est composé à la date de ce document d'actions ordinaires, toutes de même catégorie. En application des dispositions de l'article 22 des statuts de la société, si les comptes de l'exercice approuvés par l'Assemblée Générale font apparaître un bénéfice distribuable tel qu'il est défini par la loi, l'Assemblée Générale décide de l'inscrire à un ou plusieurs postes de réserves dont elle règle l'affectation ou l'emploi, de le reporter à nouveau ou de le distribuer.

Les pertes s'il en existe sont, après l'approbation des comptes par l'Assemblée Générale, reportées à nouveau pour être imputées sur les bénéfices des exercices ultérieurs jusqu'à extinction.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 octobre 1996 avait décidé de conférer un droit de vote double notamment à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire. Le droit de vote double a été supprimé par l'Assemblée Générale Mixte du 15 janvier 2004 qui a modifié en ce sens l'article 12 des statuts de la société. Par conséquent, depuis le 15 janvier 2004, aucune action Avanquest n'est à droit de vote double.

De même, les statuts de la société ne prévoient aucune limitation aux droits de vote des actionnaires.

#### **21.2.4. Modification des droits des actionnaires**

Les droits des actionnaires tels que figurant dans les statuts de la société ne peuvent être modifiés que par l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société. Toute augmentation des engagements des actionnaires doit être décidée dans les conditions et suivant les modalités prévues par la loi.

#### **21.2.5. Assemblées Générales (article 19)**

Les Assemblées Générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions fixées par la loi. Sur décision du Conseil d'administration, elles peuvent être tenues par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant l'identification des actionnaires. Les représentants des salariés peuvent assister aux Assemblées Générales dans les conditions prévues par les textes en vigueur.

Les décisions collectives des actionnaires sont prises en Assemblées Générales ordinaires, extraordinaires ou spéciales selon la nature des décisions qu'elles sont appelées à prendre. Tout actionnaire peut participer aux assemblées, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur justification de son identité et de la propriété de ses actions sous la forme, soit d'une inscription nominative à son nom, soit d'un certificat de l'intermédiaire financier habilité teneur de comptes constatant l'indisponibilité des actions inscrites en compte jusqu'à la date de l'assemblée. Nul ne peut représenter un actionnaire s'il n'est lui même actionnaire ou conjoint de l'actionnaire représenté.

Sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité les actionnaires qui participent à l'Assemblée par visioconférence ou par moyens de télécommunication permettant leur identification dans les conditions légales.

L'Assemblée Générale est présidée par le Président du Conseil d'Administration ou par un Administrateur délégué à cet effet par le Conseil ou, à défaut, par une personne désignée par l'Assemblée. Les fonctions de scrutateurs sont remplies par les deux membres de l'Assemblée disposant du plus grand nombre de voix et acceptant ces fonctions. Le bureau désigne un secrétaire qui peut être choisi en dehors des actionnaires.

Les délibérations de l'Assemblée Générale sont constatées par des procès-verbaux conformément à la législation.

Les Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires statuant dans les conditions de quorum et de majorité prescrites par les dispositions qui les régissent respectivement exercent les pouvoirs qui leur sont attribués par la législation. A égalité de valeur nominale, chaque action de capital ou de jouissance donne droit au même nombre de voix et chaque action donne droit à une voix au moins.

#### **21.2.6. Clauses susceptibles d'avoir une incidence sur le contrôle de la société**

Les statuts de la société ne contiennent pas de dispositif permettant de retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle.

#### **21.2.7. Dispositions relatives aux franchissements de seuils**

Tout actionnaire, agissant seul ou de concert, venant à détenir plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital de la société, devra se conformer aux dispositions visées par l'article L.233-7 du Code de commerce et plus particulièrement devra en informer immédiatement la société par lettre recommandée avec avis de réception.

Outre les seuils légaux, aucune déclaration statutaire n'est prévue. En cas de non respect de cette obligation, les dispositions prévues par l'article L.233-14 du Code de commerce s'appliqueront.

## 22. CONTRATS IMPORTANTS

Avanquest a conclu en janvier 2005 un contrat avec l'ensemble des actionnaires de la société V Communications Inc. en application duquel, Avanquest a acquis la totalité du capital social de cette société. Cette opération a fait l'objet d'un paiement de 8,4M\$ en numéraire et par émission d'actions ordinaires Avanquest.

Avanquest a conclu, au mois de février 2005, un contrat avec les associés de la société New Netcomm Ltd au titre duquel Avanquest a acquis la totalité du capital de cette société. Cette acquisition s'est faite pour un prix de 0,3M€, complément de prix inclus.

Avanquest a conclu en juillet 2005 un contrat avec Monsieur Oliver Pott associé unique de la société Dr. Pott Wirtschaftsberatung GmbH en application duquel Avanquest a acquis la totalité du capital de cette société pour un montant total de 1,7M€, dont 1,2 M€ en numéraire, 0,5M€ payable en actions ordinaires Avanquest et un complément de prix sur deux ans d'un montant de 1M€ payable également en actions ordinaires Avanquest en cas d'atteinte d'objectifs de croissance du chiffre d'affaires.

En avril 2006, Avanquest a conclu un contrat d'acquisition de la totalité du capital social de la société IMR UK Ltd avec les actionnaires de cette dernière. Cette acquisition d'un montant global de 2,85M£, a été réalisée moyennant le paiement de la somme de 1.459.500£ en numéraire, l'émission de 49.014 actions ordinaires Avanquest pour un prix total de 465.500£ et un complément de prix sur deux ans d'un montant de 825.000£ payable également en actions ordinaires Avanquest en cas d'atteinte d'objectifs de chiffre d'affaires.

Avanquest a conclu en mai 2006 un contrat avec les actionnaires de Fasttrak Software Publishing Ltd en application duquel Avanquest a acquis la totalité du capital de cette société pour un montant total de 1,1M£, dont 100.000£ en numéraire, 500.000£ payables en actions ordinaires Avanquest et un complément de prix sur deux ans d'un montant de 500.000£ payable également en actions ordinaires Avanquest en cas d'atteinte d'objectifs de croissance du chiffre d'affaires.

En janvier 2007, Avanquest a conclu un contrat avec les actionnaires de Nova Development Corporation, aux termes duquel, le groupe Avanquest a acquis la totalité du capital social de cette société pour un montant total de 48M\$, dont 22M\$ payables en numéraire au « closing », 13,5M\$ payables en actions ordinaires Avanquest, 6,5M\$ payables en numéraire 12 mois après le « closing » et enfin, 6M\$ payables en numéraire 18 mois après le « closing ».

En novembre 2006, Avanquest a signé une lettre d'intention indicative avec Messieurs Jean Guetta et Olivier Wright, respectivement président directeur général et directeur général délégué du groupe Edition Multi Media Electroniques (Emme) en vue du lancement par Avanquest d'une offre publique d'échange amicale sur les actions Emme cotées à l'Eurolist, compartiment C. Le 30 janvier 2007, une lettre d'intention confirmative a été signée entre les parties. Aux termes de celle-ci, en accord avec les autorités de marchés, un projet d'offre publique alternative (« l'Offre ») a été déposé par Avanquest. L'Offre qui a fait l'objet d'une déclaration de conformité de la part de l'Autorité des marchés financiers s'est déroulée en avril/mai 2007 avec un très grand succès. Au terme de celle-ci, Avanquest a acquis 97,52% du capital de Emme moyennant l'émission de 2.538.214 actions ordinaires Avanquest et le paiement d'une soulte en numéraire de 617.905€.

Avanquest a conclu en mai 2007 un contrat avec les actionnaires de Software Paradise Ltd en application duquel Avanquest a acquis la totalité du capital de cette société pour un montant total de 1,0M£ payable entièrement en numéraire, dont 750.000£ payables à la signature et 250.000£ payables à titre de complément de prix sur douze mois en cas d'atteinte d'objectifs de croissance du chiffre d'affaires.

**23. INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DECLARATIONS D'EXPERTS ET DECLARATIONS  
D'INTERETS**

Néant



## 24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

### 24.1. Mise à disposition du document de référence

Le document de référence est disponible au siège social de la société 91 boulevard National, 92257 La Garenne-Colombes cedex ainsi que sur le site internet du groupe Avanquest à l'adresse suivante : [www.avanquest.com](http://www.avanquest.com) ainsi que sur celui de l'Autorité des marchés financiers ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)).

Pendant la durée de validité du document de référence, les documents suivants peuvent être consultés au siège de la société :

- Les statuts de la société
- Tous les rapports, courriers et autres documents, informations financières historiques, évaluations et déclarations établis par un expert à la demande d'Avanquest dont une partie est incluse ou visée dans le document de référence
- Les informations financières historiques de l'émetteur et de ses filiales pour chacun des deux exercices précédant la publication du document de référence.

### 24.2. Agenda financier 2007/08

Résultats Annuels 2007/2008	25 juin 2008
Chiffre d'affaires et Résultats janvier-mars 2008	14 mai 2008
Chiffre d'affaires et Résultats 4ème trimestre civil 2007 (3ème trimestre nouvel exercice clos le 31 mars 2008)	13 février 2008
Chiffre d'affaires et Résultats 3 <sup>ème</sup> trimestre civil 2007 (2 <sup>ème</sup> trimestre nouvel exercice clos le 31 mars 2008)	14 novembre 2007
Résultats semestriels 2007	17 septembre 2007
Chiffre d'affaires semestriel 2007	02 août 2007
Assemblée Générale Ordinaire	30 mai 2007
Chiffre d'affaires et Résultats 1 <sup>er</sup> trimestre 2007	15 mai 2007

### 24.3. Récapitulatif Agenda Financier 2006

Résultats annuels 2006	21 mars 2007
Chiffre d'affaires 4ème trimestre 2006	31 janvier 2007
Chiffre d'affaires 3ème trimestre 2006	31 octobre 2006
Résultats semestriels 2006	20 septembre 2006
Chiffre d'affaires semestriel 2006	21 juillet 2006
Assemblée Générale Ordinaire	30 mai 2006
Résultats 1er trimestre 2006	15 mai 2006
Chiffre d'affaires 1er trimestre 2006	26 avril 2006

### 24.4. Document annuel établi en application des dispositions de l'article 221-1-1 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers

En application des dispositions de l'article 221-1-1 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, le tableau ci-dessous présente la liste de toutes les informations rendues publiques par Avanquest Software (ISIN FR0004026714) du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2005 pour satisfaire aux obligations législatives ou réglementaires en matière d'instruments financiers et de marchés d'instruments financiers.

Information	Mode de publication	Date
Déclaration d'opération sur titres des dirigeants	Communiqué de presse <a href="http://www.amf-france.org">http://www.amf-france.org</a> <a href="http://www.avanquest.com">http://www.avanquest.com</a>	04/01/06
Bilan annuel du contrat de liquidité	Communiqué de presse	09/01/06

	<a href="http://www.amf-france.org">http://www.amf-france.org</a> <a href="http://www.avanquest.com">http://www.avanquest.com</a>	
Déclaration d'opération sur titres des dirigeants	Communiqué de presse <a href="http://www.amf-france.org">http://www.amf-france.org</a> <a href="http://www.avanquest.com">http://www.avanquest.com</a>	13/01/06
Déclaration d'opération sur titres des dirigeants	Communiqué de presse <a href="http://www.amf-france.org">http://www.amf-france.org</a> <a href="http://www.avanquest.com">http://www.avanquest.com</a>	17/01/06
Déclaration d'opération sur titres des dirigeants	Communiqué de presse <a href="http://www.amf-france.org">http://www.amf-france.org</a> <a href="http://www.avanquest.com">http://www.avanquest.com</a>	23/01/06
Déclaration d'opération sur titres des dirigeants	Communiqué de presse <a href="http://www.amf-france.org">http://www.amf-france.org</a> <a href="http://www.avanquest.com">http://www.avanquest.com</a>	30/01/06
Chiffre d'affaires annuel 2005	Communiqué de presse <a href="http://www.amf-france.org">http://www.amf-france.org</a> <a href="http://www.avanquest.com">http://www.avanquest.com</a>	31/01/06
	La Vie Financière	03/02/06
Déclaration d'opération sur titres des dirigeants	Communiqué de presse <a href="http://www.amf-france.org">http://www.amf-france.org</a> <a href="http://www.avanquest.com">http://www.avanquest.com</a>	06/02/06
Déclaration d'opération sur titres des dirigeants	Communiqué de presse <a href="http://www.amf-france.org">http://www.amf-france.org</a> <a href="http://www.avanquest.com">http://www.avanquest.com</a>	13/02/06
Déclaration d'opération sur titres des dirigeants	Communiqué de presse <a href="http://www.amf-france.org">http://www.amf-france.org</a> <a href="http://www.avanquest.com">http://www.avanquest.com</a>	27/02/06
Déclaration d'opération sur titres des dirigeants	Communiqué de presse <a href="http://www.amf-france.org">http://www.amf-france.org</a> <a href="http://www.avanquest.com">http://www.avanquest.com</a>	06/03/06
Déclaration d'opération sur titres des dirigeants	Communiqué de presse <a href="http://www.amf-france.org">http://www.amf-france.org</a> <a href="http://www.avanquest.com">http://www.avanquest.com</a>	13/03/06
Résultats annuels 2005	Communiqué de presse Présentation analystes et presse <a href="http://www.amf-france.org">http://www.amf-france.org</a> <a href="http://www.avanquest.com">http://www.avanquest.com</a>	21/03/06
	Les Echos	22/03/06
	La Vie Financière	24/03/06
	Le Figaro Economie	25/03/06
Déclaration d'opération sur titres des dirigeants	Communiqué de presse <a href="http://www.amf-france.org">http://www.amf-france.org</a> <a href="http://www.avanquest.com">http://www.avanquest.com</a>	28/03/06
Déclaration d'opération sur titres des dirigeants	Communiqué de presse <a href="http://www.amf-france.org">http://www.amf-france.org</a> <a href="http://www.avanquest.com">http://www.avanquest.com</a>	29/03/06
Augmentation de capital PV CA 15/03/2006 Statuts à jour	Greffe du tribunal de commerce de Nanterre	28/04/2006
Document de référence 2005	Enregistrement AMF <a href="http://www.amf-france.org">http://www.amf-france.org</a> <a href="http://www.avanquest.com">http://www.avanquest.com</a>	25/04/06
Chiffre d'affaires du 1 <sup>er</sup> trimestre 2006	Communiqué de presse <a href="http://www.amf-france.org">http://www.amf-france.org</a> <a href="http://www.avanquest.com">http://www.avanquest.com</a>	26/04/06
	La Vie Financière	28/04/06
Déclaration d'opération sur titres des dirigeants	Communiqué de presse <a href="http://www.amf-france.org">http://www.amf-france.org</a> <a href="http://www.avanquest.com">http://www.avanquest.com</a>	04/05/06
Déclaration d'opération sur titres des dirigeants	Communiqué de presse <a href="http://www.amf-france.org">http://www.amf-france.org</a> <a href="http://www.avanquest.com">http://www.avanquest.com</a>	15/05/06
Résultats du 1 <sup>er</sup> trimestre 2006	Communiqué de presse <a href="http://www.amf-france.org">http://www.amf-france.org</a> <a href="http://www.avanquest.com">http://www.avanquest.com</a>	15/05/06

Déclaration d'opération sur titres des dirigeants	Communiqué de presse <a href="http://www.amf-france.org">http://www.amf-france.org</a> <a href="http://www.avanquest.com">http://www.avanquest.com</a>	22/05/06
Déclaration d'opération sur titres des dirigeants	Communiqué de presse <a href="http://www.amf-france.org">http://www.amf-france.org</a> <a href="http://www.avanquest.com">http://www.avanquest.com</a>	24/05/06
Déclaration d'opération sur titres des dirigeants	Communiqué de presse <a href="http://www.amf-france.org">http://www.amf-france.org</a> <a href="http://www.avanquest.com">http://www.avanquest.com</a>	30/05/06
Comptes sociaux et rapports des commissaires aux comptes Comptes consolidés et rapports des commissaires aux comptes PV AGO 30/05/06	Greffe du tribunal de commerce de Nanterre	26/06/2006
Déclaration d'opération sur titres des dirigeants	Communiqué de presse <a href="http://www.amf-france.org">http://www.amf-france.org</a> <a href="http://www.avanquest.com">http://www.avanquest.com</a>	05/09/06
Bilan semestriel du contrat de liquidité	Communiqué de presse <a href="http://www.amf-france.org">http://www.amf-france.org</a> <a href="http://www.avanquest.com">http://www.avanquest.com</a>	13/07/06
Chiffre d'affaires du 2 <sup>ème</sup> trimestre 2006	Communiqué de presse <a href="http://www.amf-france.org">http://www.amf-france.org</a> <a href="http://www.avanquest.com">http://www.avanquest.com</a>	21/07/06
Transfert de siège social PV CA 13/09/2006 Statuts à jour	Greffe du tribunal de commerce de Nanterre	21/09/06
Résultats semestriels 2006	Communiqué de presse <a href="http://www.amf-france.org">http://www.amf-france.org</a> <a href="http://www.avanquest.com">http://www.avanquest.com</a>	20/09/06
	Les Echos	20/09/06
	Investir Hebdo	22/09/06
Rapports des commissaires aux apports : - Fasttrak Software Publishing Ltd - IMR UK Ltd - Dr. Pott GmbH	Greffe du tribunal de commerce de Nanterre	25/09/06
Programme de rachat d'actions propres	Communiqué de presse <a href="http://www.amf-france.org">http://www.amf-france.org</a> <a href="http://www.avanquest.com">http://www.avanquest.com</a>	02/10/06
Chiffre d'affaires et Résultats du 3 <sup>ème</sup> trimestre 2006	Communiqué de presse <a href="http://www.amf-france.org">http://www.amf-france.org</a> <a href="http://www.avanquest.com">http://www.avanquest.com</a>	31/10/06
Augmentation de capital PV AGM 03/10/06 PV CA 07/11/06 Statuts à jour	Greffe du tribunal de commerce de Nanterre	16/11/06

## **25. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS**

Nous vous prions de bien vouloir vous reporter aux tableaux des filiales et participations des comptes sociaux.